

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2010

Situation à Genève en 2009



Novembre 2010

Ressources humaines et financières du DIP - édition 2010

L'essentiel en bref

Fléchissement du PIB et augmentation des dépenses d'enseignement en 2009

En 2009, on assiste simultanément à une baisse du produit intérieur brut (PIB) et à une hausse des dépenses d'éducation à Genève. La crise financière qui a débuté en 2008 poursuit ses effets négatifs sur la production économique, sans pourtant influencer le niveau des dépenses pour le secteur éducatif. Ce sont surtout les institutions du tertiaire qui participent à cette hausse, notamment avec des financements extérieurs au canton (*voir Chap. 1*).

De même par rapport aux dépenses de l'Etat, dont l'évolution reste positive, les dépenses éducatives montrent une croissance plus importante, ce qui confirme l'importance de ce secteur dans les priorités du gouvernement. Rapportées à l'ensemble des dépenses de l'Etat, les dépenses éducatives représentent 28.7% en 2009, après être descendues à 25.6% en 2008, le taux le plus bas de la décennie.

Selon que l'on se place du point de vue des dépenses des institutions de l'instruction publique ou de celui du financement public des institutions éducatives, les évolutions apparaissent quelque peu différentes. Le groupe des dépenses du tertiaire incluant l'Université et les HES peut être vu sous l'angle des dépenses de fonctionnement, ce qui représente 704 Mio F en 2009, avec 117 Mio F supplémentaires soit 19.9% d'augmentation, ou alors sous celui des dépenses à la charge de l'Etat de Genève, dans ce cas il se monte à 507 Mio F en 2009, soit une hausse de 2.9% en un an.

Pour l'ensemble des dépenses aux propres institutions (sans Université ni HES), on observe une progression de 154 Mio F en 2009 ou 13.1%, mais cette hausse recouvre des frais de bâtiments qui étaient auparavant pris en charge par le Département des constructions (DCTI). Sans ces dépenses, nouvellement imputées sans être nouvelles, l'augmentation est de 41 Mio F soit 3.5%.

Charges de personnel en progression de +3.4% en 2009

Toujours sans Université ni Hautes écoles spécialisées, les charges de personnel se montent à 1'098 Mio F en 2009. Avec 36.5 Mio F, la hausse représente 3.4% en un an (*voir Chap. 2*). Pourtant une partie de cette hausse – exprimée en francs constants – est due à l'évolution de la valeur de l'argent, négative entre 2008 et 2009. Sans cet effet de déflation, l'augmentation serait de 2.9%.

L'effectif complet du personnel du « petit DIP » (sans Université ni HES) se monte à 7'469.4 postes équivalent plein temps (EPT) à la fin 2009. Les trois grands ordres d'enseignement représentent la plus grande partie des effectifs, avec par ordre d'importance l'enseignement primaire (y compris le niveau enfantin) avec 2'627 postes (35.2%), l'enseignement postobligatoire, avec 2'299 postes (30.8%) et le cycle d'orientation, avec 1'565 postes (20.9%).

Diminution des postes d'enseignement au primaire et au cycle d'orientation

Le principal groupe est celui des enseignants, avec un total de 5'622 postes en 2009, en progression de 11.0 postes pour les trois ordres d'enseignement. En considérant plus largement l'ensemble des fonctions de l'enseignement, l'effectif est de 5'959 postes, et l'augmentation de 14.6 postes, soit 0.2%.

Si les effectifs sont en augmentation pour l'enseignement postobligatoire (+46.1 EPT), ils régressent en revanche au niveau du cycle d'orientation (-12.9 EPT) et à celui de l'enseignement primaire (-23.9 EPT).

Evolution des effectifs d'élèves et d'apprentis en 2009

L'enseignement obligatoire, incluant le primaire et le cycle d'orientation, ne progresse que de 96 élèves (0.2%) en 2009, alors que l'ensemble du périmètre du DIP, avec l'enseignement postobligatoire mais sans Université ni HES, croît de 941 élèves ou apprentis, soit une progression de 1.4% en un an.

Léger recul du traitement moyen des enseignant-e-s encore en 2009

Considérant l'ensemble des traitements des enseignants, le salaire moyen diminue un peu en 2009 pour la classe 18 et reste stable pour la classe 20.

Pour la classe de traitement 18, correspondant aux enseignant-e-s du primaire, la baisse est de 24 F en 2009, soit -0.3%, tandis que pour le traitement des enseignants du secondaire (cycle d'orientation et postobligatoire) qui se situent en classe 20, la baisse est pratiquement nulle (-3 F c'est-à-dire -0.0%). Il convient pourtant de relever que l'effet de déflation a annulé une partie de la baisse, qui est plus importante en valeur nominale.

Progression de la dépense par élève et diminution de l'encadrement en 2009

La dépense par élève de l'enseignement primaire (hors institutions SMP) atteint F 15'432 en 2009. Elle progresse de +1.5% par rapport à 2008, principalement suite à l'introduction du 13e salaire pour les employés de l'Etat, qui a fait augmenter les dépenses de personnel, mais aussi suite au renforcement du réseau d'enseignement prioritaire (REP) (*voir Chap. 3*).

Cette évolution des dépenses est le résultat d'éléments financiers qui ne se traduisent pas de la même manière en termes d'encadrement par élève, puisque celui de l'enseignement primaire est en légère baisse en 2009 (-0.4% par rapport à 2008, tous types de personnels confondus).

Pour le cycle d'orientation, la dépense par élève en 2009 s'élève à F 25'594, soit une progression de +3.7% par rapport à 2008. L'introduction du 13e salaire et un nouveau mode de calcul des charges de bâtiments expliquent cette évolution. Elle fait par ailleurs suite à des baisses régulières depuis plusieurs années : -5.2% sur la période 2001-2009, soit un recul annuel théorique moyen de -0.7%.

L'encadrement par élève du cycle d'orientation a quant à lui reculé de -1.7% entre 2008 et 2009, et de -2.4% depuis 2005.

Enfin, la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire (F 22'852 en 2009) a progressé pour la première fois depuis 2002. Cette hausse est essentiellement due aux charges de personnel, toujours en lien avec le nouveau système de rémunération. Sur la période de 2001 à 2009, on observe toutefois un recul de -10.2% (-1.3% en moyenne annuelle). La hausse en 2009 se vérifie dans presque toutes les filières.

Par ailleurs, l'encadrement par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire a baissé en 2009 (-0.6% pour l'ensemble des types d'écoles et filières entre 2008 et 2009). La diminution atteint -7.0% depuis 2005. ■

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2010

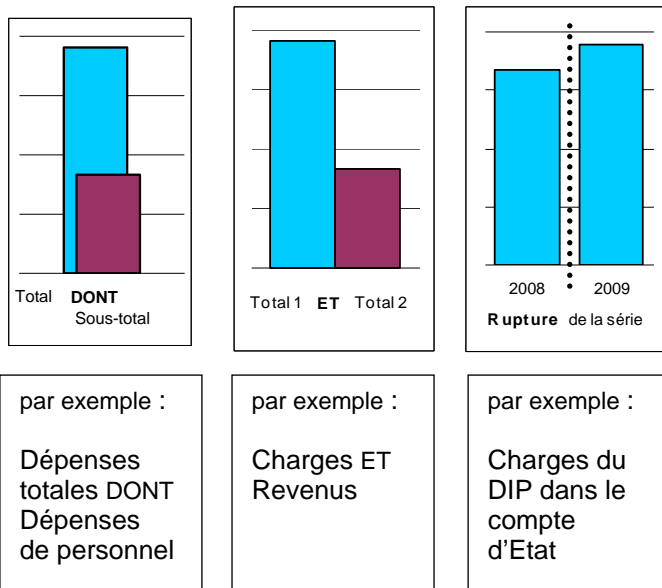
Situation à Genève en 2009

Novembre 2010

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1, 2 et 4 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 3 par Claude-Alain Baertschi (DIRFIN).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

BAERTSCHI Claude-Alain, secrétaire du GIR, DIRFIN ; BARBARESCO Laurent, OJ ; BIGIO Véronique, DEP ; BORTOLOTTI Renato, SG ; CIRLINI Pascal, DGPO ; DANDELLOT Maurice, OMP ; FAVRE Caroline, Université ; FRUTIGER Michèle, HES ; GROS Dominique, SRED ; MOSETTI Patrick, OFPC ; PHAM Tien, DIRFIN ; PSISTER Monique, DRH ; PUTALLAZ Thomas, DRH ; RICHARD Yves, DGCO ; TISSOT Pascal, DIRFIN ; Wassmer Pierre-Alain, SRED.

Édition : Narain JAGASIA, SRED.

Document 10.033

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP	13
III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT	27
IV. ÉVOLUTION 2008-2009 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	37
ANNEXES	I
TABLEAUX	XII

« Les grandes personnes aiment les chiffres. Quand vous leur parlez d'un nouvel ami, elles ne vous questionnent jamais sur l'essentiel. Elles ne vous disent jamais : " Quel est le son de sa voix ? Quels sont les jeux qu'il préfère ? Est-ce qu'il collectionne les papillons ? ". Elles vous demandent : " Quel âge a-t-il ? Combien a-t-il de frères ? Combien pèse-t-il ? Combien gagne son père ? ". Alors seulement elles croient le connaître. Si vous dites aux grandes personnes : " J'ai une belle maison en briques roses, avec des géraniums aux fenêtres et des colombes sur le toit...", elles ne parviennent pas à s'imaginer cette maison. Il faut leur dire : " J'ai vu une maison de cent mille francs ". Alors elles s'écrient : " Comme c'est joli ! " ».

Antoine de Saint-Exupéry.

INTRODUCTION

L'information présentée dans cette publication sous forme de données statistiques, d'indicateurs, de graphiques ou d'analyses, vise à donner un panorama de l'instruction publique à Genève sous l'angle des ressources, tant humaines que financières. Partant d'un contexte social et économique large, elle va progressivement décrire les dépenses publiques pour l'éducation, puis aller dans le détail des dépenses du Département de l'instruction publique (DIP), et finalement aborder l'utilisation des ressources dans les ordres d'enseignement.

Pour le Canton de Genève, l'évolution démographique montre une augmentation de 4'189 personnes en 2009, soit une croissance relative de +0.9% (+1.3% en 2008), pour s'établir à 457'628 habitants en fin d'année. Les dix communes de plus de 10'000 habitants regroupent environ 357'000 personnes, soit 78.0% de la population totale du canton (source : Office cantonal de la statistique, janvier 2010).

La population résidante du canton se répartit de la manière suivante :

- 41% de la population du canton réside dans le centre, c'est-à-dire en ville de Genève,
- 28% dans une des sept communes de la « première couronne » autour du centre (Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier),
- 20% dans une des onze communes de la « deuxième couronne » (Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier), et
- 11% dans une des 26 communes périurbaines (Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres).

En 2009, la Ville de Genève gagne 1'245 habitants. Les autres communes genevoises connaissant la plus forte augmentation de population sont : Vernier (+489), Meyrin (+421), Grand-Saconnex (+355), Lancy (+296), Versoix (+273) et Carouge (+220).

A l'échelle de la région, la croissance démographique est aussi une constante : entre 1999 et 2006, l'agglomération franco-valdo-genevoise a gagné en moyenne chaque année presque 12'000 habitants. Elle franchit le cap des 800'000 habitants en 2006 (Observatoire statistique transfrontalier, octobre 2009).

La crise qui frappe l'économie mondiale depuis l'automne 2008 n'épargne pas la région transfrontalière, dont l'activité économique est très tournée vers l'extérieur. Celle-ci se traduit notamment par une montée du chômage, dont le taux a connu un pic durant l'hiver 2009-2010. Pourtant, la progression du nombre de chômeurs a été plus contenue à Genève (+35%) qu'en Suisse (+92%) et le volume de l'emploi est resté globalement stable (Groupe de perspectives économiques, juin 2010). La région a subi une situation de déflation, avec un recul de l'indice genevois des prix à la consommation sur plusieurs mois à la fin 2009 et au début 2010,

produisant une baisse de l'indice des prix *en moyenne annuelle* entre 2008 et 2009, ce qui aura des conséquences sur l'évolution des dépenses en francs constants comme on le verra plus loin. Le renchérissement reste faible. Pourtant, en mai 2010, l'indice genevois des prix à la consommation progressait de 1.2% en glissement annuel. Pour l'essentiel, sa hausse est due à l'augmentation des loyers des logements (+2.3% en un an).

La crise se manifeste aussi par une chute brutale des exportations genevoises en 2009, leur valeur baissant de 20.3% en un an, soit la plus forte baisse annuelle depuis 1972, date des premières données disponibles par canton. Malgré l'annonce de la sortie de la crise par le Groupe de perspectives économiques, la valeur élevée du franc suisse reste certainement un handicap pour une industrie genevoise essentiellement tournée vers l'étranger.

Face à ce tableau inquiétant, les finances cantonales semblent bien résister, et le Canton de Genève réussit à autofinancer la quasi-totalité de ses investissements au cours des trois dernières années. Les prévisions pour les comptes 2009 annoncent un bénéfice de 322 millions, ce qui, dans une conjoncture marquée par un recul du PIB réel, peut être considéré comme satisfaisant (Tribune de Genève, jeudi 15 avril 2010).

Les perspectives économiques semblent par ailleurs s'améliorer et les premiers signes de redémarrage des activités apparaissent déjà à la fin de 2009, avec notamment une progression escomptée du PIB cantonal à 2.3% pour 2010.

Il est à relever que la bonne tenue relative de l'économie locale est en relation directe avec un marché du travail comprenant des travailleurs hautement qualifiés et des emplois à haute valeur ajoutée, en plus de la stabilité des emplois dans la fonction publique. Cette particularité du « cocktail » genevois est à mettre au compte en particulier d'un système éducatif complet, du jardin d'enfants à l'Université, et de taux de scolarisation et de certification particulièrement élevés dans notre canton. Pour obtenir un tel résultat, il est impératif de produire un important effort en faveur de l'éducation et de la formation, et surtout de maintenir cet engagement de la collectivité sur le long terme.



« Face à une récession mondiale qui continue de peser sur l'emploi, l'éducation constitue un investissement essentiel pour répondre à des évolutions technologiques et démographiques qui redessinent le marché du travail. »

Angel Gurría, secrétaire de l'OCDE, lors de la présentation du rapport 2010 *Regards sur l'éducation*, cité dans *Le Temps*, 8 septembre 2010

I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS

Différentes causes viennent gonfler les dépenses d'éducation en 2009

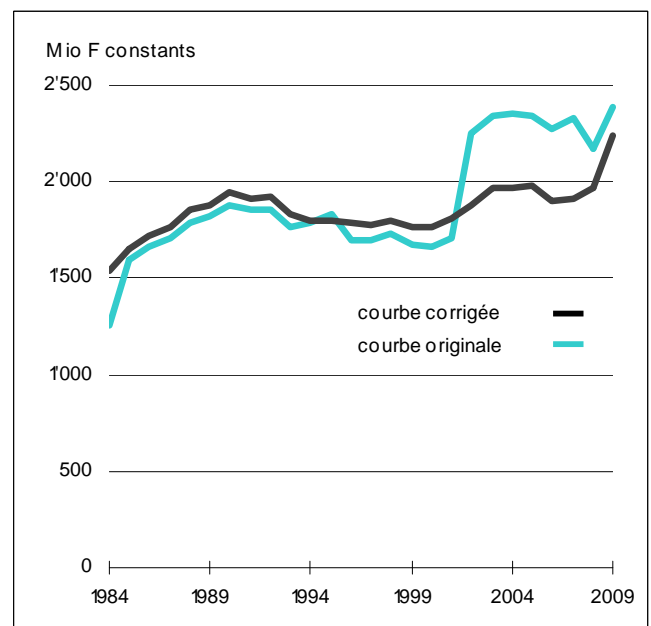
L'année 2009 a connu passablement de changements autant sur la manière d'enregistrer les dépenses que sur les dépenses elles-mêmes, ce qui fait apparaître le dernier exercice avec une croissance particulière. En effet les dépenses publiques consacrées à l'éducation à Genève sont passées de 1,967 Mia F en 2008 à 2,245 Mia F en 2009, soit une augmentation de 14.1%. En prenant en compte les seules dépenses inscrites dans les comptes du DIP, l'évolution fait passer les charges de 2,185 Mia F en 2008 à 2,388 Mia F en 2009, c'est-à-dire 9.3% en un an. Cependant, les charges inscrites dans les comptes de l'Etat ne représentent pas que des dépenses éducatives, car étant des charges à destination d'autres activités et surtout recouvrant des transferts qui ne sont pas des charges au sens du financement mais des inscriptions légales obligatoires.

C'est pourquoi il est nécessaire de définir des dépenses publiques en faveur des activités d'éducation, qui incluent alors des dépenses qui ne sont pas présentes dans les comptes du DIP, comme par exemple une part des dépenses pour le fonctionnement de l'Université ou de celles des Hautes écoles spécialisées (HES). C'est ce que l'on peut suivre avec la **courbe corrigée** dans le **GRAPHIQUE 1** ci-contre, qui montre un aspect bien différent de celle des dépenses inscrites dans les comptes du DIP.

On pourra dès lors mettre à jour les évolutions des charges prises en compte comme celles qui ne le sont pas pour comprendre l'évolution générale des dépenses publiques en faveur de l'éducation. Parmi les charges non retenues, on a les « subventions redistribuées » (inscriptions légales obligatoires, qui ne sont généralement pas des subventions au sens strict, mais par exemple des mouvements de liquidités pour effectuer les paies) passant de 232 Mio F à 268 Mio F, soit une augmentation de 15.6% en un an. Autres dépenses non retenues, celles pour la culture, qui augmentent de pratiquement 3 Mio F, ou 5.2% entre 2008 et 2009.

GRAPHIQUE 1

Dépenses publiques d'éducation, en Mio F constants



La courbe corrigée permet de suivre l'évolution des charges éducatives de manière continue dans le temps, malgré des changements importants dans le plan comptable de l'Etat.

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, Université, HES, SRED)

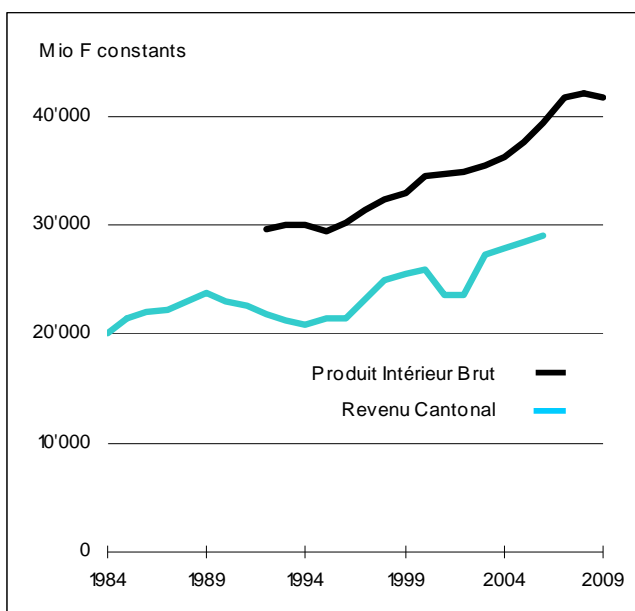
Les dépenses qui, à l'inverse, ne dépendent pas des comptes du DIP mais sont intégrées aux dépenses publiques d'éducation, regroupent les charges de fonctionnement de l'Université qui augmentent de 79 Mio soit 17.2% ainsi que celles des HES-SO, progressant de 37 Mio F ou 27.7%, toujours entre 2008 et 2009. Ces deux groupes de dépenses vont peser lourdement dans l'évolution des dépenses publiques d'éducation globales à cette période sans pour autant apparaître comme tels dans les comptes du DIP. Par ailleurs, ces institutions autonomes sont largement financées par des instances extérieures au canton de Genève (Confédération, autres cantons, coordination intercantonale). L'analyse plus détaillée des dépenses du DIP est présentée plus loin dans la partie 2 du document, notamment pour ce qui est des modifications comptables ou de structure des dépenses.

De manière générale, la forme de la courbe corrigée nous indique un effet de rattrapage en 2009, puisque, ramenée à une augmentation moyenne, l'évolution entre 2003 et 2009 représente un taux de 2.4% par an, et même un taux de 0.8% par an si l'on considère la période de 1990 à 2009. Ces chiffres sont plus en relation avec l'évolution des activités éducatives, et en particulier avec celle des effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants sur les mêmes périodes. Il faut encore signaler l'effet de déflation intervenant entre 2008 et 2009, qui rehausse la valeur réelle (exprimées en francs constants¹) des dépenses en 2009 par rapport aux dépenses nominales (exprimées en francs courants), alors que sur le reste de la période, l'effet de la valeur de l'argent a tendance à aplatis la courbe, et donc à atténuer l'augmentation.

Fléchissement du PIB cantonal genevois en 2009

GRAPHIQUE 2

Revenu cantonal (RC) et Produit intérieur brut (PIB) cantonal genevois, en Mio F constants 1983-2008



Le revenu cantonal (RC) provient de l'OFS (ruptures en 1990 et 1998). Le produit intérieur brut (PIB) cantonal est produit par le Créa et l'OCSTAT (2007 à 2009, chiffres provisoires).

© SRED 2010 (sources : OFS, Créa, OCSTAT, SRED)

Nous disposons cette année d'une série plus complète de résultats pour le produit intérieur brut cantonal genevois (PIB) grâce à l'institut Créa de macroéconomie appliquée, de l'Université de Lausanne. Celle-ci s'étend de 1992 à 2009 et remplace l'ancien indicateur du revenu cantonal qui était calculé par l'OFS jusqu'en 2005. Les chiffres ont aussi été actualisés et sont un peu différents de ceux publiés l'an passé.

Outre qu'il est déjà disponible pour l'année des données comptables les plus récentes, il a aussi l'avantage de correspondre aux indicateurs utilisés au niveaux suisse et international, ce qui le rend comparable et donc plus compréhensible pour le lecteur.

Dans le **GRAPHIQUE 2**, on voit bien les effets de la crise économique et financière sur la production de richesses dans notre canton, avec un grand coup de frein en 2008, puisque la croissance est à 0.7% (6.1% en 2007) et un recul en 2009 (-0.9%). Dans le cas du PIB cantonal, l'effet de déflation dont il est question plus haut atténue la diminution de l'indice en 2009, car exprimé en Mio francs constants.

¹ Le calcul en francs constants fait intervenir l'indice du coût de la vie en moyenne annuelle, qui baisse de 0.5% entre 2008 et 2009.

Le revenu cantonal est donné à titre indicatif, pour que l'on voie son niveau relatif, environ 10 Mia F plus bas, mais avec des évolutions semblables, si l'on fait abstraction des écarts vers les années 2001 et 2002. Ces écarts illustrent par ailleurs la plus grande instabilité du revenu cantonal pour mesurer la richesse produite dans le canton.

Dépenses d'éducation à 5.4% du PIB cantonal genevois en 2009

Le niveau plus élevé du PIB cantonal relativement au revenu cantonal détermine un indicateur « effort pour l'éducation par rapport à la richesse produite » proportionnellement plus bas, comme on peut le voir dans le **GRAPHIQUE 3**. La courbe avec le revenu cantonal est donnée de manière indicative, mais surtout parce que l'on voit qu'avec des évolutions similaires, les grandeurs donnent des visions assez dissemblables de la même réalité.

L'inflexion de la courbe de PIB observée en fin de période se retrouve inversée dans cet indicateur, de façon encore accentuée par la hausse marquée du niveau des dépenses publiques en faveur de l'éducation.

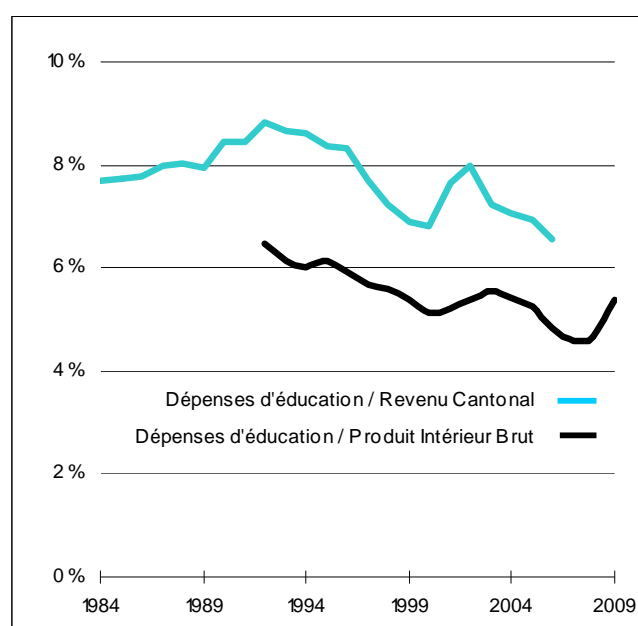
Avec cette mesure, on observe ainsi les effets conjugués de la hausse des dépenses publiques et de la baisse du PIB genevois. Pourtant, aussi brutale soit-elle, l'évolution en 2009 ne nous ramène guère qu'au niveau de 2004-2005, et bien en-dessous de celui de 1992, premier chiffre disponible pour le PIB cantonal, avec un rapport se montant à 6.5%.

En regard du même rapport entre dépenses publiques d'éducation et PIB au plan suisse, le canton de Genève se situait en 2007 à 4.6% tandis que ce rapport était de 5.5% la même année pour l'ensemble du pays (*Regards sur l'éducation*, OCDE 2010). L'OFS produit aussi des données de PIB par habitant, ce qui n'est pas réellement pertinent pour le canton de Genève dans la mesure où une part des richesses est produite par des non-résidents, et que le taux d'emplois par rapport à la population résidente est, de ce fait, particulièrement élevé (un « record mondial de densité de postes de travail » selon Standard et Poor's, avec deux emplois pour trois habitants²).

En comparaison internationale, la Suisse se situe quelque peu en dessous de la moyenne de l'OCDE qui est à 5.7% du PIB, tandis qu'elle est plus élevée que la moyenne de l'Union européenne des dix-neuf se trouvant à 5.3%. On constate qu'il se trouve un certain nombre de pays – spécialement parmi les pays riches – dont les dépenses éducatives se montent à 7.0% et plus du PIB, dont le Danemark (7.1%), l'Islande (7.8%), la Corée (7.0%) et les Etats-Unis (7.6%), mais aussi, hors de l'OCDE, Israël (7.4%) et la Fédération de Russie (7.4%). Pour la plupart de ces pays, il s'agit d'un effort plus prononcé en 2007, notamment pour les Etats-Unis qui étaient à 6.9% en 2000 et à 6.6% en 1995, ou pour la Corée qui était à 6.1% en 2000 et l'Islande à 7.1% (pas de données en 1995).

GRAPHIQUE 3

**Dépenses d'éducation / Revenu cantonal et
Dépenses d'éducation / PIB, en %, 1984-2009**



© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, Créa, OFS, OCSTAT, SRED)

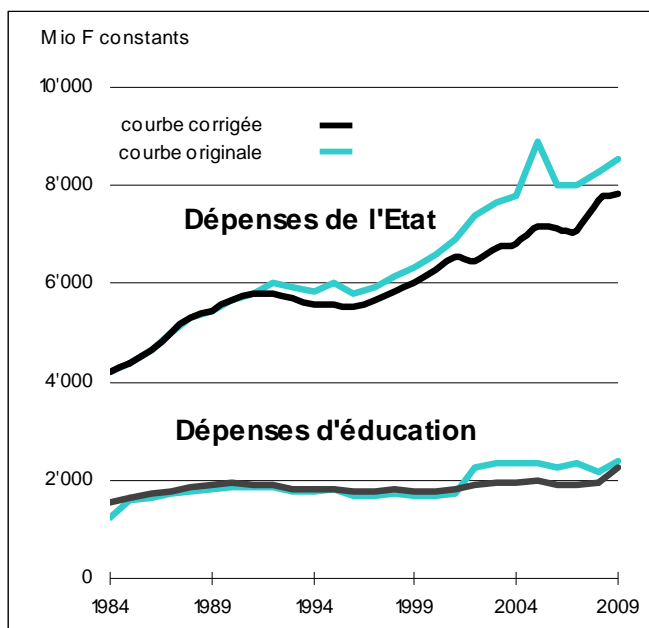
² La Tribune de Genève du 15.4.2010.

Croissance plus importante aussi par rapport aux dépenses de l'Etat

L'année 2009 voit des évolutions passablement différentes de ce qui s'est passé auparavant : exprimées en francs constants et après correction (sans les subventions redistribuées ni les imputations internes entre départements), les dépenses publiques totales au niveau du canton 2009 se montent à 7.832 Mia F, ce qui représente une hausse de 1.8% en un an. Dans le même temps, les dépenses publiques dévolues à l'éducation (et non seulement au DIP) augmentaient de 14.1%, pour se fixer à hauteur de 2.245 Mia F.

GRAPHIQUE 4

Dépenses de l'Etat et dépenses d'éducation, en Mio F constants, 1984-2009



© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, SRED)

données en francs constants et sont corrigées en fonction de la valeur des transferts qui, comme on l'a vu plus haut, ne représentent pas des dépenses au sens strict. Ces orientations divergentes vont influencer le rapport entre ces deux grandeurs, qui est un indicateur en tant que tel, présenté dans la section suivante.

Par ailleurs il est nécessaire de souligner l'importance des corrections effectuées, tant sur les dépenses d'éducation que pour celles de l'Etat. Il est évident que les modifications des modes d'inscription comptable d'une année à l'autre empêchent une comparaison directe et provoquent des mouvements dans les montants inscrits qui ne reflètent pas uniquement – et qui cachent même – les évolutions dans les dépenses des départements.

La courbe des dépenses d'éducation visible dans le **GRAPHIQUE 4** est la même que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 1**, mais à une échelle plus petite, permettant de la présenter face à celle des dépenses publiques de l'Etat. Dans ce graphique, on peut voir que les dépenses d'éducation n'ont pas beaucoup progressé entre 1988 et 2008, puisqu'un montant de 1'941 Mio F est déjà atteint en 1990. Les années 1993 à 2002 se situent même à un niveau nettement en dessous de celui atteint auparavant. L'année 2009 apparaît ainsi en rupture avec la relative stabilité antérieure. Mais ce changement doit être relativisé dans la mesure où il résulte en grande partie de changement dans le calcul des charges de loyer, de charges informatiques différemment imputées et de charges des institutions de niveau tertiaire qui ne sont pas entièrement intégrées dans les comptes du DIP.

Comparées à celles de l'Etat, les dépenses consacrées à l'éducation présentent sur le long terme une vision assez différente. Les deux courbes sont

Les dépenses d'éducation représentent 28.7% des dépenses publiques en 2009

En suivant l'indicateur des dépenses publiques pour l'éducation relativement à l'ensemble des dépenses publiques du canton de Genève dans le **GRAPHIQUE 5**, on relève effectivement une rupture en 2009, avec une inversion de tendance qui porte le taux à 28.7%, mais on remarque aussi qu'une telle évolution avait déjà eu lieu en 2002, avec une remontée à 29.2%.

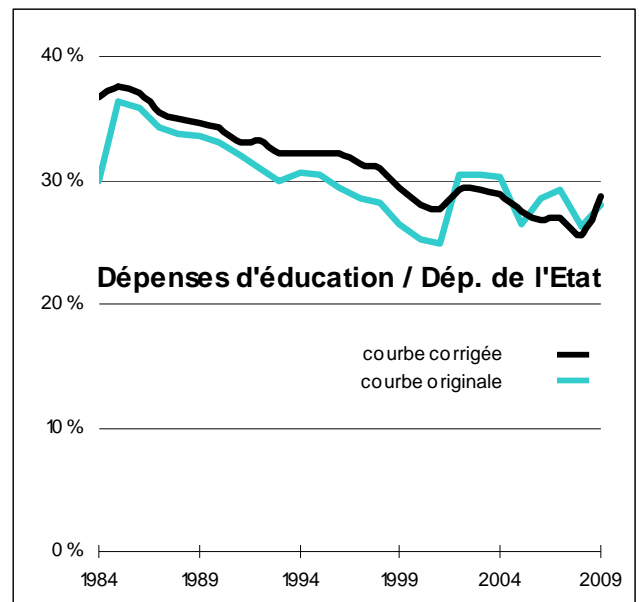
Là encore on observe les effets conjugués des deux groupes de dépenses, au niveau de l'Etat et pour les seules dépenses d'éducation. En 2009, tandis que la croissance des dépenses de l'Etat ralentit, celle des dépenses destinées à l'éducation s'accélère. Ces deux tendances contribuent ainsi à l'évolution à la hausse de l'indicateur ci-contre.

Il faut relever que la diminution continue de la part de l'éducation n'est pas en soi une bonne chose car, comme on le voit dans les indicateurs produits par l'OCDE présentant les différents pays, une diminution peut autant être le signe d'un gain d'efficacité qu'un désengagement dans le secteur de l'éducation, ou simplement une augmentation dans d'autres domaines des dépenses publiques. Il est donc nécessaire d'associer la lecture de ces données à d'autres informations financières ou non financières.

La mise en regard de cet indicateur avec des équivalents au niveau international n'est pas réellement pertinente, car les dépenses du canton n'incluent pas une série de dépenses n'existant qu'à l'échelle du pays, telles celles de la défense nationale, alors qu'en Suisse les dépenses d'éducation relèvent avant tout des cantons, particulièrement si l'on parle de l'enseignement obligatoire et même au postobligatoire non tertiaire. À titre indicatif, la part des dépenses d'éducation (tous niveaux confondus) en pourcentage des dépenses publiques s'élève à 12.2% en 2007 pour l'ensemble de la Suisse (*Regards sur l'éducation*, OCDE 2010) en forte diminution relativement à l'année 2000 (15.6%). Cela est assez nettement en-dessous du niveau moyen de l'OCDE qui est à 13.3% et en augmentation par rapport à 2000 (13.0%).

GRAPHIQUE 5

Dépenses d'éducation / Dépenses de l'Etat, en %, 1984-2009



© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, SRED)



II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP

Pour prolonger l'analyse des dépenses publiques d'éducation qui est présentée dans le premier chapitre, il apparaît nécessaire de détailler les dépenses du Département de l'instruction publique (DIP) à Genève. Le DIP recouvre la plus grosse part des dépenses publiques pour l'éducation, mais inclut aussi d'autres dépenses qui, bien que souvent liées aux institutions scolaires, demandent à être distinguées. C'est le cas notamment dans les calculs de dépenses unitaires du chapitre suivant. Il convient aussi d'entrer dans la composition des dépenses de façon à comprendre l'utilisation des ressources financières, et ses conséquences en particulier dans la gestion du personnel.

La démarche développée depuis maintenant plusieurs années consiste à évoluer progressivement à partir de données comptables pour produire une information cohérente – dans la mesure du possible – sur une période de dix ans, de 2000 à 2009, de manière à redonner une dimension temporelle aux résultats les plus récents. Les décompositions et recompositions successives de l'information initiale permettent la mise en relation de celle-ci avec des données de ressources humaines. L'information financière est ainsi complétée par des statistiques sociodémographiques, contribuant à la compréhension du fonctionnement de l'ensemble du système éducatif, du point de vue de ses ressources.



Dépenses de fonctionnement du DIP

Les données comptables, base de la statistique financière

La comptabilité n'est pas seulement la base légale de l'utilisation des ressources financières, elle donne aussi l'état le plus objectif de la répartition de ces ressources dans différentes catégories à la fois dans les revenus et dans les charges. Elle permet donc une explication et une discussion à partir d'éléments solides et en principe compréhensibles par tous.

Les catégories peuvent elles-mêmes être mises en débat, notamment sur leur pertinence en regard des questions posées ou à propos de leur actualité. C'est ce que nous essayons de faire tout au long de cette publication. Les choix sur les critères de reconstitution des données sont souvent dictés par des considérations pragmatiques, et, en exposant ces choix et ces critères, nous pouvons le mieux contribuer à éclairer les données des tableaux statistiques, des indicateurs ou des graphiques.

Dans ce sens, il est important de saisir la différence de nature entre des données comptables, qui répondent à des impératifs légaux de divers ordres (cohérence sur une période annuelle, respect des responsabilités administratives, transparence des mouvements financiers, etc.) et des informations statistiques qui se réfèrent à des définitions différentes, tant du point de vue du périmètre traité (pouvant dépasser les limites du DIP) que des objets présentés (par exemple en ne respectant pas la structure administrative et comptable mais en regroupant des activités transversales). Le passage d'une logique comptable à une logique statistique peut présenter des

difficultés importantes et nécessiter des estimations et approximations qui ne sont pas forcément compatibles avec la rigueur et la précision de la comptabilisation officielle ou des budgets en francs ou postes. Il est ainsi impératif de préciser quand on parle de chiffres comptables ou budgétaires ou quand on traite de données reconstituées pour la compréhension du fonctionnement.

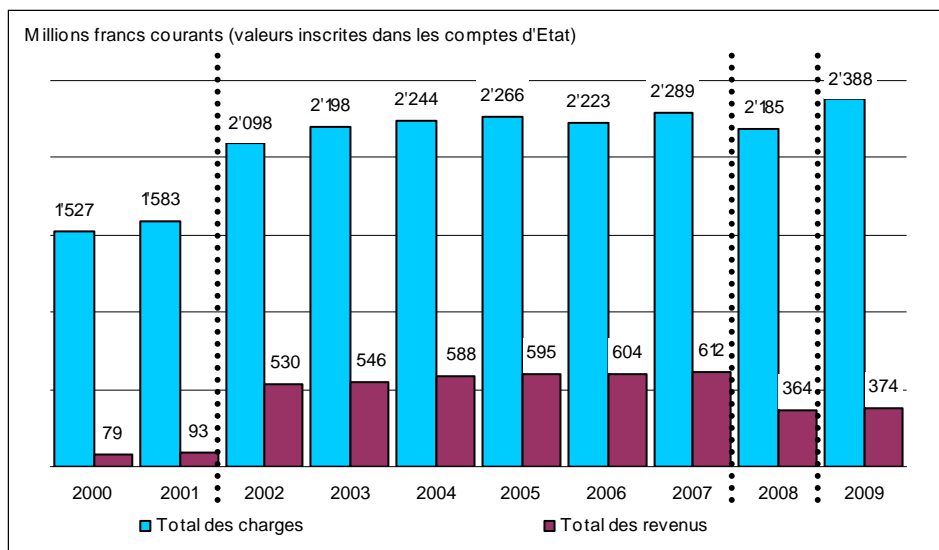
L'année 2009 fait apparaître une nouvelle rupture dans les données comptables

Plusieurs grandes ruptures marquent la série de données que représente la partie du DIP dans les comptes d'Etat, que l'on peut voir dans le **GRAPHIQUE 6** ci-dessous. Les lignes pointillées montrent les disjonctions les plus importantes de l'information comptable, car en réalité chaque année voit apparaître des différences soit dans le mode d'inscription soit dans la structure scolaire. Les différences les plus minimes n'influencent pratiquement pas la lecture de l'information statistique, ou sont corrigées sans que cela ne se voie dans les graphiques. Reste que des changements massifs doivent être compensés pour permettre la lecture longitudinale.

En 2002, l'inscription dans les comptes de flux financiers « en transit » augmente de plus de 500 Mio F le compte du DIP, sans représenter de dépenses supplémentaires. En 2008, ces mêmes inscriptions changent de contenu, créant une baisse de l'ordre de 300 Mio F à la fois sur les charges et sur les revenus.

GRAPHIQUE 6

Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 2000-2009



Les changements de structure scolaire et comptable empêchent une comparaison dans le temps.

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, SRED)

En 2009, le modèle comptable change encore par rapport à 2008, d'abord avec l'inscription des dépenses d'informatique, en particulier pour le parc pédagogique – ce qui touche directement le DIP – qui n'était pas imputé auparavant dans le compte DIP.

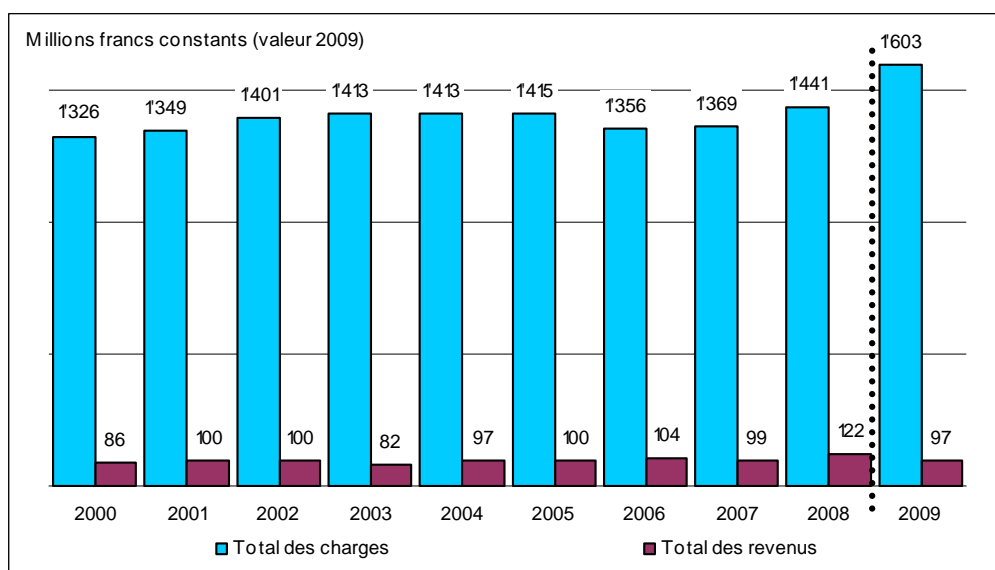
Ensuite, de manière plus importante, avec un nouveau calcul des charges de bâtiments. Ce nouveau mode d'inscription des charges de bâtiments se base sur un coût moyen au mètre carré, d'un montant de 186 F pour les locaux administratifs ou scolaires, et de 80 F pour les dépôts, entrepôts et parkings. Cette charge s'apparente à un loyer dans la mesure où elle inclut des dépenses de personnel, des dépenses générales et des amortissements, et aussi parce qu'elle s'applique de façon unitaire sur la surface occupée, indépendamment du coût effectif du bâtiment, mais selon un coût théorique. Ces charges sont toujours incluses dans les « imputations internes », c'est-à-dire qu'elles sont régies par un autre département.

Rupture de la série en 2009 : analyser les contenus

Le **GRAPHIQUE 7** présente les charges et revenus du DIP après qu'ils aient été corrigés pour obtenir une série homogène, et surtout sans les dépenses de l'Université et des HES, définissant ainsi un périmètre plus resserré, n'incluant pas ces institutions de niveau tertiaire et largement autonomes dans la gestion de leurs ressources. Le niveau des dépenses est passablement plus bas que ce qui apparaît dans le compte d'Etat, ce qui donne une lecture particulière, centrée essentiellement sur les activités sous la responsabilité directe du DIP. On y trouve les dépenses des trois ordres d'enseignement – primaire, cycle d'orientation et postobligatoire – mais aussi celles des offices rattachés au DIP – OFPC, OJ – ainsi que des administrations centrales et transversales. Un certain nombre de subventions est présent dans ces totaux, mais elles ne concernent ni l'Université ni les HES.

Les corrections effectuées consistent à sortir les charges qui ne sont pas des dépenses effectives et à réintroduire les dépenses enregistrées ailleurs, notamment en ôtant les transferts qui ne sont pas des subventions à proprement parler mais des flux financiers « en transit », pour le compte d'un organisme subventionné comme c'est le cas pour l'Université et pour les HES.

Pourtant en 2009 il subsiste une rupture qui est due au nouveau calcul des charges de bâtiments, dont l'impact sur le total des dépenses n'a pas pu être corrigé, parce que ces mêmes données n'existaient pas avant 2009 – puisque ce sont des charges directes qui étaient imputées – et ne sont pas reconstituables rétroactivement pour reconstituer la série chronologique. En l'état, nous avons indiqué la rupture par un trait tillé, quand celle-ci interagissait nettement avec le résultat. Dans ce cas, il est nécessaire d'identifier clairement les éléments constitutifs de cette rupture.



GRAPHIQUE 7

Charges et revenus DIP, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2009), 2000-2009

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, SRED)

En 2009, le total des transferts de charge effectués sous la rubrique des *imputations internes* représentait 209.6 Mio F, alors qu'ils étaient de 98.1 Mio F en 2008. Ces imputations expliquent la plus grande part de l'augmentation des charges du DIP, considérées sans les dépenses affectées à l'Université et aux HES. Les seules *charges de bâtiments* (nature de dépenses 391) passent de 70.9 Mio F en 2008 à 167.4 Mio F en 2009, soit une augmentation de 96.6 Mio F ou 136%. Cette partie des imputations est directement concernée par le passage à une forme de « loyer » imposé par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

L'autre partie des imputations touchée par de nouvelles charges est la nature 395, qui apparaît en 2008 avec 27.1 Mio F, correspondant à l'introduction d'un « coût par poste informatique » pour les emplois administratifs, et qui passe à 41.9 Mio F en 2009 avec l'extension du système de coût par poste informatique aux emplois pédagogiques. L'augmentation est de 14.8 Mio F entre 2008 et 2009, soit 54.5%. Auparavant, les charges informatiques n'étaient pas incluses dans les dépenses des départements.

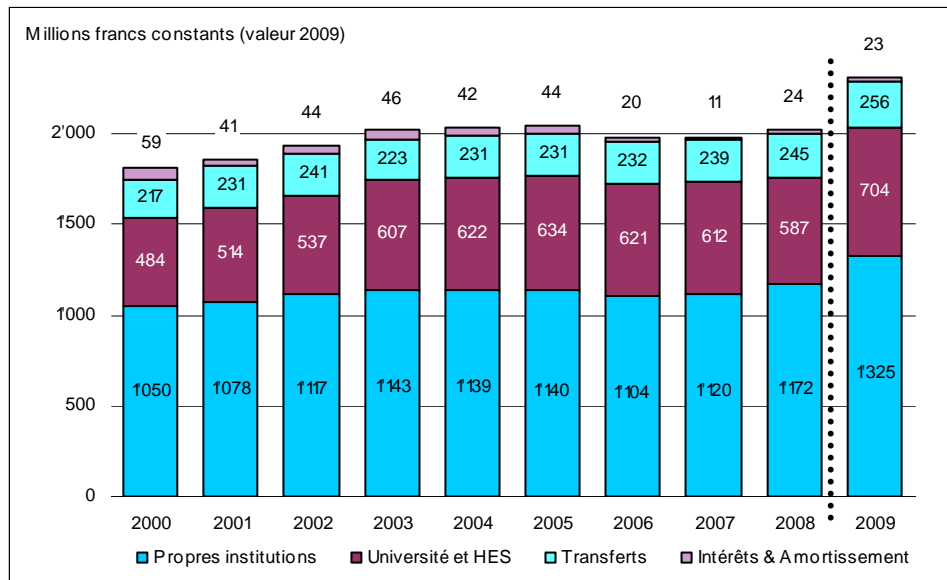
L'augmentation liée à ces modifications comptables représente un peu plus de 110 Mio F, c'est-à-dire 69% de l'augmentation totale qui se monte à 162.8 Mio F (soit 11.3% d'augmentation). Le reste de l'augmentation se monte à 51 Mio F, soit 3.2% en une année. Il est à signaler que dans le même temps, les revenus diminuaient de 25.4 Mio F, ce qui fait -20.8%. Les effets conjugués sur les charges (sans les modifications de calcul des *imputations internes*) et sur les revenus portent l'augmentation de la charge nette à 76.8 Mio F ou 5.1%.

Evolutions différentes selon la perspective

La présentation selon le périmètre restreint – sans Université ni HES – donne une idée du poids des activités des institutions directement rattachées au DIP. D'autres angles de vue sont nécessaires pour approcher la réalité financière du département, et pour donner une image plus complète des activités éducatives. Nous avons choisi d'une part l'approche avec les charges de fonctionnement de l'Université et des HES (c'est-à-dire sans les dépenses spécifiquement affectées à la recherche, ni les fonds privés) qui regroupe les dépenses des institutions publiques dans leurs activités ordinaires d'éducation et de formation, et d'autre part l'approche selon les dépenses du périmètre restreint avec les dépenses nettes pour les institutions du tertiaire, c'est-à-dire pour ces dernières la charge de financement qui revient à l'Etat de Genève, sans tenir compte des financements externes de diverses sources et venant par divers biais (soit directement aux institutions soit transitant par le DIP).

GRAPHIQUE 8

Charges d'investissement, de transferts³, dépenses de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2008), 2000-2009



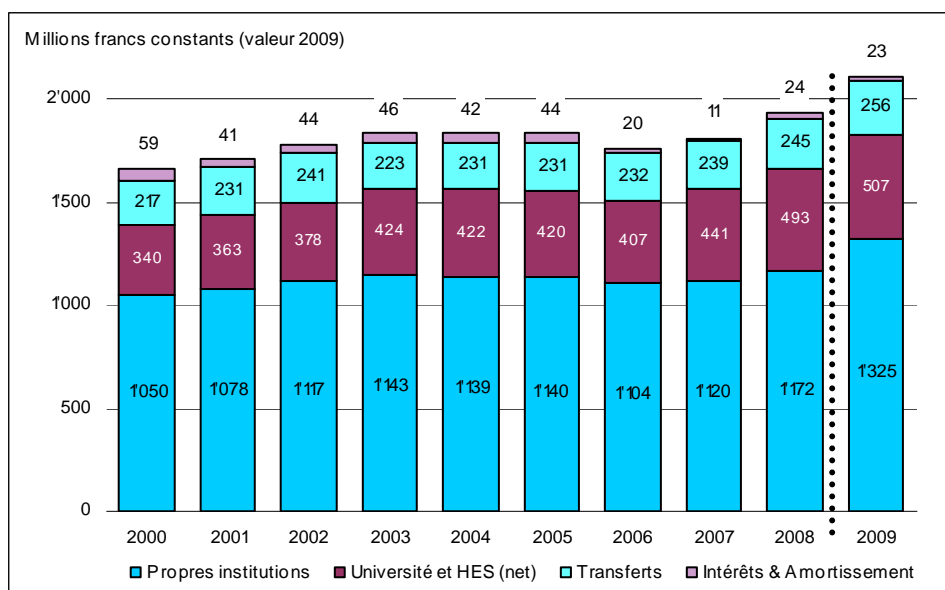
© SRED 2010 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

La première approche, avec les dépenses pour le fonctionnement ordinaire, est présentée dans le **GRAPHIQUE 8**, où l'on observe aussi la rupture décrite plus haut, due aux nouveaux calculs d'imputation de coûts de bâtiments.

³ Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

- L'augmentation visible sur le groupe des *propres institutions* se monte à 153.8 Mio F, soit 13.1% inclut les changements sur les imputations ; sans celles-ci, la hausse revient à 42.2 Mio F ou 3.2% entre 2008 et 2009. Ce groupe est le plus important en volume, avec 57.4% du total des dépenses ;
- pour *l'Université et les HES*, la correction est plus difficile à opérer dans la mesure où les imputations n'apparaissent pas dans le compte du DIP ; dans la comptabilité de l'Université on observe aussi une augmentation de 64.3 Mio F dans les charges de bâtiments. En faisant abstraction des nouvelles charges universitaires, la progression de ce groupe est de 52.7 Mio F entre 2008 et 2009, soit 7.5%, au lieu de 117 Mio F ou 19.9% dans le graphique ;
- les autres charges ne sont pas concernées par ces modifications et se voient respectivement augmentées de 4.2% pour les *transferts* et diminuées de 5.4% pour les charges *d'intérêts et amortissement*.

La deuxième approche, avec les coûts nets pour le groupe *Université et HES*, est visible dans le **GRAPHIQUE 9** ci-dessous, dans lequel on voit le même type d'évolution, plus précoce d'une année puisqu'un premier pic est atteint en 2004 (2005 dans la série précédente) alors que la deuxième hausse commence déjà en 2007 (au lieu de 2008). D'une certaine façon on pourrait interpréter cet effet par un financement cantonal anticipant légèrement la croissance des dépenses de fonctionnement.



GRAPHIQUE 9

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2008), 2000-2009

© SRED 2010 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

L'ensemble de la série avec les coûts nets se situe un peu plus bas que celle avec les coûts de fonctionnement, ce qui signifie que le financement cantonal ne couvre qu'une partie des charges de fonctionnement des institutions de niveau tertiaire, alors que les charges de recherche sont en principe assumées par des instances spécifiques, publiques ou privées.

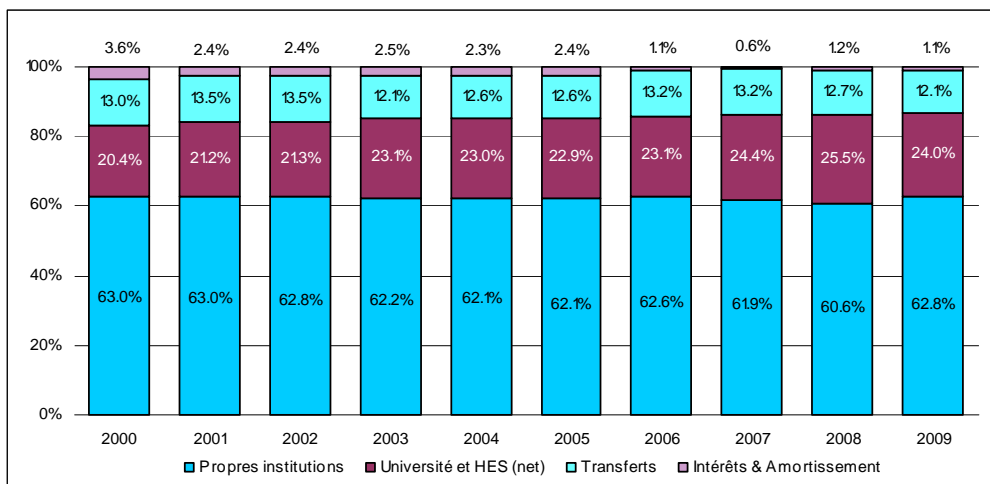
Entre 2008 et 2009, la charge nette représentée par *l'Université et les HES* pour l'Etat de Genève passe de 493 Mio F à 507 Mio F, c'est-à-dire 14.1 Mio F d'augmentation, ce qui représente 2.9%. Dans le cas de l'approche par le financement, le mode de calcul des imputations importe peu, car seul le total net est retenu, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses moins l'ensemble des revenus. Il est à signaler que le total net de l'Université est négatif (-0.3%), alors que celui des HES

progresse de l'ordre de 16% sur la même période, mais sur un montant net (106 Mio F) représentant un peu plus du quart de celui de l'Université (401 Mio F) en 2009.

Sous l'angle du financement de l'enseignement tertiaire, l'ensemble des dépenses pour les *propres institutions* représente encore plus, puisque ce groupe de dépenses constitue 62.8% des dépenses (**GRAPHIQUE 10**). A l'inverse, la part que représentent les institutions du tertiaire diminuent d'importance pour arriver à hauteur de 24.0% du total en 2009.

GRAPHIQUE 10

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 2000-2009



© SRED 2010 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

Dans ce même graphique, on observe que les charges liées aux intérêts et amortissements diminuent des deux tiers sur l'ensemble de la période 2000-2009. Elles se montent à 1.1% de l'ensemble en 2009, après être descendues à 0.6% en 2007. Ces fluctuations sont le résultat de changements dans la manière d'inscrire ces charges dans les comptes des départements, en même temps que de changements dans la politique d'amortissement et de gestion des intérêts par les services financiers de l'Etat. Dans tous les cas, la gestion de ces dépenses n'est pas assurée par le DIP.

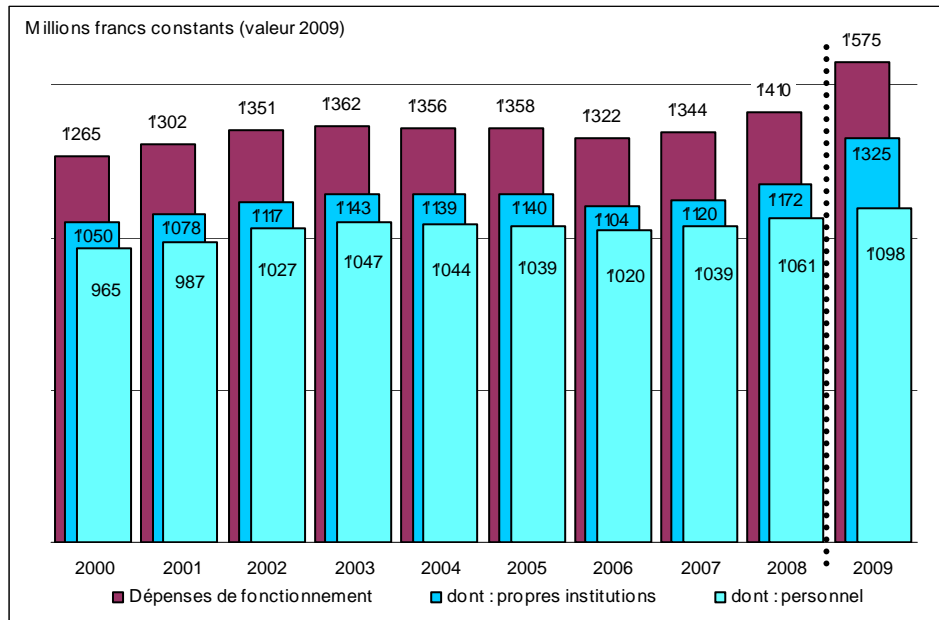
Les **GRAPHIQUES 9 et 10** peuvent être considérés comme un peu hybrides dans la mesure où sont présentées des charges brutes pour les « propres institutions » et des charges nettes pour le groupe « Université et HES ». Cette dualité reflète la différence de relations entre le DIP et ces institutions, dans le premier cas celles-ci sont sous l'autorité directe du département, dans le second elles en sont largement autonomes.

Charges de personnel en progression de +3.4% en 2009

L'étape suivante consiste en une décomposition des dépenses totales « sans Université ni HES » pour dégager les dépenses de fonctionnement (sans les charges liées à l'investissement), les dépenses pour les propres institutions (sans les subventions ni les transferts) et les dépenses de personnel (sans les biens & services, ni les charges pour les bâtiments).

Alors que les dépenses de fonctionnement sont touchées directement par les changements de calculs des imputations internes, tant pour les bâtiments que pour le matériel informatique des enseignants, ce qui produit la rupture entre 2008 et 2009 dans les données du **GRAPHIQUE 11** (page suivante), alors que cette même rupture de la série touche aussi les résultats pour les propres institutions – qui ont des loyers et du matériel informatique pédagogique –, les dépenses de personnel, elles, sont lisibles sur l'ensemble de la période, n'étant pas affectées par ces modifications comptables.

De la sorte, les dépenses de personnel du DIP sans Université ni HES représentent 1'098 Mio F en 2009, en augmentation de 3.4% par rapport à 2008 avec 36.5 Mio F de plus. On pourra remarquer que cette évolution est en partie due à l'effet de déflation sur la monnaie, dans la mesure où ces dépenses sont données en francs constants. Sans cet effet, la hausse en francs courants est de 2.9%.



GRAPHIQUE 11

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2009), 2000-2009

© SRED 2010 (sources : comptes d'Etat, SRED)

Sans l'effet des changements dans les imputations, l'augmentation des dépenses de fonctionnement est de l'ordre de 52.6 Mio F ou 3.7% et de 41 Mio F sur les dépenses pour les propres institutions, soit 3.5% en un an (pour rappel, il ne s'agit pas de charges nouvelles, mais bien d'un nouveau mode d'attribution de ces dépenses aux différents départements). L'effet de déflation sur la monnaie intervient dans toutes les données exprimées en francs constants (voir en fin de chapitre).

Quelle évolution des effectifs en 2009 ?

Les évolutions financières sont aussi à suivre dans leurs relations avec la charge en personnel qui est exprimée en postes équivalent plein-temps (EPT). Là encore, plusieurs approches viennent apporter chacune sa part d'information, notamment en ce qui concerne la manière de comptabiliser les postes. La plupart des statistiques sur la charge de personnel exprimée en postes se basent sur la situation en fin d'année, qui permet de comparer des photos instantanées de la situation de l'emploi à des moments précis. Pourtant, si l'on rapporte des postes occupés à des sommes dépensées annuellement, il est préférable de prendre en considération l'*occupation moyenne* en postes sur l'année civile, correspondant à la période de référence de la comptabilité financière. Ce sont les données présentées dans le **TABLEAU 11** en annexe.

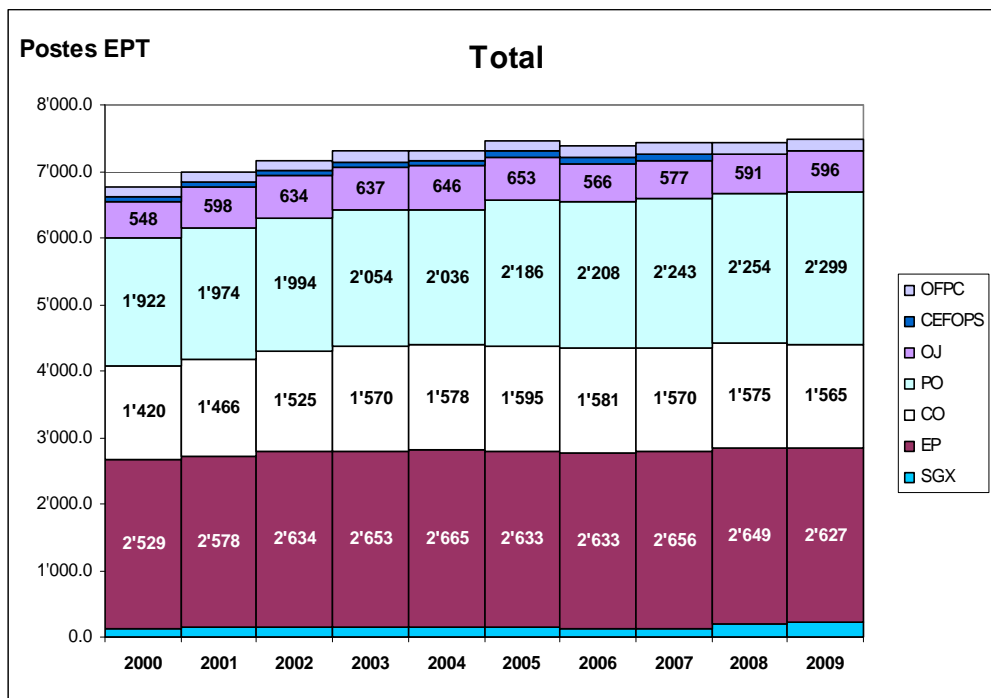
Dans la section qui suit, nous avons pris l'option de présenter des effectifs en fin d'année, ce qui permet de présenter la même situation selon l'unité budgétaire, le groupe de fonctions ou selon d'autres paramètres sociodémographiques, sur la base des mêmes effectifs.

Les graphiques sont présentés sans l'Université ni les HES, ce qui définit le « petit DIP » par opposition à l'ensemble des institutions publiques d'enseignement et de formation, ce qui change aussi les totaux et donc les pourcentages. D'une certaine manière, cela permet d'éviter que les fluctuations des effectifs au niveau tertiaire n'influencent les pourcentages des écoles présentées.

L'effectif complet du personnel du « petit DIP » se monte à 7'469.4 postes EPT à la fin 2009. Répartis entre les différentes unités budgétaires, on voit, dans le **GRAPHIQUE 12**, que les trois grands ordres d'enseignement représentent la plus grande partie des effectifs, avec par ordre d'importance l'enseignement primaire (y compris le niveau enfantin) avec 2'627 postes (35.2%), l'enseignement postobligatoire, avec 2'299 postes (30.8%) et le cycle d'orientation, avec 1'565 postes (20.9%).

GRAPHIQUE 12

Postes occupés selon l'unité administrative (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 2000-2009



© SRED 2010 (sources : SIRH, SRED)

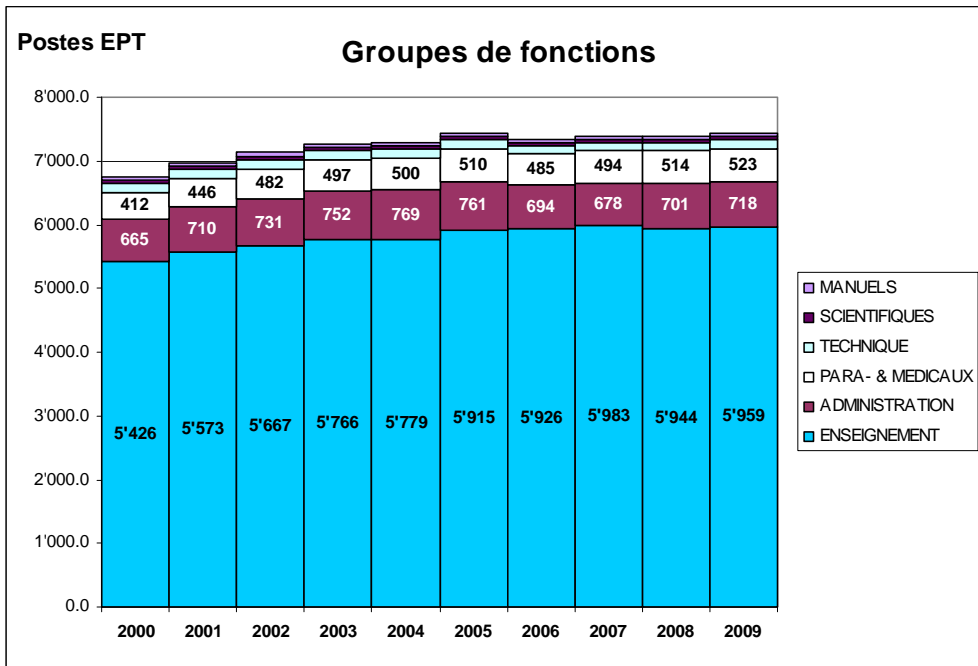
L'évolution annuelle montre une hausse de 39.4 postes EPT, ce qui fait 0.5%. Dans les unités budgétaires, la progression la plus prononcée touche les services généraux (SGX, regroupant le secrétariat général et la présidence, ainsi que les services transversaux et logistiques), qui passent de 190.1 à 211.3 EPT, soit 11.2% avec 21.2 postes de plus. En termes absolus, c'est l'enseignement postobligatoire qui connaît la plus forte augmentation, avec 45.1 postes. C'est d'ailleurs le seul ordre d'enseignement à la hausse, l'enseignement primaire perdant 21.4 postes (-0.8%) et le cycle d'orientation 10.3 (-0.7%).

Sur l'ensemble de la période 2000-2009, la progression totale est de 698.7 postes EPT, ou 10.3% (1.1% en moyenne annuelle). Pour les ordres d'enseignement, le postobligatoire vient en premier (incluant le CEFOPS) avec 300.2 postes, soit 15.0%, suivi du cycle d'orientation (144.3 EPT, 10.2%) et du primaire (98.5 EPT, 3.9%). Les services d'appui vont de 48.5 postes à l'OJ (8.8%), 29.7 postes à l'OFFPC (21.0%), à 77.4 postes dans les services généraux (57.8%). Pour ces derniers, il convient de préciser qu'ils ont accueilli le Service Écoles-Médias (SEM) en 2008, dont les activités avaient d'abord été regroupées au sein de l'enseignement postobligatoire, mais qui étaient initialement réparties dans les trois ordres d'enseignement.

Ces mêmes effectifs du DIP – sans Université ni HES – sont présentés dans le graphique suivant non plus selon l'unité administrative, mais selon le groupe de fonctions dans lequel se trouve chaque poste (page suivante). On observe alors les mêmes totaux généraux, mais avec des groupes de tailles et de contenus différents.

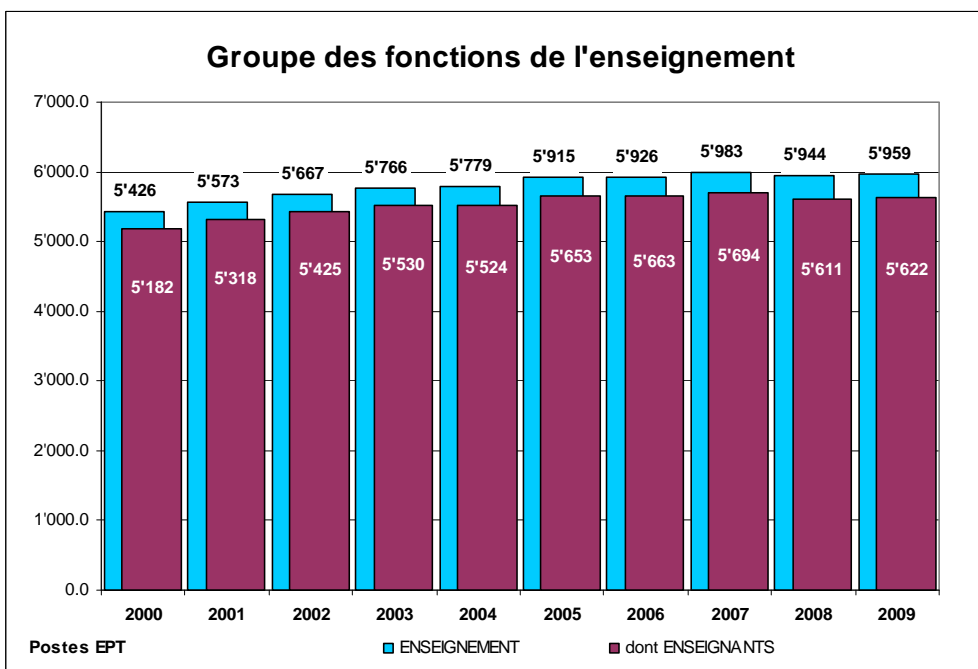
Les **groupes de fonctions** ressortent de l'organisation administrative de l'Etat, qui rassemble des familles d'activités définies à la fois par le domaine d'activité et par le type de formation. Cette classification est décrite en annexe.

Dans le **GRAPHIQUE 13**, on constate immédiatement que le groupe le plus important en nombre, et qui croît de près de 10% sur la période 2000-2009, est celui de l'enseignement, qui inclut non seulement les enseignants, mais encore les cadres de l'enseignement et d'autres fonctions éducatives. Entre 2008 et 2009, ce groupe augmente de 14.6 postes EPT, ou 0.2%.



GRAPHIQUE 13

Postes occupés selon le groupe de fonctions (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 2000-2009



GRAPHIQUE 14

Postes occupés au sein du groupe de l'enseignement (sans Université ni HES), situation en fin d'année, 2000-2009

© SRED 2010 (sources : SIRH, SRED)

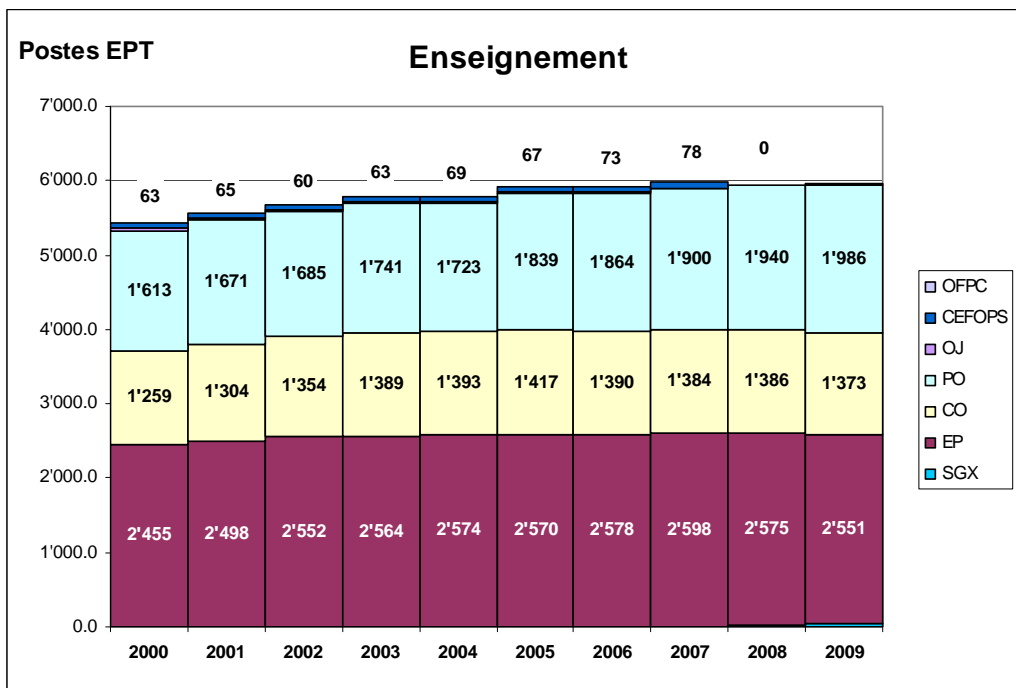
En ne considérant que les enseignants, l'augmentation la dernière année est de 11.0 postes (0.2%), tandis que sur la période complète elle est de 8.5% (moins de 1% annuel), soit moins que pour l'ensemble du groupe de l'enseignement.

Diminution sur le groupe « enseignement » au primaire et au cycle d'orientation

Pour la deuxième année consécutive, la dotation en postes du groupe de l'enseignement diminue au primaire (-23.9 EPT ou -0.9%) pour se retrouver en 2009 au niveau de 2002 ; elle diminue aussi au cycle d'orientation (-12.9 EPT ou -0.9%), tandis que la tendance est inversée au postobligatoire (+46.1 EPT ou +2.4%), après avoir baissé en 2008 (PO et CEFOPS ensemble).

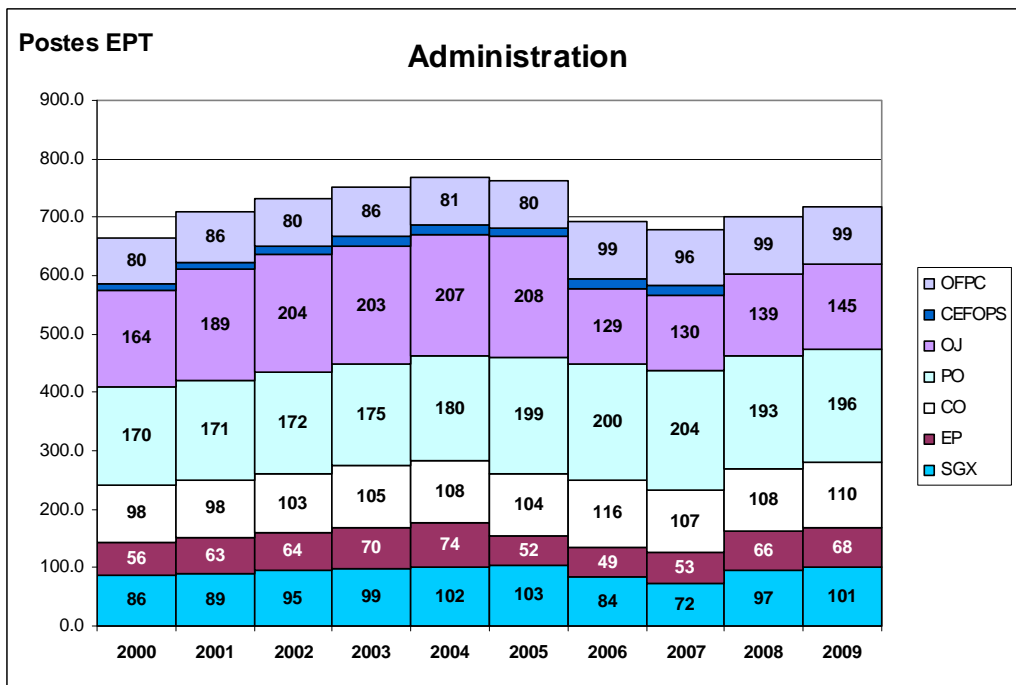
GRAPHIQUE 15

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, par école ou office (situation en fin d'année), 2000-2009



GRAPHIQUE 16

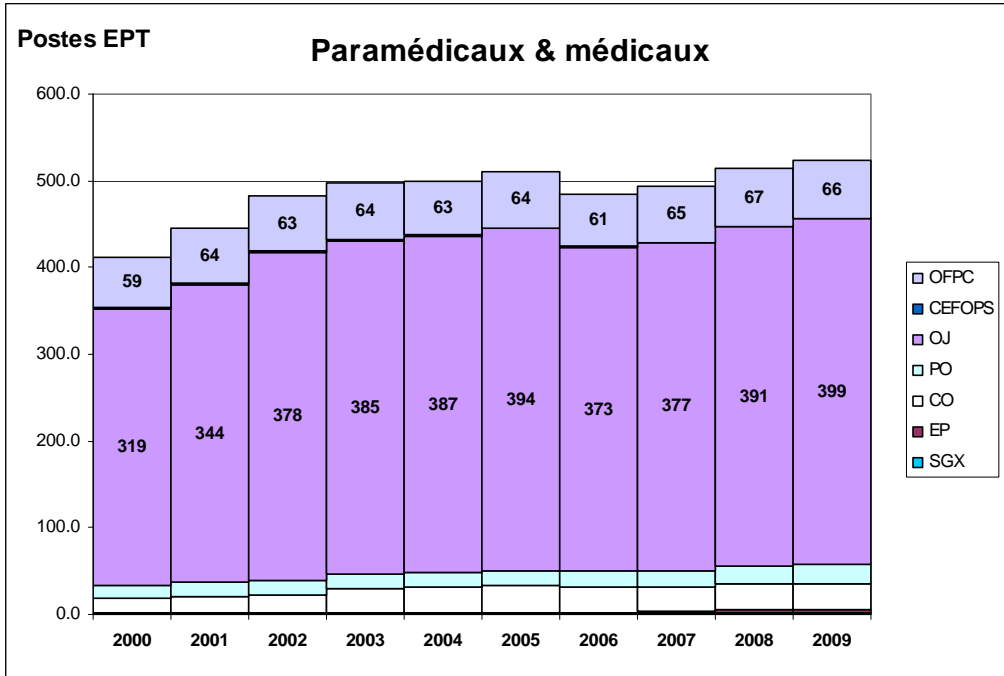
Postes occupés au DIP au sein du groupe « administration », par école ou office (situation en fin d'année), 2000-2009



© SRED 2010 (sources : SIRH, SRED)

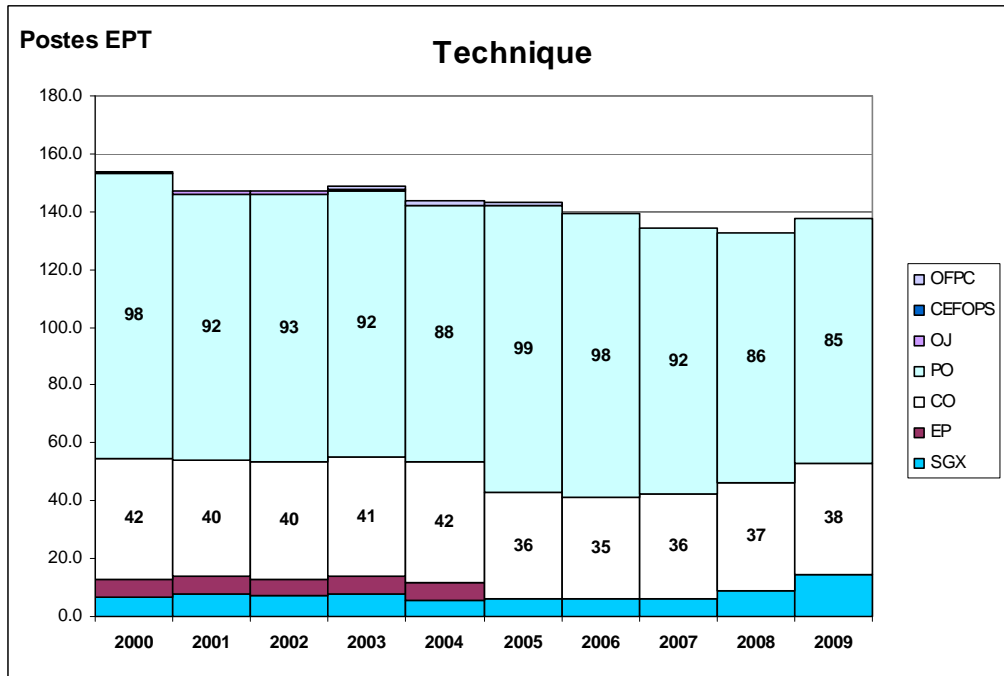
Le groupe « administration » évolue de façon marquée au long de la période, avec notamment une réduction importante pour l'Office de la Jeunesse (OJ) en 2006, en relation avec des restructurations et la sortie hors du DIP de la partie adulte du Tuteur général. En 2009, la tendance est à la hausse (EP 3.5%, CO 2.3%, PO 1.1%, SGX 4.2%, OJ 4.0%), à l'exception de

l'OFPC qui est stable à hauteur de 98.5 postes (-0.3%). Le groupe des *paramédicaux et médicaux* dans le **GRAPHIQUE 17** concerne principalement l'OJ, qui fournit des services aux ordres d'enseignement, principalement à l'enseignement primaire, mais aussi directement à la population mineure. L'OJ dispose de 399 postes en 2009, suite à une augmentation de 7.8 postes qui constitue 2.0% d'augmentation.



GRAPHIQUE 17

Postes occupés au DIP au sein du groupe « para- & médicaux », par école ou office (situation en fin d'année), 2000-2009



GRAPHIQUE 18

Postes occupés au DIP au sein du groupe « technique », par école ou office (situation en fin d'année), 2000-2009

© SRED 2010 (sources : SIRH, SRED)

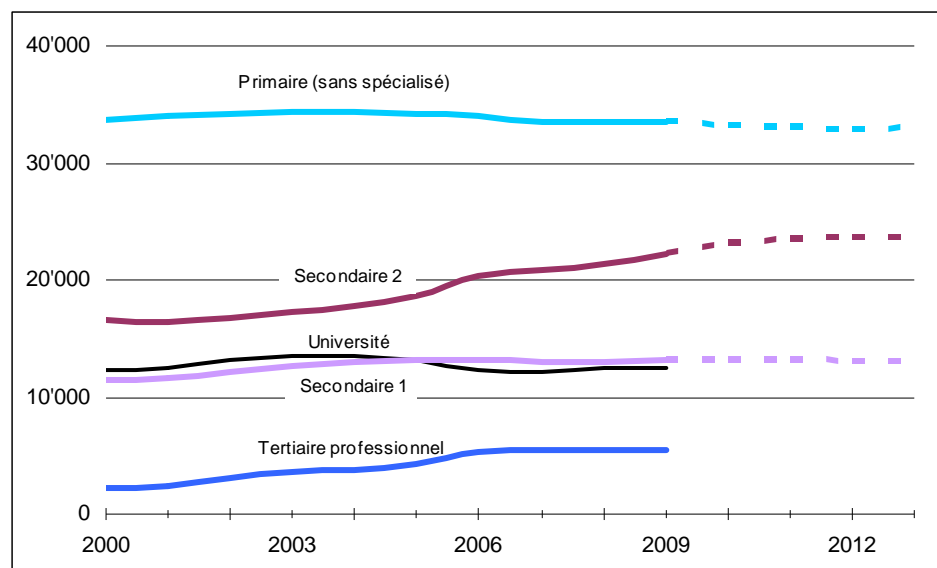
Dans le groupe des fonctions *techniques*, les effectifs sont plus modestes et concernent avant tout le postobligatoire (-1.5 EPT en 2009, soit 1.7%) et le cycle d'orientation (+1.3 EPT, ou 3.5%). Il s'agit essentiellement d'assistants techniques (118.3 postes), ainsi que de quelques personnes aux moyens audiovisuels, principalement au sein du SEM rattaché aux services généraux (6.6 postes).

Evolution la plus marquée au postobligatoire

Alors que l'enseignement obligatoire, regroupant primaire et cycle d'orientation, ne progresse que de 96 élèves (0.2%) en 2009, l'ensemble du périmètre du DIP, y compris le postobligatoire (mais sans Université ni HES), croît de 941 élèves ou apprentis, soit une progression de 1.4% en un an. Ainsi, la baisse de -0.2% observée en 2007 sur les institutions d'enseignement du DIP reste un phénomène limité dans le temps. Il faut en effet remonter à 2000 pour trouver une valeur négative à l'évolution des effectifs d'élèves et d'apprentis.

GRAPHIQUE 19

Effectifs d'élèves, étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 2000-2009 et prévisions d'effectifs⁴ pour la période 2010-2013



© SRED 2010 (sources : NBDS, SRED)

La vague qui touche l'enseignement postobligatoire depuis 2003-2004, avec une pointe de 8.5% d'augmentation des effectifs en 2006, avait traversé le cycle d'orientation dès les années 1998-1999, mais avec des taux un peu moindres (tout de même 4.6% en 2002), et encore auparavant l'enseignement primaire qui connaissait des taux de croissance de plus de 2% jusqu'au coup d'arrêt de 2002, année de reflux avec -2.2%.

Cette poussée démographique représente bien entendu une pression en termes de demande de prestations scolaires, mais encore dans les domaines de l'orientation, de la santé et de la protection de la jeunesse. Les conséquences vont encore au-delà du DIP puisque les communes sont amenées à fournir d'autres prestations, en particulier la mise à disposition de locaux aux écoles et les activités parascolaires.

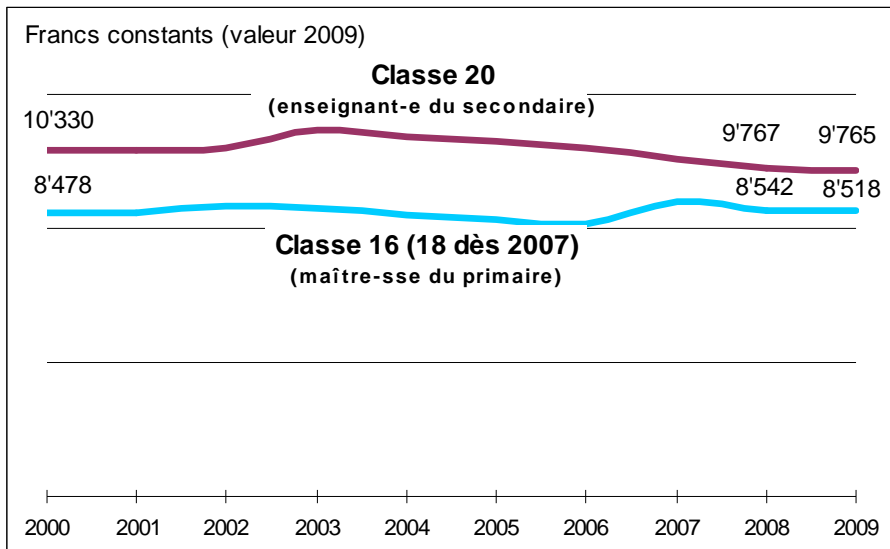
Léger recul du traitement moyen des enseignant-e-s encore en 2009

Si l'évolution du traitement moyen ne reflète pas forcément celle de chaque salaire individuel, dans la mesure où il inclut des sortants avec des salaires plus élevés et des entrants avec des salaires moins élevés, il n'en reste pas moins qu'il intervient comme facteur de coût par rapport à l'ensemble du département. Les mécanismes salariaux, qui participent à la fixation des salaires individuels, interviennent aussi dans la détermination de la masse salariale, et c'est pourquoi ils sont présentés dans les annexes.

Les moyennes présentées dans le **GRAPHIQUE 20** sont exprimées en francs constants, ce qui signifie que l'effet de déflation déjà évoqué auparavant intervient aussi dans ces données en atténuant les baisses observées.

⁴ Pour l'Université et le tertiaire professionnel, le SRED ne produit pas de prévisions d'effectifs.

Pour la classe de traitement 18, correspondant aux enseignant-e-s du primaire, la baisse est de 24 F en 2009, soit -0.3% , tandis que pour le traitement des enseignants du secondaire (cycle d'orientation et postobligatoire) qui se situe en classe 20, la baisse est pratiquement nulle (-3 F c'est-à-dire -0%). Il convient tout de même de retenir que c'est l'effet de déflation qui a annulé la valeur de la baisse.



GRAPHIQUE 20

Traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du DIP (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2009), pour les principales classes de traitement (situation en fin d'année), 2000-2009

© SRED 2010 (sources : GIP/SIRH, SRED)

Sur l'ensemble de la période considérée, de 2000 à 2009, l'évolution du traitement moyen pour la classe 18 (16 jusqu'en 2006) est de 40 F, soit une augmentation de 0.5% , et l'on voit bien que c'est la revalorisation de 2007 qui a permis la sauvegarde de la valeur des traitements. Pour la classe 20, l'évolution est en revanche négative, avec -565 F, c'est-à-dire une baisse de -5.5% au total, ou 0.6% par année en moyenne.

Coût de la vie et compensation salariale

Comme on l'a vu plus haut, la valeur de l'argent vient s'inviter dans l'évaluation des coûts de l'éducation, en relation plus ou moins étroite avec la revalorisation des salaires, qui intervient aussi dans l'évolution des dépenses éducatives. Ces liens sont déterminés au moins partiellement par les conditions plus générales des relations économiques et sociales, de l'état des finances et du développement du dialogue entre partenaires sociaux.

Cet aspect de l'évaluation des coûts est particulièrement important si l'on prend en compte l'encastrement de l'économie dans le social, qui est parfaitement illustré ici avec le coût de la vie et les mécanismes salariaux. D'autres éléments sociaux sont aussi en jeu, notamment avec le développement de la demande en éducation – abordé dans ce chapitre – ou avec les orientations politiques ou idéologiques du gouvernement, qui participent à la définition des besoins auxquels on répond et des ressources disponibles.

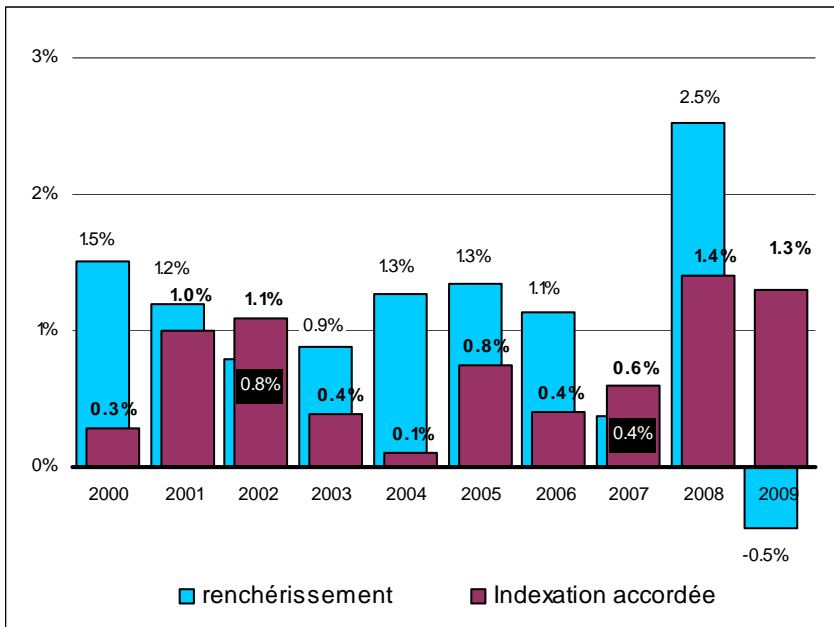
Le trait le plus saillant de l'année 2009 reste l'évolution négative de la valeur du coût de la vie, calculée en moyenne annuelle (ce qui doit atténuer les fluctuations, par rapport à une mesure en fin d'année qui est la période de référence comptable). C'est cette évolution négative qui a été qualifiée d'effet de déflation plus haut, dans la mesure où l'évolution de l'indice des prix n'est pas seulement négative en moyenne annuelle, mais reste négative sur plusieurs trimestres consécutifs, ce qui est la définition de la déflation.

Il est évident que l'évolution que nous observons correspond à la période de crise qui intervient dès l'été 2008 et dont on voit les effets aujourd'hui encore. Cela confirme l'importance du contexte socioéconomique dans la détermination des dépenses d'éducation, mais de plus, cela oblige à mettre en avant et à débattre du rôle de l'instruction publique dans l'intervention de l'Etat non seulement dans un engagement anticyclique, mais encore dans les efforts de redynamiser l'économie par une élévation de la qualification de la population active.

GRAPHIQUE 21

Renchérissment du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 2000-2009

La compensation de l'indexation – généralement accordée en début d'année – se base sur le calcul du renchérissement de l'année précédente.



© SRED 2010 (sources : OCSTAT, SRED)

Dans le **GRAPHIQUE 21**, la compensation de 1.3% accordée en 2009, qui a été fixée en fonction du renchérissement de l'année précédente, dépasse largement l'évolution du coût de la vie, négative sur la même année 2009, avec -0.5%. Nous avons déjà eu deux autres années avec une compensation supérieure au renchérissement, en 2002 et 2007, avec respectivement 0.3% et 0.2% de plus. Pourtant, sur l'ensemble de la période, le renchérissement cumulé se monte à 10.6%, l'indexation accordée à 7.3% et ainsi la différence non compensée se monte au total à 3.0%. Ces chiffres sont des estimations, avec des petites différences dues aux effets multiplicateurs (la compensation est accordée sur des montants amputés) et au décalage éventuel lors de l'attribution de la compensation.

La part non compensée du renchérissement correspond à la diminution qui affecte les revenus – exprimés en valeur constante – résultant des mécanismes salariaux eux-mêmes, qui contribue à expliquer les évolutions financières présentées plus tôt dans ce chapitre, notamment sur les traitements mensuels moyens et sur les dépenses en personnel.



III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Ce chapitre présente en synthèse une partie des données des Tableaux 27 et 29 qui peuvent être consultées à la fin de ce document, dans la partie qui regroupe l'ensemble des tableaux.

Avant de présenter les résultats, nous précisons ici quelques éléments méthodologiques. Comme indiqué au chapitre précédent, des modifications d'enregistrements comptables en 2009 ont en effet nécessité l'adaptation des calculs effectués. Ces changements concernent les charges de bâtiments, d'informatique et les amortissements.

Pour les frais de bâtiments tout d'abord, la méthode de calcul effectuée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) a changé en 2009, faisant passablement augmenter ces charges. La nouvelle méthode traduit « une plus juste répercussion des charges effectives et une meilleure identification des surfaces effectivement utilisées par les services de l'Etat (...) Les montants imputés sur les centres de responsabilité de l'Etat sont dorénavant déterminés en fonction des surfaces occupées par ceux-ci sur la base d'un loyer moyen au mètre carré. Le coût moyen d'un mètre carré prend en compte les charges de l'office des bâtiments pour tous les locaux que l'Etat, propriétaire ou locataire, utilise pour ses propres besoins, à l'exclusion des bâtiments loués ou mis à disposition de tiers. Il est calculé sur la base d'une répartition proportionnelle des charges relatives aux natures 30 (personnel), 31 (dépenses générales) et 33 (amortissements)... »⁵. Pour assurer la comparaison avec les données antérieures dans le cadre du calcul de la dépense unitaire, la série depuis 2001 a été estimée en fonction des données 2009.

Concernant les charges informatiques et de télécommunications, le calcul a également été modifié en 2009. Ce dernier intègre désormais également les postes informatiques pédagogiques, en plus des postes administratifs. Une estimation rétroactive de ces dépenses a été effectuée jusqu'en 2001. En l'absence de données antérieures comparables à 2009, les montants calculés pour la période 2001-2008 ont été reportés à l'identique rétroactivement.

La rubrique des amortissements enfin a également dû être adaptée. En effet, les amortissements des bâtiments figurent désormais dans les charges de bâtiments comme expliqué ci-dessus. Les montants qui restent dans la rubrique des amortissements concernent seulement les équipements.

Les modifications indiquées ci-dessus expliquent le fait que les dépenses par élève sont globalement plus élevées que celles publiées l'année passée sur la période 2001-2008. Les frais de bâtiments et les charges informatiques sont plus élevées qu'avant, ceci étant partiellement compensé par une baisse des montants restant dans le groupe des amortissements.

Pour leur part, les intérêts de la dette d'investissement sont aussi estimés, suite à un changement d'inscription comptable sur cette rubrique à partir des comptes 2007. L'enseignement primaire est toutefois moins concerné par ceci, car les intérêts sont enregistrés presque totalement dans les

⁵ Selon note du DCTI concernant l'exposé des motifs des imputations internes, établie dans le cadre du projet de budget 2009 (septembre 2008).

comptes des communes. Ces derniers sont intégrés dans le calcul de la dépense par élève du primaire.

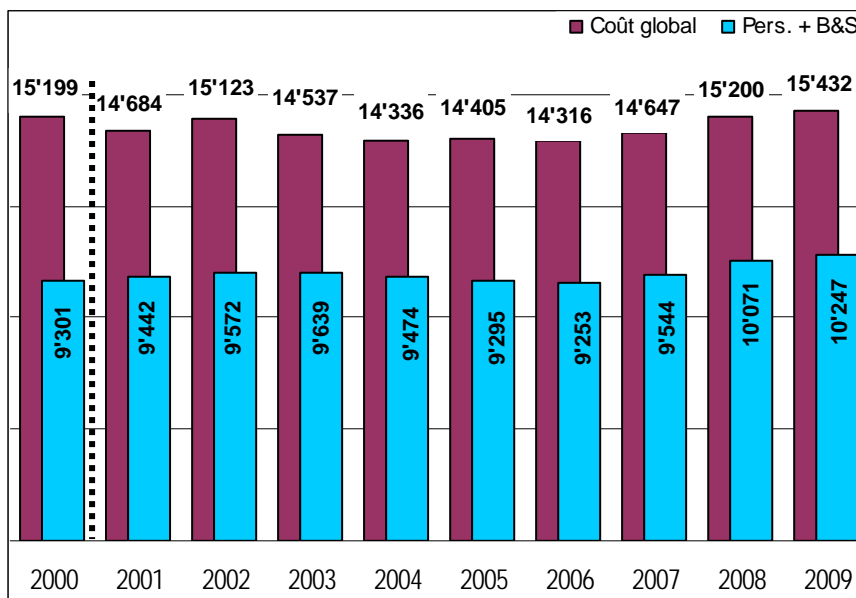
Pour comprendre l'évolution des dépenses par élève en 2009, il faut également se souvenir de l'introduction du 13e salaire pour les employés de l'Etat, qui a fait augmenter les dépenses de personnel.

Nous en venons maintenant aux résultats proprement dits. La dépense par élève de **l'enseignement primaire**⁶ progresse de +1.5% en 2009 par rapport à 2008, ce qui représente une évolution moins élevée que celle des deux périodes précédentes (de 2006 à 2008). La hausse concerne essentiellement le personnel non enseignant, et fait suite à la réorganisation de l'enseignement primaire en 2008 avec l'instauration des directions d'établissement. En effet, cette réorganisation n'a eu d'effet que sur 4 mois en 2008 (de septembre à décembre), alors que son impact a concerné toute l'année 2009. Ainsi, les dépenses totales ont été plus importantes en 2009, tandis que les effectifs pondérés d'élèves sont restés stables (variation inférieure à 0.05% par rapport à 2008).

Le **GRAPHIQUE 22** ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire, toutes natures de dépenses confondues⁷ (barres foncées en arrière-plan), et celle pour le personnel et les biens et services (barres claires au premier plan).

GRAPHIQUE 22

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement primaire (sans les institutions SMP), en francs constants (valeur 2009), 2000-2009



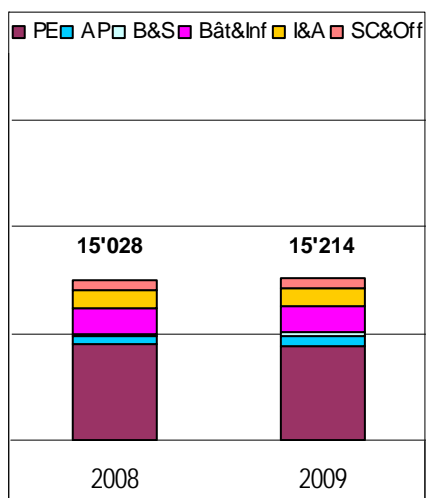
© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

La dépense par élève des classes spécialisées a également progressé en 2009 par rapport à 2008, de manière beaucoup plus marquée que celle de l'enseignement ordinaire (respectivement +13.4% et +1.2%). La forte augmentation constatée pour les classes spécialisées est la conséquence, en plus des éléments indiqués ci-dessus, du renforcement du réseau d'enseignement prioritaire (REP). Il s'agit en particulier des traitements des éducateurs-trices qui apparaissent dans le regroupement des « autres personnels ». Il convient toutefois de préciser que ces éducateurs-trices fournissent des prestations de soutien et de prévention à destination de l'ensemble des élèves des écoles intégrées dans le REP. Ce renforcement ne concerne donc pas uniquement l'enseignement spécialisé. Le **GRAPHIQUE 23** détaille ces évolutions.

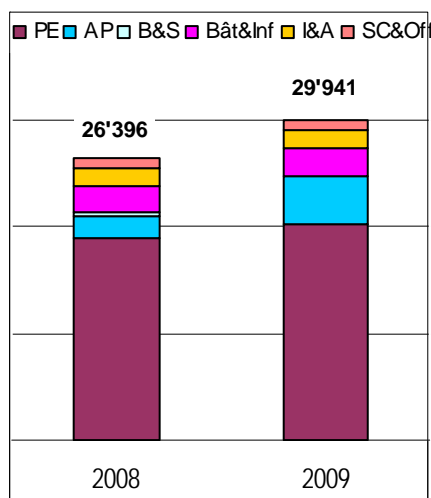
⁶ Enseignement ordinaire et classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

⁷ Y compris charges de bâtiments (nature 391), hors subventions accordées (nature 36).

Enseignement ordinaire



Classes spécialisées



GRAPHIQUE 23

Évolution des dépenses unitaires de l'enseignement primaire ordinaire et des classes spécialisées (sans les institutions SMP), en francs constants (valeur 2009), 2008-2009

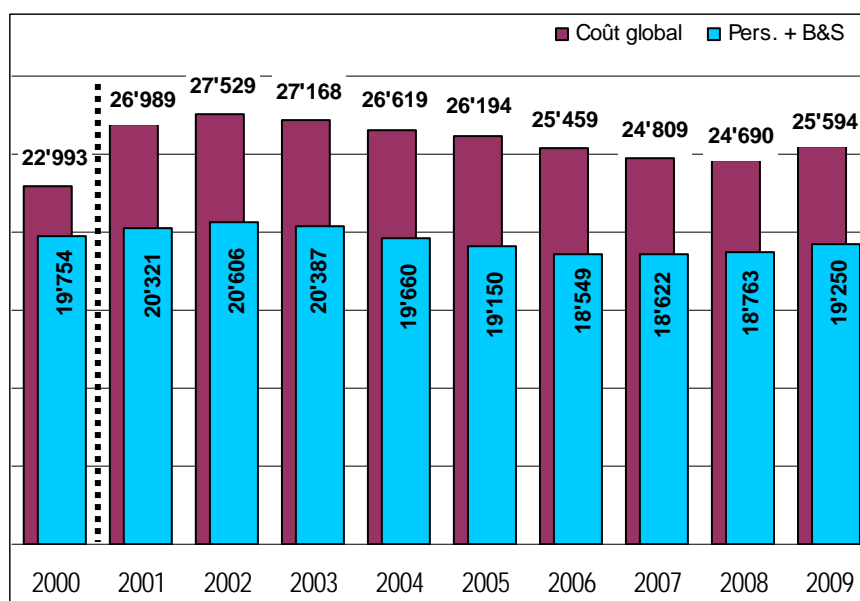
Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 B&S : Biens et services
 Bât&Inf : Bâtiments et informatique
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Pour la première fois depuis 2002, la dépense par élève du **cycle d'orientation** augmente en 2009 (+3.7% par rapport à 2008), ce qui la ramène à peu près au niveau de 2006 (en francs constants 2009). Si l'on considère toutefois la période entre 2001 et 2009, cette dépense a diminué de -5.2%, ce qui correspondrait à une baisse annuelle moyenne de -0.7%.

Parmi les principaux facteurs qui expliquent cette augmentation figure l'évolution des dépenses de personnel. Cette hausse est liée aux dépenses (en particulier l'introduction du 13e salaire) et non à l'encadrement par élève, puisque ce dernier est globalement en recul au cycle d'orientation en 2009, comme on pourra le constater plus loin (cf. « Encadrement unitaire par élève ou étudiant »). L'autre élément d'explication de la hausse de la dépense par élève provient des charges de bâtiments. Pour ces dernières, malgré un travail de « lissage » des données historiques suite au changement de méthode de calcul comme expliqué plus haut, il peut subsister des écarts entre les années. Ceci est dû au fait que les chiffres 2001-2008 ont été estimés en fonction des dépenses 2009, tout en gardant la forme de l'ancienne série. Il peut donc subsister un écart entre 2008 et 2009, mais celui-ci serait beaucoup plus important sans harmonisation.



GRAPHIQUE 24

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services du cycle d'orientation, en francs constants (valeur 2009), 2000-2009

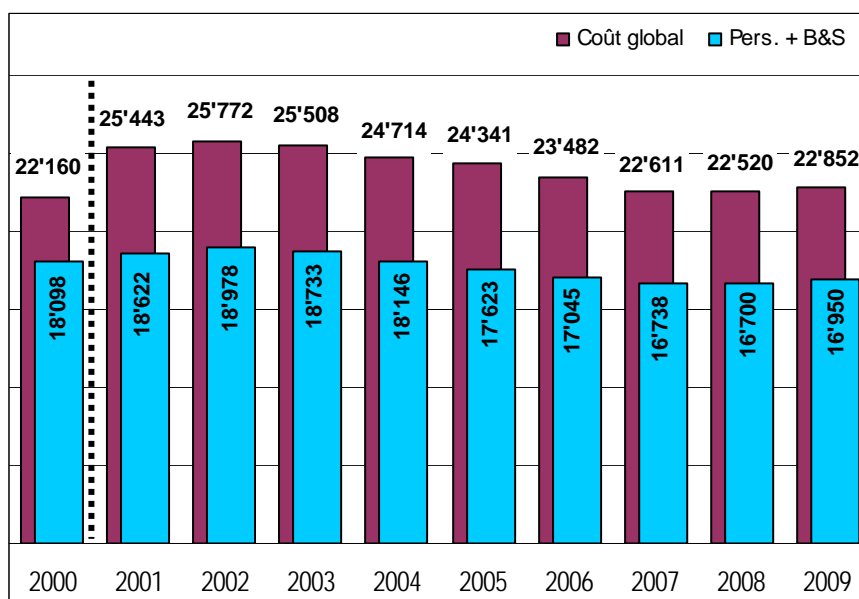
© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

Ainsi, les ressources financières totales du cycle d'orientation (hors subventions) prises en compte dans le calcul de la dépense par élève ont progressé en francs constants de +4.1% en 2009, alors que les effectifs pondérés d'élèves n'ont augmenté que de +0.5%. Le **GRAPHIQUE 24** ci-dessus montre l'évolution de la dépense par élève (totale et pour le personnel et les biens et services) du cycle d'orientation depuis 2000.

Nous en venons maintenant à la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de **l'enseignement secondaire postobligatoire** qui a progressé en 2009, pour la première fois depuis 2002. Cette hausse est essentiellement due aux charges de personnel, toujours en lien avec le nouveau système de rémunération entré en vigueur en janvier 2009. L'augmentation entre 2008 et 2009 atteint +1.5% toutes natures de dépenses confondues. Comme pour le cycle d'orientation, la hausse ne traduit pas une amélioration de l'encadrement par élève, ce dernier étant en légère baisse entre 2008 et 2009.

GRAPHIQUE 25

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement secondaire postobligatoire, en francs constants (valeur 2009), 2000-2009

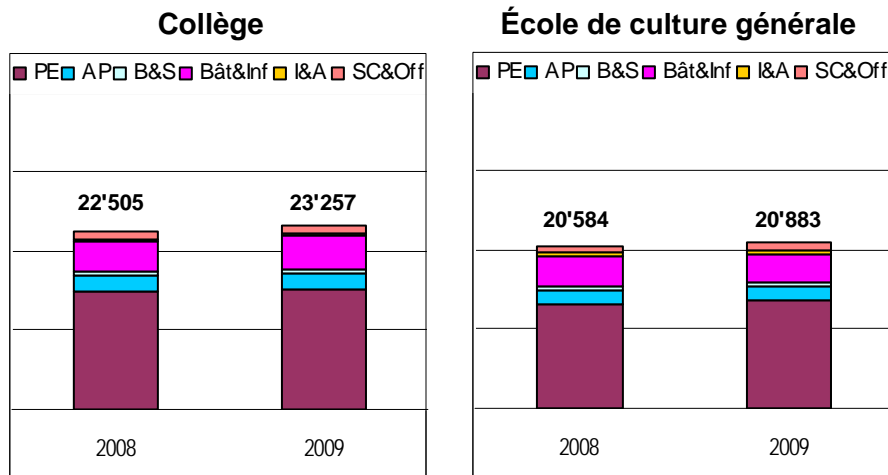


© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

En 2009, la hausse des dépenses totales (+4.2%, en francs constants 2009) s'est avérée proportionnellement plus importante que celle des effectifs pondérés d'élèves et apprentis (+2.7%). A noter que depuis 2001, ceux-ci ont progressé globalement de plus de +26%, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de +2.9%.

Le **GRAPHIQUE 25** montre l'évolution depuis 2000 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le personnel et les dépenses générales d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul théorique annuel moyen de -1.3% sur la période de 2001 à 2009.

Les évolutions par filière ou type d'école peuvent toutefois être différentes. C'est ce qui ressort dans les **GRAPHIQUES 26** (filières gymnasiale et générale), **27 et 28** (principales filières professionnelles), qui présentent les résultats 2008 et 2009.

**GRAPHIQUE 26**

Évolution de la dépense unitaire du Collège, et de l'École de culture générale, en francs constants (valeur 2009), 2008-2009

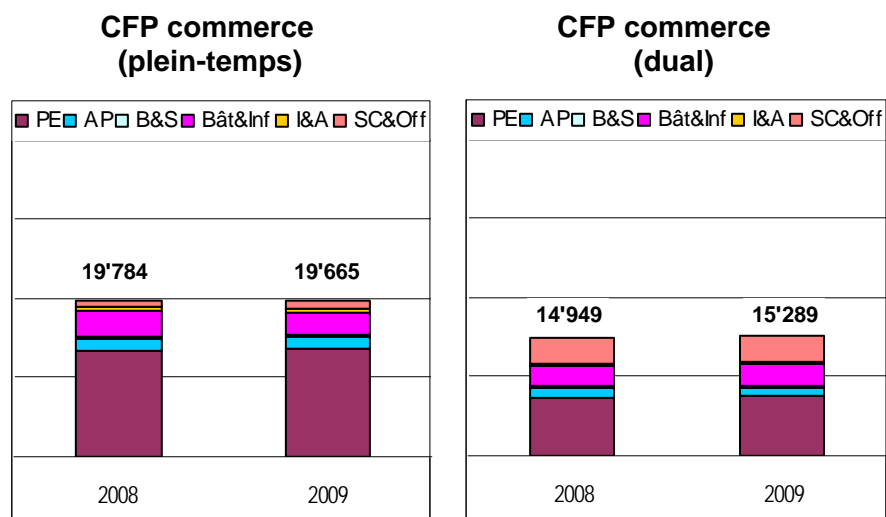
Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 B&S : Biens et services
 Bât&Inf : Bâtiments et informatique
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

Presque toutes les filières de l'enseignement secondaire postobligatoire ont vu leur dépense par élève ou apprenti progresser en 2009, par rapport à l'année précédente. C'est le cas par exemple du Collège et de l'École de culture générale, dont les dépenses unitaires augmentent respectivement de +3.3% et +1.5%. Pour le Collège, la hausse provient essentiellement des frais de bâtiments (cf. explication en p. 27) et de charges de personnel. Ces dernières expliquent également la progression de la dépense de l'École de culture générale. Toutefois, la croissance de la dépense par élève de ces deux filières ne compense largement pas l'évolution constatée depuis 2001 : -12.7% pour le Collège et -27.7% pour l'École de culture générale, soit une moyenne annuelle théorique de respectivement -1.7% et -4.0%.

Comme on peut le constater dans le **GRAPHIQUE 27**, le CFP commerce (plein-temps) fait exception à la règle : sa dépense par élève baisse en 2009, de manière modérée (-0.6%). Il s'agit principalement d'une décroissance des charges des bâtiments (qui, rappelons-le, ont dû être estimées rétroactivement suite à une modification de la méthode de calcul du coût des bâtiments de l'Etat).

**GRAPHIQUE 27**

Évolution de la dépense unitaire du CFP commerce (plein-temps et dual), en francs constants (valeur 2009), 2008-2009

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 B&S : Biens et services
 Bât&Inf : Bâtiments et informatique
 I&A : Intérêts et amortissements
 SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

A l'inverse, la dépense par apprenti du CFP commerce dual progresse suite à la hausse des dépenses de l'OFPC attribuées à cette filière, et à celle du personnel enseignant.

Les autres filières professionnelles les plus importantes en termes d'effectifs d'apprentis sont le CFP construction et le CFP technique. La dépense unitaire du premier est en légère augmentation

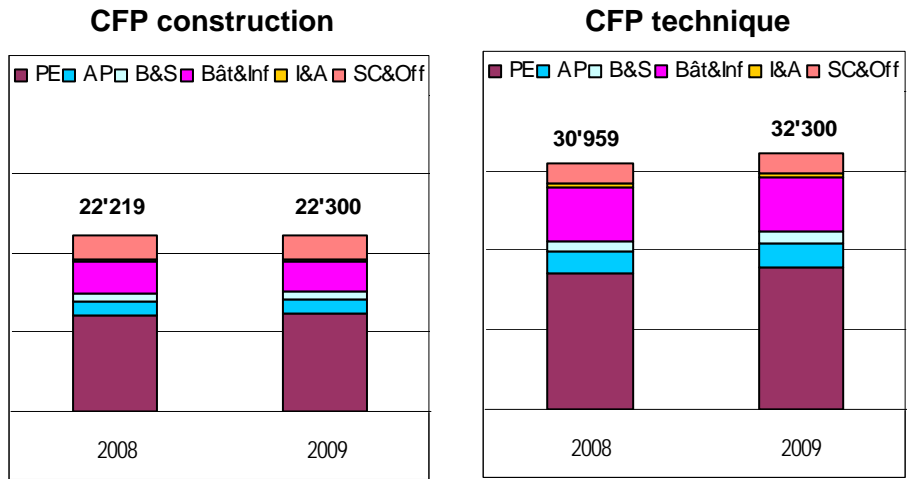
en 2009 (+0.6%). Celle du second progresse de manière plus marquée (+4.3%), sous l'effet de la hausse des dépenses de personnel (qui traduit également une croissance de l'encadrement par élève), et de celles pour les biens et services. Ces évolutions sont présentées dans le **GRAPHIQUE 28**.

GRAPHIQUE 28

Évolution de la dépense unitaire des CFP construction et technique, en francs constants (valeur 2009), 2008-2009

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- B&S : Biens et services
- Bât&Inf : Bâtiments et informatique
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP



© SRED 2010 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

Pour le reste, on relève la hausse en 2009 de la dépense unitaire du CFP arts appliqués (+4.9%), qui concerne essentiellement les charges de personnel, et de dépenses générales. La tendance depuis 2001 reste toutefois une baisse de -1.5% en moyenne annuelle, soit un écart cumulé de -11.7% sur l'ensemble de la période.

Le CFP santé-social a connu une dépense par élève relativement stable entre 2008 et 2009, avec une légère hausse de +0.7%.

Enfin, la seconde filière dont la dépense par apprenti baisse en 2009 est le CFP nature et environnement. La diminution est importante puisqu'elle atteint -7.1%, et concerne essentiellement les charges de bâtiments.

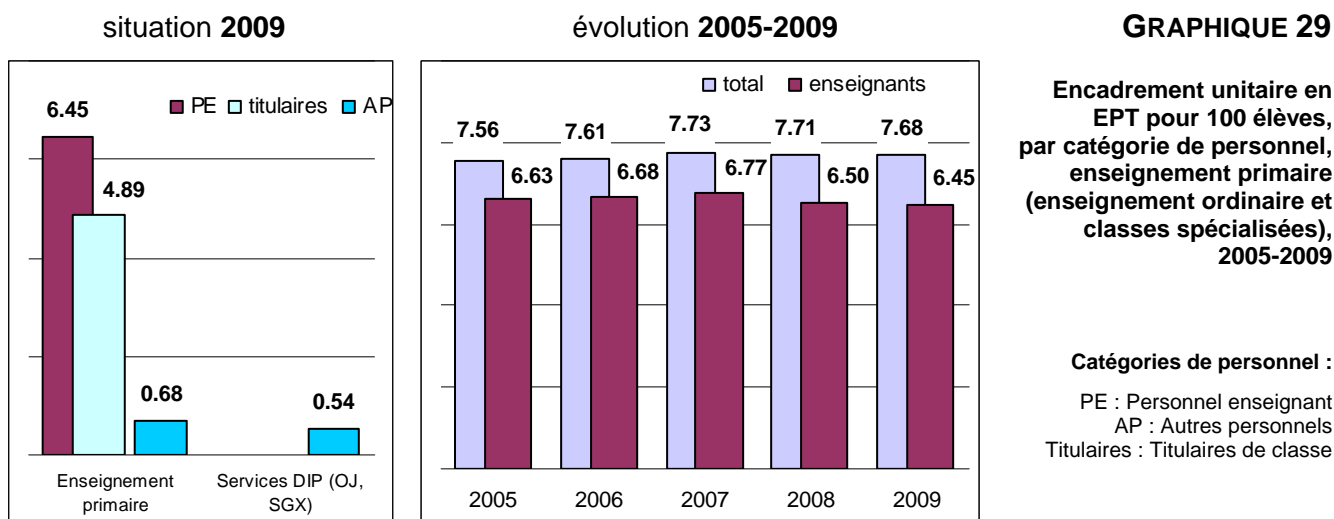


Encadrement unitaire par élève ou étudiant

Les données de l'encadrement par élève ou étudiant pour 2009, présentées dans les **GRAPHIQUES 29 à 34** ci-dessous, sont consultables en détail dans le TABLEAU 29 en fin de document.

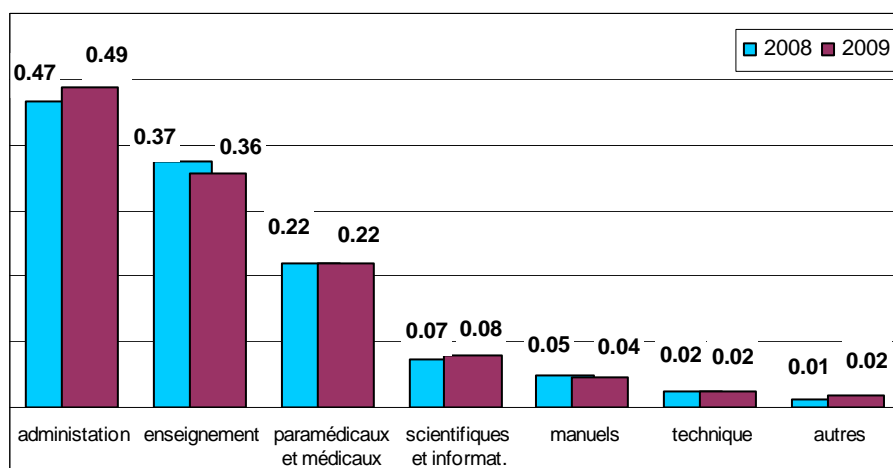
En 2009, l'encadrement par élève de l'**enseignement primaire** (enseignement ordinaire et classes spécialisées) a légèrement diminué (-0.4% par rapport à 2008) si l'on considère l'ensemble du personnel. Mais cette évolution est différente selon le type de personnel. On constate une baisse de l'encadrement enseignant (tous types de personnels enseignants confondus). Mais l'encadrement par les titulaires de classe est renforcé (+0.9%).

Le **GRAPHIQUE 29** ci-dessous contient les données de l'encadrement pour 100 élèves de l'enseignement primaire.



© SRED 2010 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Le **GRAPHIQUE 30** contient le détail de l'encadrement du personnel non-enseignant en 2008 et 2009. On y voit le poids respectif des groupe de fonctions et leur évolution au cours des deux dernières années, qui est globalement plutôt stable.



© SRED 2010 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

D'une manière générale, les familles de fonctions regroupent divers métiers, dont une partie sont en lien direct avec les élèves ou les jeunes de manière générale, et donc délivrent des prestations publiques. C'est le cas p. ex. des infirmiers-ères scolaires qui interviennent dans les écoles et qui sont intégré-e-s au groupe du personnel médical et paramédical.

Les données concernant la répartition et l'évolution de l'encadrement par élève du **cycle d'orientation** sont présentées dans le **GRAPHIQUE 31** ci-dessous.

GRAPHIQUE 31

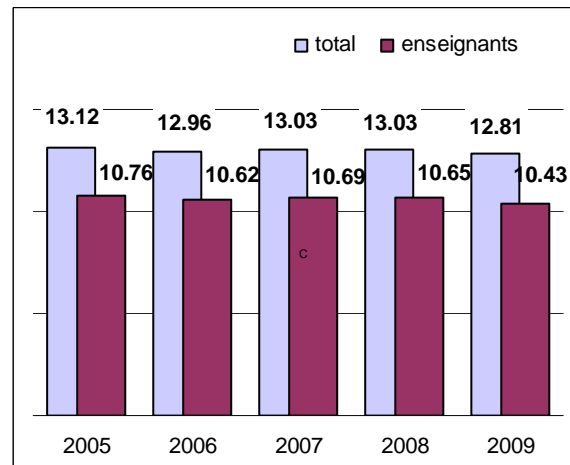
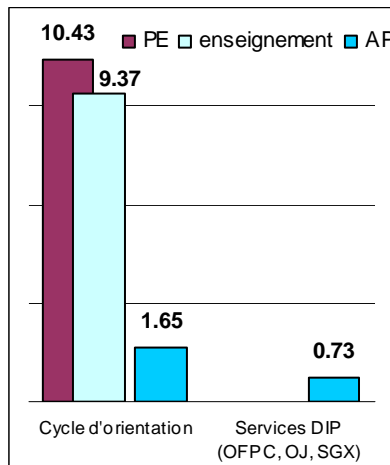
situation 2009

évolution 2005-2009

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, cycle d'orientation, 2005-2009

Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels



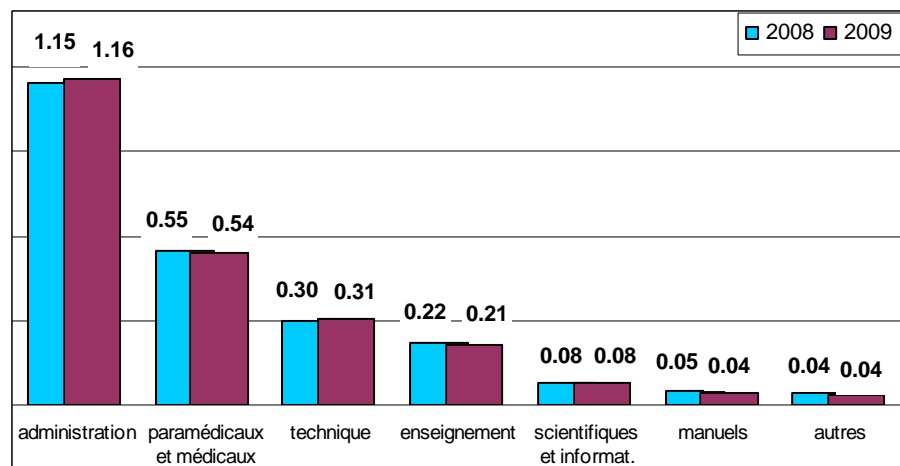
© SRED 2010 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

L'encadrement par élève du cycle d'orientation est en baisse en 2009, de manière plus marquée pour le personnel enseignant (-2.1%). La diminution provient surtout des remplaçant-e-s et de la formation continue.

L'encadrement du personnel non-enseignant est resté presque identique (-0.1% tous types de personnels confondus). On peut voir les variations 2008-2009 par groupe de fonction dans le **GRAPHIQUE 32**.

GRAPHIQUE 32

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, cycle d'orientation, 2008-2009

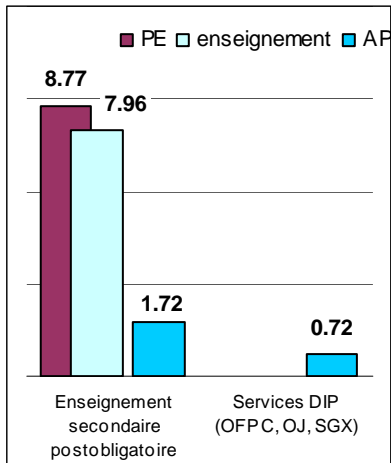


© SRED 2010 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

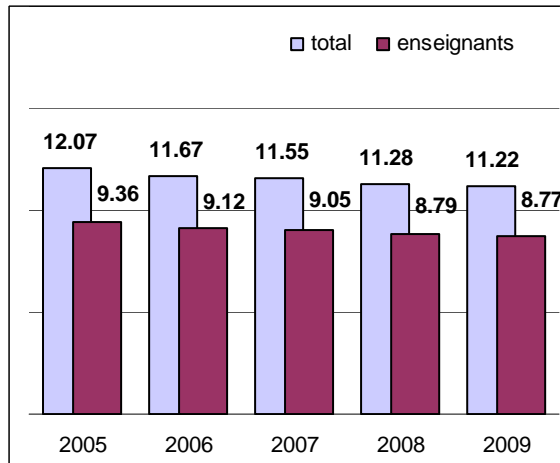
Nous retrouvons ici des catégories de métiers dont les prestations s'adressent directement aux élèves : assistant-e-s sociaux-ales exerçant dans les écoles (contenus dans la famille « paramédicaux et médicaux »), assistant-e-s techniques (dans la famille « technique »), bibliothécaires (famille « administration »), etc.

Depuis 2005, l'encadrement par élève ou apprenti de l'**enseignement secondaire postobligatoire** diminue. La baisse est de -0.6% en 2009 pour l'ensemble des types d'écoles et filières, et elle atteint -7.0% sur la période 2005-2009. Les données sont résumées dans le **GRAPHIQUE 33**.

situation 2009



évolution 2005-2009



GRAPHIQUE 33

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement secondaire postobligatoire, 2005-2009

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

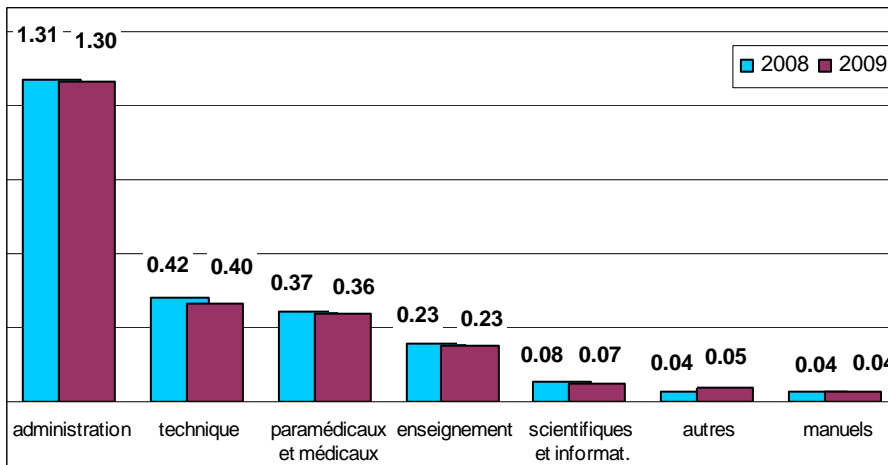
Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels

© SRED 2010 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Au cours des deux dernières années d'observation, l'encadrement par élève ou apprenti a évolué différemment selon le type d'école ou de filière de l'enseignement secondaire postobligatoire. La plus grande baisse est constatée à l'École de culture générale (-5.6%). Un recul est également enregistré pour les CFP nature et environnement, santé-social et commerce. A l'inverse, l'encadrement par élève ou apprenti a progressé pour les CFP services-hôtellerie-restauration, construction, technique, arts appliqués, ainsi que pour le Collège.

Nous voyons encore la répartition du personnel non-enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire, présentée dans le **GRAPHIQUE 34**.



GRAPHIQUE 34

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement secondaire postobligatoire, 2009

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

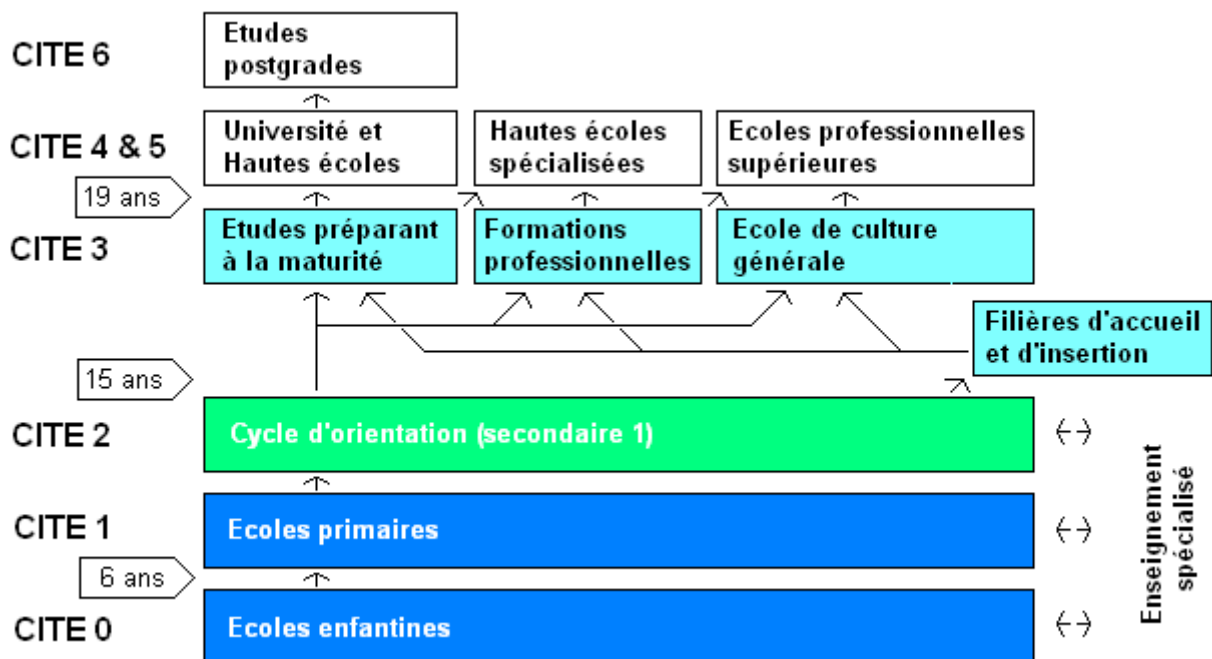
© SRED 2009 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Les remarques concernant les prestations fournies par une partie des fonctions intégrées dans ces données peuvent être réitérées pour le cas de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ainsi, les fonctions telles que assistant-e-s sociaux-ales, assistant-e-s techniques ou bibliothécaires sont également présentes dans cet ordre d'enseignement, et doivent être considérées comme des activités en lien direct avec les élèves ou apprentis.



IV. ÉVOLUTION 2008-2009 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Les institutions scolaires sont organisées dans des *ordres d'enseignement*, qui permettent de définir le cursus des élèves. Chaque ordre d'enseignement a son propre fonctionnement selon ses objectifs spécifiques, et peut être défini selon la classification internationale type de l'éducation (CITE), ce que l'on voit dans le schéma ci-dessous : l'enseignement primaire, qui regroupe les classes d'enfantine⁸ (CITE 0) et de primaire (CITE 1), est réparti sur l'ensemble du territoire genevois, dans quasiment chaque commune. Le cycle d'orientation (CITE 2), encore dans la scolarité obligatoire, regroupe les élèves par grande région, jusqu'à l'âge de 15 ans. L'enseignement postobligatoire est constitué d'une grande diversité d'écoles et de filières réparties à différents endroits du canton (CITE 3, y compris les filières d'accueil et d'insertion).



L'ensemble d'indicateurs présenté dans ce chapitre constitue une approche quantitative, qui n'est qu'un angle de vision parmi d'autres. Ainsi, les ordres d'enseignement apparaissant successivement dans les cursus des élèves, l'articulation entre ces entités est aussi une question importante, avec des problèmes particuliers à l'entrée du cycle d'orientation et à l'entrée du postobligatoire. De plus, les évolutions sur une année, entre 2008 et 2009, demandent aussi à être resituées dans des tendances à plus long terme.

• •

⁸ L'accord suisse HARMOS prévoit la scolarisation obligatoire dès quatre ans, ce qui inclura les classes d'enfantine dans l'enseignement obligatoire.

Enseignement enfantin et primaire

Élèves ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Division élémentaire	16'606	16'660	+54 (+0.3%)
Division moyenne	16'894	16'798	-96 (-0.6%)
Classes spéciales	508	493	-15 (-3.0%)
Total	34'008	33'951	-57 (-0.2%)
Institutions spécialisées ^B	738	783	+43 (+5.8%)
Personnel ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Enseignants (postes) ^C	2'785 (2'327.0)	2'761 (2'312.7)	-0.9% (-0.6%)
Personnel non enseignant (postes) ^C	398 (321.6)	382 (314.7)	-4.0% (-2.1%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	3.9% (62.0%)	4.0% (62.2%)	+2.0% (+0.4%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.7%	83.4%	-0.3%
Age moyen des enseignants	41.7	41.6	-0.1 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	30.1%	29.0%	-1.0%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls) sans institutions spécialisées	7.7 (6.5)	7.7 (6.5)	-0.4% (-0.7%)
Dépenses ^E	2008	2009	Δ 2008-09
Personnel, en 1000 F constants	360'540	368'312	+2.2%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	10'773	11'637	+8.0%
Investissement ^G , en 1000 F constants	300	7'217	+2'307.5%
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	15'200 (12494)	15'432 (12'713)	+1.5% (+1.8%)

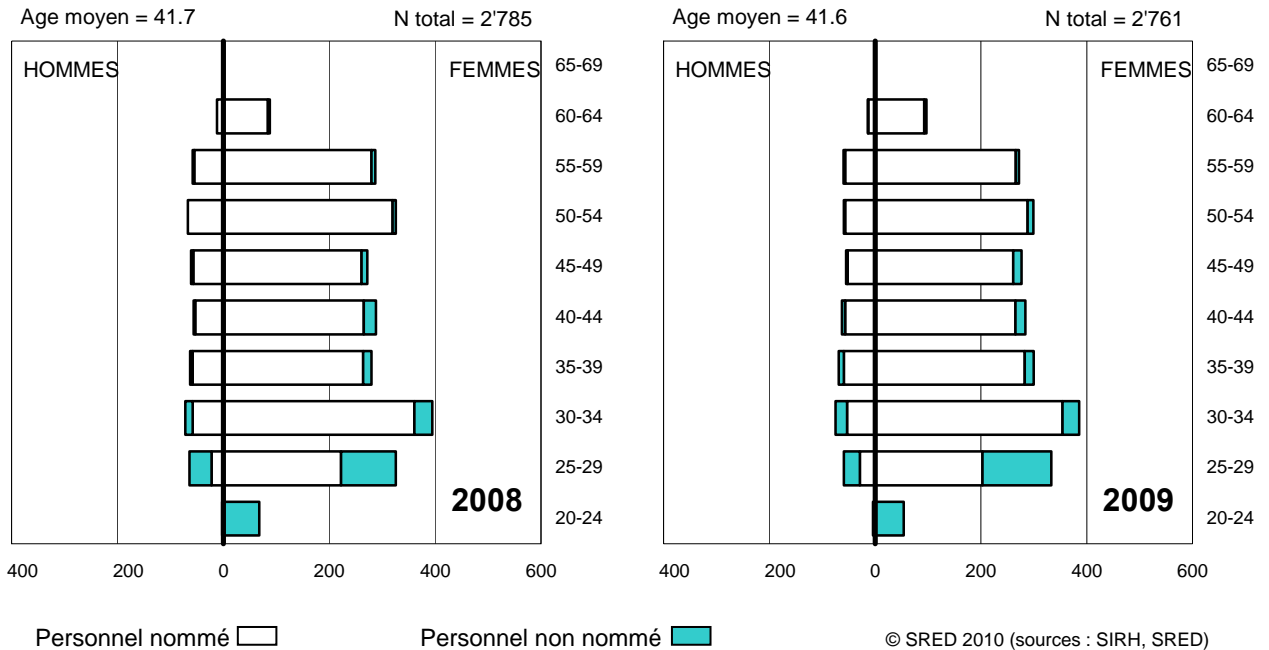
© SRED 2010 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Hors du primaire. Sans le CMP pour déficients visuels^C Y compris remplaçants et surnuméraires^D Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^H Pour l'enseignement enfantin, primaire et les classes spécialisées. Les valeurs pour 2008 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Élèves : évolutions contrastées au sein de cet ordre d'enseignement, positive avec +54 élèves au niveau élémentaire (+0.3%), et négatives avec -96 élèves au niveau moyen (-0.6%) et -15 élèves (-3.0%) pour les classes spéciales ; au total on observe une baisse des effectifs de -57 élèves (-0.2%) pratiquement compensée par les institutions spécialisées, avec +43 élèves (+5.8%). **Personnel** : pour le groupe des enseignants, la tendance à la baisse des effectifs se poursuit en 2009, tant en personnes (-24 ou -0.9%) qu'en postes (-14.3 ou -0.6%). Pour le personnel *non enseignant*, l'évolution est aussi à la baisse, pour les personnes (-16 ou -4.0%) comme pour les postes (-6.9 ou -2.1%). **Dépenses** : les dépenses de *personnel* connaissent une hausse limitée (+2.2%), alors que pour le *fonctionnement*, la croissance est plus marquée (+8.0%) ; l'augmentation qui touche les *intérêts et amortissements* (+10.3%) correspond encore une fois à un changement du mode d'inscription de ces dépenses dans le compte de l'Etat.

GRAPHIQUE 34. Enseignants du primaire (personnes)

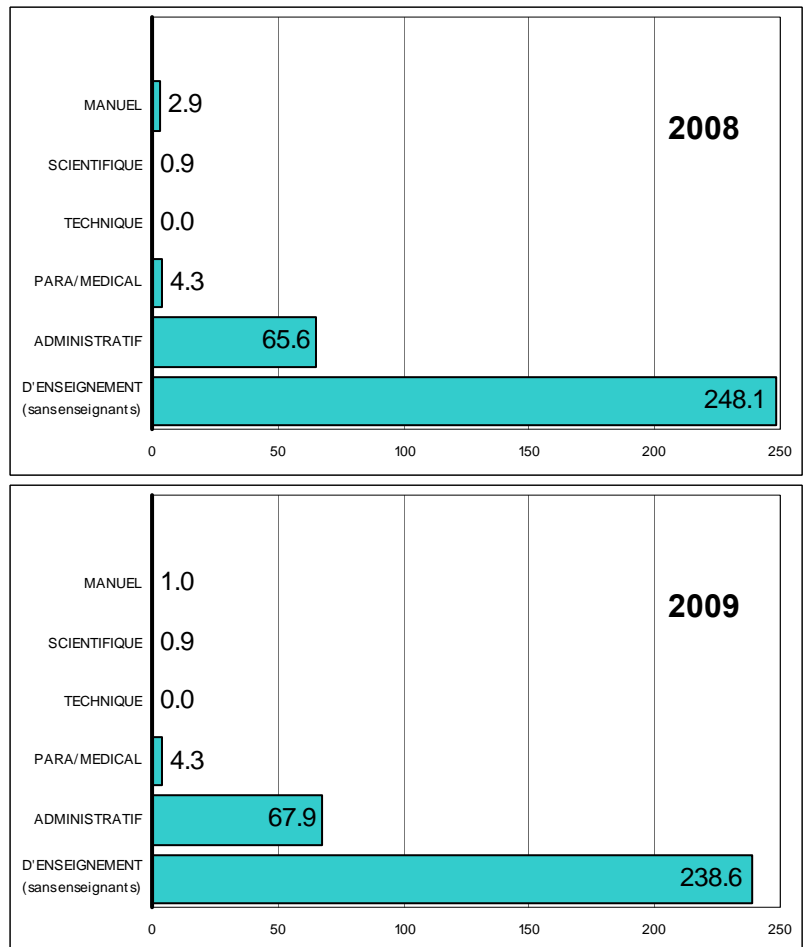


Age moyen : baisse de -0.1 ans entre 2008 et 2009 en continuation de la tendance débutée huit ans auparavant.
Groupes d'âges : le groupe 50 ans et plus diminue de 1.0%, avec 29.0% à la fin de 2009. **Etat de nomination** : le groupe des enseignants *non nommés* qui représente 13.4 % regagne 1.0% par rapport à 2008.

GRAPHIQUE 35 Personnel non enseignant du primaire (EPT)

Volume : le groupe principal, le *personnel d'enseignement* (sans les enseignants), perd -9.5 EPT, ce qui représente -3.8% ; avec une hausse de +2.3 EPT, le personnel *administratif* au sens strict croît de +3.5%, tandis que le groupe *manuel* perd 65.5% de ses effectifs avec -1.5 EPT entre 2008 et 2009.

Composition : le *personnel administratif* est ici constitué principalement de secrétaires, d'archivistes, de bibliothécaires, de documentalistes et de commis administratifs, alors que le *personnel d'enseignement* (sans les enseignants) regroupe les *cadres de l'enseignement* et *d'autres fonctions éducatives*. (Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Cycle d'orientation

Élèves ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Accueil	364	362	-2 (-0.5%)
Atelier	136	156	+20 (+14.7%)
Regroupement A	7'675	7'828	+153 (+2.0%)
Regroupements B & C	2'828	2'859	+31 (+1.1%)
Niveaux – options & Spéciale	1'976	1'937	-39 (-2.0%)
Total	12'979	13'142	+163 (+1.3%)
Personnel ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Enseignants (postes)	1'841 (1'360.1)	1'782 (1'348.2)	-3.2% (-0.9%)
Personnel non enseignant (postes)	261 (214.7)	266 (216.2)	+1.9% (+0.7%)
Proportion de cadres ^B (% de femmes cadres)	2.1% (12.2%)	2.4% (19.9%)	+15.0% (+64.1%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	56.6%	56.5%	-0.1%
Age moyen des enseignants	42.5	42.8	+0.3 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	29.2%	30.0%	+0.8%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.0 (10.6)	12.8 (10.4)	-1.7 % (-2.1%)
Dépenses ^C	2008	2009	Δ 2008-09
Personnel, en 1000 F constants	231'153	238'017	+3.0%
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants	16'776	58'293	+247.5%
Investissement ^E , en 1000 F constants	2'538	2'573	+1.4%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	24'690 (22'836)	25'594 (23'734)	+3.7% (+3.9%)

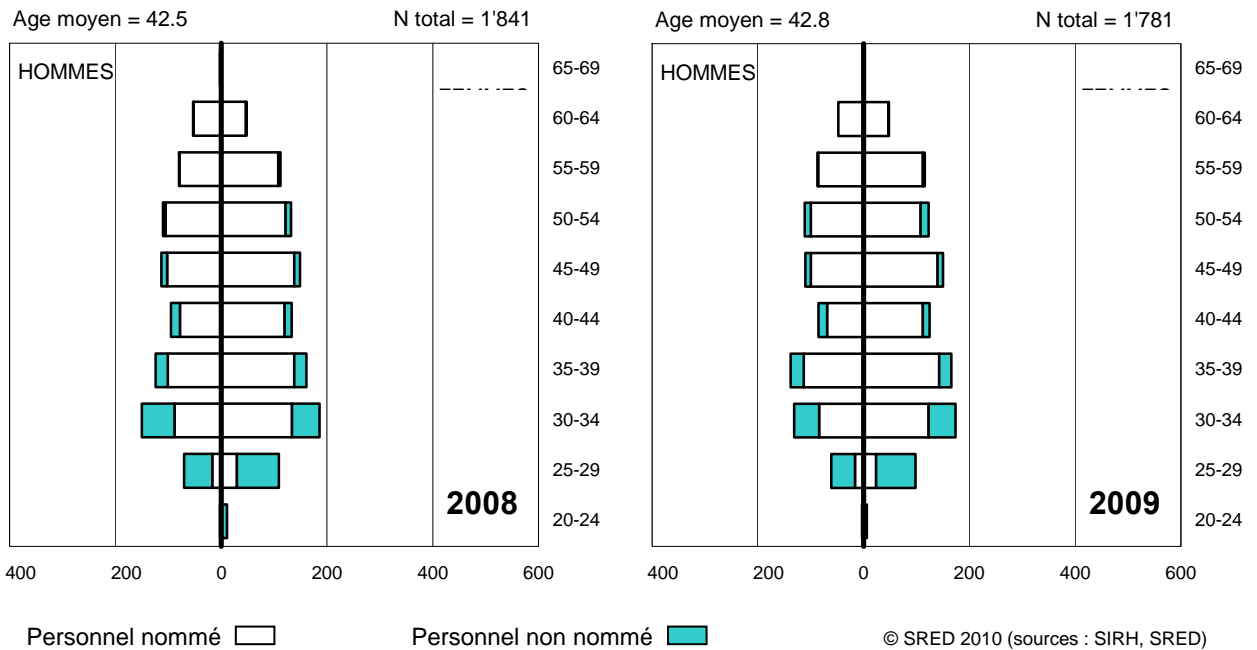
© SRED 2010 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses

Élèves : l'effectif total du cycle d'orientation remonte un peu entre 2008 et 2009 (+163 élèves ou 1.3%) ; cette évolution revient essentiellement au Regroupement A (+153 élèves ou 2.0%), et dans une moindre mesure aux Regroupements B & C (+31 élèves ou 1.1%) ainsi qu'Atelier (+20 élèves mais avec 14.7%), tandis que les filières Niveaux-options & Spéciale diminuent de 39 élèves (-2.0%). **Personnel** : diminution des effectifs d'*enseignants*, avec une baisse marquée en personnes (-59 élèves ou -3.2%) et plus limitée en postes (-11.9 EPT ou -0.9%); le personnel *non enseignant* augmente un peu avec +5 personnes (+1.9%) et +1.5 EPT (+0.7%). **Dépenses** : les dépenses de *fonctionnement* (Biens & services, subventions et frais de bâtiments) progressent très fortement (+247%) avec notamment le nouveau calcul pour les bâtiments, celles de *personnel* (+3.0%) et d'*investissement* (+1.4%) progressent peu, ces dernières étant données à titre indicatif, car incomplètes.

GRAPHIQUE 36. Enseignants du cycle d'orientation (personnes)



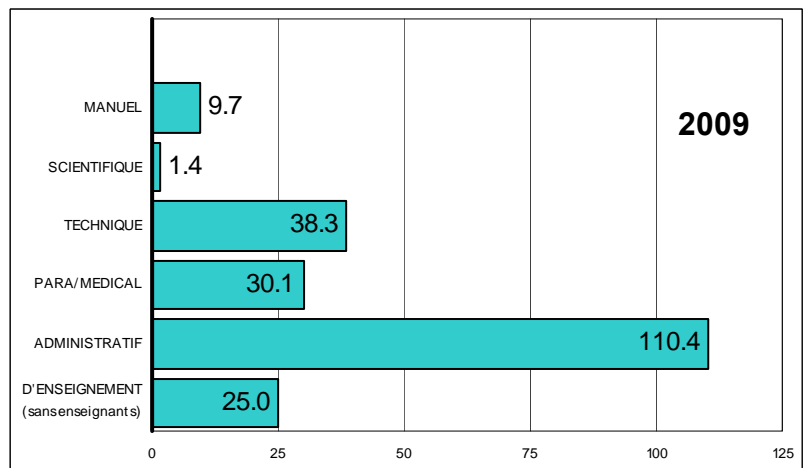
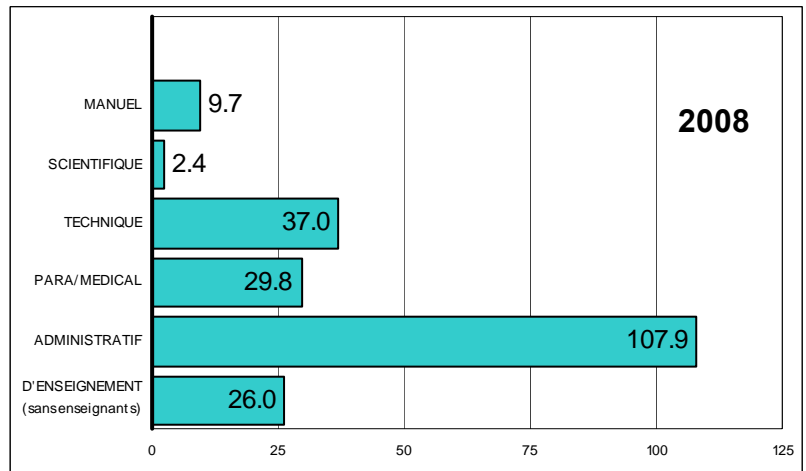
Age moyen : l'âge moyen des enseignants augmente de 0.3 année entre 2008 et 2009. **Groupes d'âges** : le groupe des 50 ans et plus progresse à 29.2% en 2009 (+0.8%). **Etat de nomination** : la part des enseignants non nommés diminue encore un peu (-0.7%) pour se situer à 19.9% du corps enseignant en 2009.

**GRAPHIQUE 37
Personnel non enseignant
du cycle d'orientation (EPT)**

Volume : le groupe principal, le personnel *administratif*, progresse de +2.5 EPT, soit +2.3% entre 2008 et 2009, le personnel *technique* étant en hausse de +1.3 EPT (+3.5%) ; l'évolution la plus importante est la baisse sur le personnel *scientifique* (-41.7%) mais avec seulement 1.0 EPT en moins, tout comme le personnel *d'enseignement* (-3.8%).

Composition : le regroupement *administratif* est principalement composé de *secrétaires*, de personnels *d'archives*, et encore de personnels de *documentation* et de *bibliothèques* ; le groupe du personnel *technique* recouvre des *assistants techniques*, celui du personnel *d'enseignement* (sans enseignants) des *cadres d'enseignement*.

(Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Enseignement postobligatoire

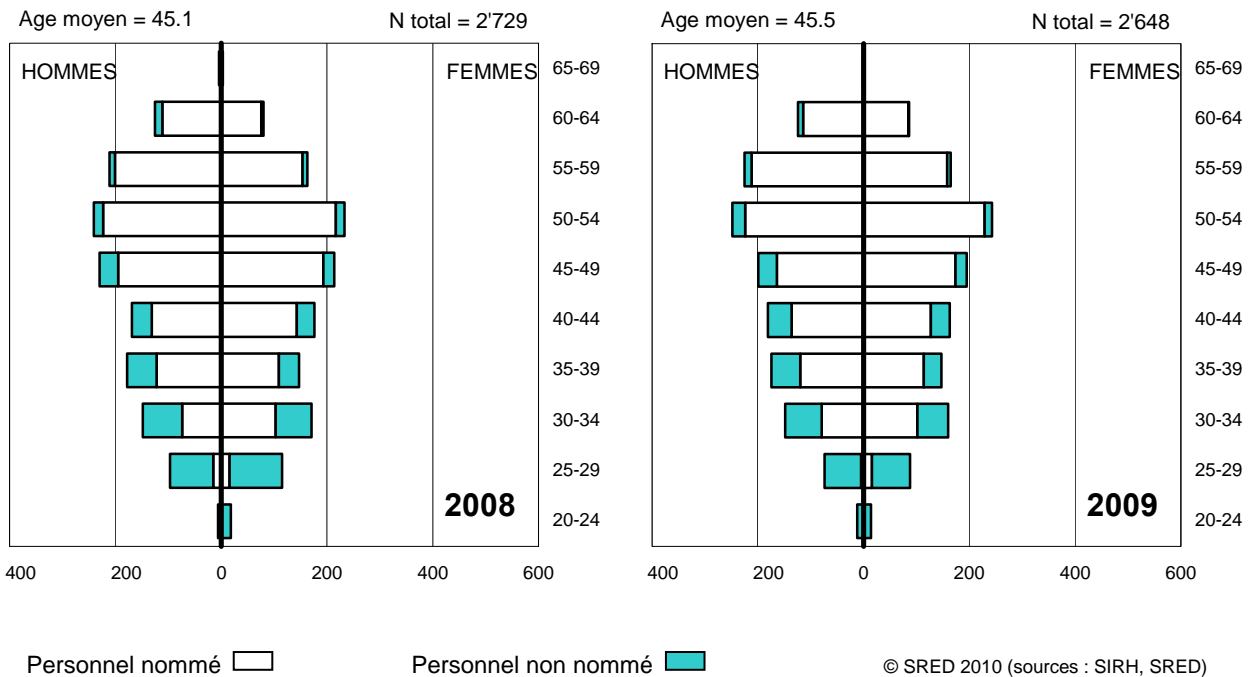
Élèves ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Collège de Genève ^B	7'586	7'653	+67 (+0.9%)
École de culture générale ^B	2'321	2'664	+343 (+14.8%)
CFP commerce	4'557	4'756	+199 (+4.4%)
CFP coordination	61	63	+2 (+3.3%)
CFP nature & environnement	345	363	+18 (+5.2%)
Structures d'accueil & d'insertion	1'067	1'107	+40 (+3.7%)
CFP arts appliqués	589	590	+1 (+0.2%)
CFP construction - technique - SRH	3'238	3'150	- 88 (-2.7%)
CFP santé & social	1'042	1'230	+188 (+18.0%)
Total ^C	21'434	22'279	+845 (+3.9%)
Personnel ^A	2008	2009	Δ 2008-09
Enseignants (postes)	2'729 (1'900.1)	2648 (1937.3)	-3.0% (+2.0%)
Personnel non enseignant (postes)	458 (353.3)	460 (361.2)	+0.4% (+2.2%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	3.2% (43.6%)	2.9% (42.5%)	-7.2 (-2 5.%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	48.4%	47.7%	-0.7%
Age moyen des enseignants	45.1	45.5	+0.4 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	38.8%	41.3%	+2.4%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	11.3 (8.8)	11.2 (8.8)	-0.6% (-0.3%)
Dépenses ^E	2008	2009	Δ 2008-09
Personnel, en 1000 F constants	343'118	357'794	+4.3%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	36'694	86'359	+135.3%
Investissement ^G , en 1000 F constants	4'410	4'805	+9.0%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	22'520 (20'608)	22'852 (20'877)	+1.5% (+1.3%)

© SRED 2010 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Sans les formations pour adultes^C Avec les formations pour adultes^D Cadres supérieurs et cadre intermédiaire avec fonction d'autorité (nouveau calcul)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Élèves : effectifs encore en progression (+845 élèves ou +3.9%) ; le Collège et le CFP Arts sont stables tandis que l'ECG (+343 ou 14.8%), les CFP commerce (+199 ou 4.4%) et Santé-social (+188 ou 18.0%) connaissent une hausse importante ; seul le CFP Construction voit ses effectifs diminuer (-88 ou -2.7%). **Personnel** : les effectifs enseignants baissent en personnes (-81 ou -3.0%) et croissent en postes (+37.2 ou +2.0%) ; ceux du personnel *non enseignant* augmentent en personnes (+2 ou +0.4%) et en postes (+7.9 soit +2.2%). **Dépenses** : forte augmentation du *fonctionnement* (+135%), et moindre de l'*investissement* (+9.0%) et le *personnel* (+4.3%).

GRAPHIQUE 38. Enseignants du postobligatoire (personnes)

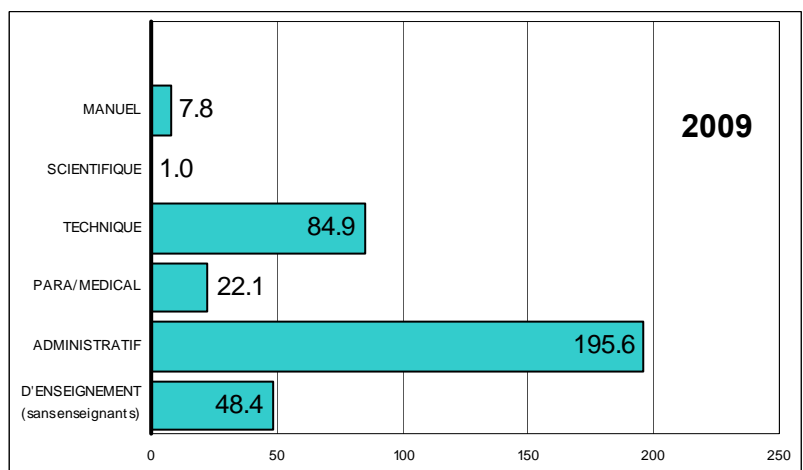
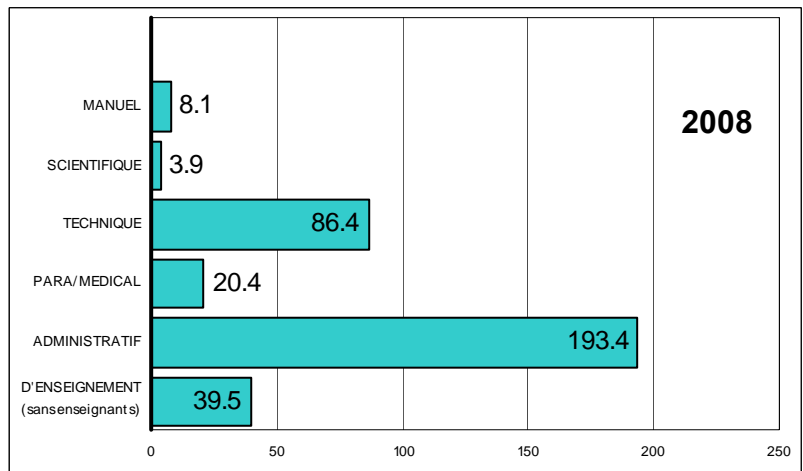


Age moyen et Groupes d'âges : avec 45.5 ans, l'âge moyen des enseignants remonte en 2009 (+0.4 ans) ; la part des 50 ans et plus progresse de 2.4% pour s'établir à 41.3%. **Etat de nomination** : la tendance à la baisse de la part des enseignants *non nommés* se poursuit avec -1.2% en 2009, pour se situer à 22.2%.

**GRAPHIQUE 39
Personnel non enseignant
du postobligatoire (EPT)**

Volume : la plus importante augmentation concerne le personnel *d'enseignement* (sans les enseignants) avec +8.9 EPT (+22.5%), suivie par le groupe *para/médical* avec +1.7 EPT (8.3%) ainsi que par le groupe *administratif* (2.2 EPT ou 1.1%) ; une forte diminution apparaît sur le personnel *scientifique* qui perd encore 2.9 EPT (-74.4%) en 2009 (après une baisse de -13.0 EPT en 2008) ; le groupe *technique* diminue, lui, de -1.5 EPT (-1.7%) entre 2008 et 2009.

Composition : le personnel du groupe *enseignement* (sans les enseignants) est constitué quasi exclusivement de cadres. (Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



ANNEXES

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat (Compte d'Etat de la République et canton de Genève, publié par la Direction du budget de l'Etat et de la planification financière), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le service du budget à partir de la CFI¹. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997.
- les comptes de l'Université depuis 1996.
- les comptes des HES depuis 2000.
- les comptes des communes, consolidées par le DIAE puis par le DT depuis 2006 (pour les calculs de dépenses unitaires par élève de l'enseignement primaire).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de bâtiments ont été estimés de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été réparties à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998 (première année d'enregistrement des données selon le modèle DIP).

Les « subventions redistribuées » de la nature 37 apparaissent massivement en 2002 – comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses – alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP et dont le solde est nul.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération pour le fonctionnement courant, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « compte DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le « compte DIP ». Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes du DASS.

¹ CFI : comptabilité financière intégrée, nouveau système comptable de l'Etat de Genève.

Les **données en personnes et en postes** EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une extraction produite par le CTI en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998 montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés. Depuis 2007, la base de données est SIRH.
- la comptabilité tenue par le service du budget permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à l'occupation réelle des postes sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont comptabilisés sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Cette différence s'explique par l'usage de chacune des statistiques, les moyennes annuelles se référant aux postes budgétisés², tandis que la situation en fin d'année étant une « photographie » de la situation sociodémographique du personnel³. Dès l'année 2000, certains groupes supplémentaires de remplaçants sont aussi enregistrés dans la statistique de fin d'année, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, moyennes annuelles, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels administratif et technique et enseignant car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement, et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



² Les postes EPT qui font l'objet d'une « budgétisation » sont les postes stables ou du moins planifiables.

³ De plus, les moyennes annuelles ont tendance à gommer les changements en cours d'année civile.

DÉFINITIONS

Calcul en francs constants : permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.2 % entre 2000 et 2009, 8.0 % entre 2001 et 2009, etc.).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	155.0	156.6	157.8	159.2	161.2	163.4	165.2	165.8	170.1	169.2
Déflateur pour le calcul (2009 = 100)	109.2	108.0	107.2	106.3	105.0	103.5	102.4	102.1	99.5	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre de formation professionnelle santé-social : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de niveau secondaire (CITE 3) et tertiaire (CITE 4 ou 5).

Charge : représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Corps enseignant de l'Université : divisé en deux groupes :

1. le corps professoral, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs invités et des professeurs assistants ;
2. les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, parmi lesquels on trouve les chargés de cours, les maîtres d'enseignement et de recherche, les privat-docent, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les collaborateurs scientifiques 1 et 2, les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les post-doctorants, les assistants, les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les chercheurs invités, les doctorants et les chercheurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Dépense : opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, biens & services, dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou prestations de service).

Dépenses d'investissement : regroupent les dépenses présentes dans le compte d'investissement ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les dépenses pour l'investissement présentées dans le compte de fonctionnement – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Dépenses indirectes ou transferts : correspondent à des subventions et des dédommagements qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Dépenses pour le fonctionnement direct : recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le compte de fonctionnement ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Dépense unitaire par élève ou étudiant : représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

Encadrement unitaire pour 100 élèves ou étudiants : représente l'ensemble du personnel (en EPT) destiné à un enseignement (une école, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève taux d'encadrement : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité⁴.

Ce taux d'encadrement est un indicateur pédagogique, à ne pas confondre avec l'encadrement administratif (cf. « groupes de cadres »).

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire (CITE 0, sans jardins d'enfants et CITE 1).

Enveloppe budgétaire : subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de personnel de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux biens et services.

EPT ou Equivalent plein-temps : poste que l'on a pondéré par le taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 poste EPT.

⁴ GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : groupes de fonctions selon le modèle de classification de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUE » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATION » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « PARA- & MEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « divers ».

Groupes de cadres :

- Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaires A (personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs).
- Cadres techniques : cadres intermédiaires B (personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte) et fonctions réservées au DIP.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font généralement l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel⁵.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Annuités	OUI	OUI	OUI	OUI	partiel	NON	partiel	partiel	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	OUI	OUI	OUI	OUI	1/2	NON	NON	NON	OUI	-
13 ^e salaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI
Indexation janvier	0.28%	1.00%	0.65%	0.00%	0.10%	0.75%	0.40%	0.60%	1.40%	1.30%
Indexation juillet	-	-	0.89%	0.78%	-	-	-	-	-	-
Complément d'indexation (allocation unique)	0.34%	0.90%	0.70%	-	-	-	-	-	-	-

Le versement des annuités est effectué normalement dès le 1^{er} janvier pour le personnel administratif et technique et dès le 1^{er} septembre pour le corps enseignants primaire et secondaire. En 2000, 2001, 2004, 2006, 2007 et 2008, le versement des annuités est différé de 6 mois (quatre mois pour le personnel enseignant en 2007, 2008 et 2009), sans compensation rétroactive.

En 2006 et en 2007, la prime de fidélité ne progresse pas, à l'exception des nouveaux ayant-droit. En 2008, la prime est versée normalement en juin et un complément est accordé en décembre quand cette prime est de moins de 40% (dans la perspective de l'introduction du 13^e salaire en 2009).

L'indexation 2004 a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, de même en 2006. En 2007, l'indexation a été de 0.4% en janvier et de 0.2% en décembre avec rétroactivité, en 2008 de 0.5% en janvier et de 0.9% en octobre avec rétroactivité.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versées en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

Nature : classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, bien & service, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Poste budgétisé : est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année civile, qu'il faut mettre en regard du poste en moyenne sur l'année civile pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un taux de pondération – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les enseignants et pour le personnel administratif et technique – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

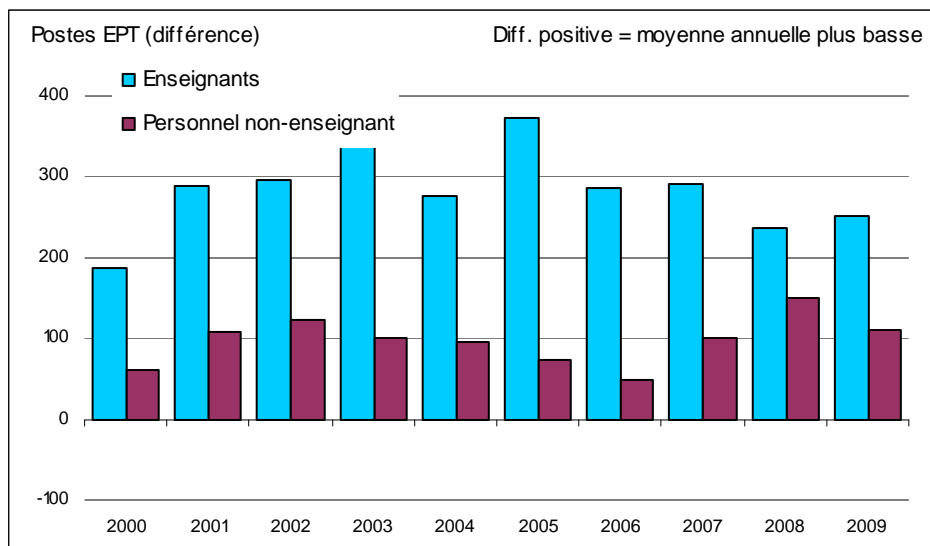
Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre). La statistique des postes budgétisés prend en compte : de janvier à août le budget voté (sans les postes de la rentrée) et de septembre à décembre le budget voté (complet) avec réallocations. C'est pourquoi les postes budgétisés dans le Tableau 11 ne correspondent ni au budget en début d'année civile, ni au budget voté pour la rentrée scolaire suivante, mais résultent d'une pondération des deux budgets en fonction de leur période d'effectivité. En 2006, la statistique prend encore en compte les transferts de services (SAEA, section des adultes du STG).

⁵ La « Loi sur les augmentations annuelles dues aux membres du personnel de l'Etat ainsi que sur la progression de la prime de fidélité » (B 5 17) du 26 juin 2004 suspend les mécanismes salariaux (augmentations annuelles et progression de la prime de fidélité) en 2005.

Poste occupé : est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à une date précise (situation en fin d'année) et poste occupé en moyenne sur l'année comme dans le TABLEAU 11.

Les deux informations sont importantes, car les postes occupés en fin d'année permettent de faire une « photographie » du personnel, avec des répartitions selon différents caractères sociodémographiques, tandis que les postes occupés en moyenne annuelle permettent de faire un rapprochement entre dépenses de personnel et effectifs réellement employés par le DIP tout au long de l'année.

Jusqu'il y a une dizaine d'années, il était possible de produire indifféremment une statistique ou l'autre, mais des écarts de plus en plus importants obligent aujourd'hui à bien distinguer les deux approches. L'analyse des écarts (GRAPHIQUE A1 ci-dessous) montre que les écarts pour les enseignants dépassent largement 5.0 % dès l'année 2000, pour atteindre 7.0 % en 2005 et redescendre à 4.4% en 2008. La différence pour le personnel administratif et technique est encore plus importante et fluctuante, atteignant 7.0 % en 2001 et 7.6 % en 2002, pour redescendre à 3.0 % en 2006 et remontant à 8.9% en 2008.



GRAPHIQUE A1
Différence entre effectifs de personnel en moyenne annuelle et situation de fin d'année (sans Université ni HES), 2000-2009

© SRED, 2010

Ces importantes différences changent ainsi dans le temps, mais toujours dans des chiffres positifs, c'est-à-dire que la moyenne annuelle est toujours plus basse que la situation en fin d'année, ce qui signifie qu'il y a des périodes de moindre occupation en cours d'année (abaissant la moyenne) mais que la fin de l'année civile n'est pas de celles-là.

Propres institutions : les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'université est particulier. Avant 1996 celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (Intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (Personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Produit intérieur brut cantonal et Revenu cantonal : Le *Produit intérieur brut cantonal* (PIB) est la richesse produite sur le territoire cantonal, tandis que le *Revenu cantonal* (RC) est la richesse produite par les résidents dans le canton. Pour le *Revenu cantonal*, on ne retient pas les revenus des personnes non domiciliées dans le canton – comme les frontaliers – ce qui sous-estime ce revenu, mais en revanche on retient les revenus réalisés hors du canton par des personnes ou entreprises domiciliées dans le canton.

Jusqu'en 2008, l'indicateur de richesse retenu pour exprimer la production cantonale a été le RC, vu l'absence de calcul de PIB cantonal. Le dernier indicateur cantonal produit par l'OFS date de 2005, la valeur 2006 étant une projection.

L'an dernier, la Banque cantonale de Genève (BCGE) a produit une estimation du PIB cantonal, à hauteur de 34.7 Mia F pour 2008, tandis que le « Forum des 100 » publiait sa propre estimation à 41.3 Mia F. Pour cette année, l'Institut Créa de macroéconomie appliquée, de l'Université de Lausanne, en collaboration avec la BCGE et l'OCSTAT, a recréé une série homogène du PIB cantonal depuis 1992, qui est présenté dans la partie 1 de cette publication. La valeur pour 2008 est de 42,0 Mia F, soit encore près de 2% en dessus de l'estimation la plus optimiste.

Le Créa estime les PIB à l'échelon cantonal en complément aux résultats nationaux officiels publiés par l'OFS. Le PIB suisse est ainsi réparti en 26 PIB cantonaux, selon une clé de répartition sophistiquée, qui fait appel à diverses sources statistiques nationales ou régionales. Les résultats sont entièrement compatibles avec le PIB suisse. L'apport du Créa est donc important non seulement pour la longueur de la série, mais encore pour la possibilité de mettre en regard des indicateurs cantonaux avec leurs équivalents nationaux et internationaux, même si la prudence reste de mise dans l'interprétation des résultats, étant donné les compétences différentes des cantons et de la Confédération quant aux dépenses d'éducation.

Il est à relever que les organisations internationales gouvernementales (OIG) sont, par convention, exclues du calcul du PIB. Etant donné leur importance pour le canton de Genève, un PIB cantonal avec les OIG est tout de même estimé. Les résultats avec les OIG pour le canton de Genève sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas comparables avec les résultats pour les autres territoires. Il ne sont en revanche pas utilisés pour les indicateurs de l'éducation.

En raison du nombre d'agents économiques non résidents qui travaillent à Genève, le PIB par habitant pour le canton n'est pas très pertinent. Les résultats là aussi sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas pleinement comparables avec ceux concernant les autres territoires.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) (...) après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7).

Structures scolaires : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Toutes ces écoles de formation professionnelle ont encore été réorganisées lors de la mise en place des nouvelles structures par « pôle de formation » ou centre de formation professionnelle (CFP) en 2008.

Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.

Taux d'encadrement : plusieurs notions sont associées au taux d'encadrement. Tout d'abord *l'encadrement scolaire ou pédagogique*, c'est-à-dire l'encadrement unitaire pour cent élèves, apprenti-e-s ou étudiant-e-s (cf. plus haut) ou son inverse, le nombre d'élèves, d'apprenti-e-s ou d'étudiant-e-s par postes équivalent plein-temps.

Ensuite *l'encadrement administratif*, qui représente l'effectif des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires avec fonction d'autorité, par rapport à l'ensemble du personnel (cf. « groupes de cadres »). Cette définition est valable dans toutes les administrations ou entreprises.



SIGLES

BCGE	Banque cantonale de Genève
BDS	(ancien) Base de données scolaires, Genève
CFI	Comptabilité financière intégrée (programme informatique)
CEFOPS	(ancien) Centre de formation des professions de la santé et de la petite enfance
CFPAA	Centre de formation professionnelle arts appliqués
CFPCOM	Centre de formation professionnelle commerce
CFPC	Centre de formation professionnelle construction
CFPNE	Centre de formation professionnelle nature et environnement
CFPS	Centre de formation professionnelle santé et social
CFPSHR	Centre de formation professionnelle services et hôtellerie/restauration
CFPT	Centre de formation professionnelle technique
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CO	Cycle d'orientation, Genève
Créa	Institut Créa de macroéconomie appliquée, Université de Lausanne
DCTI	Département des constructions et technologies de l'information, Genève
DASS	(ancien) Département de l'action sociale et de la santé, Genève
DG	Direction générale
DIP	Département de l'instruction publique, Genève
DIRFIN	Direction des finances du DIP, Genève
DRH	Direction des ressources humaines du DIP, Genève
DSE	Département de la solidarité et de l'emploi, Genève
DT	Département du territoire, Genève
EAA	(ancien) École des arts appliqués, Genève
EC	École de commerce, Genève
ECG	École de culture générale, Genève
EET	École d'enseignement technique, Genève
EFP	École de formation préprofessionnelle, Genève
EP	Enseignement enfantin et primaire, Genève
EPIA	École professionnelle industrie et artisanat (hors du canton de Genève)
EPT	Équivalent plein-temps
F ou Frs	Francs suisses
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique
GIP	(ancien) Gestion intégrée du personnel (programme informatique)
GIR	Groupe des indicateurs de ressources, Genève
HES	Hautes écoles spécialisées ou écoles genevoises de la HES-SO, Genève
HES-SO Genève	Écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale
Mia F	Milliards de francs suisses
Mio F	Millions de francs suisses
nBDS	Base de données scolaires normalisée, Genève
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques, Paris
OCSTAT	Office cantonal de la statistique, Genève
OFJ	Office fédéral de la justice, Berne
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, Genève

OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse, Genève
OOFP	(ancien) Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève
PIB	Produit intérieur brut
PO	Enseignement postobligatoire, Genève
RC	Revenu cantonal
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAEA	Service d'allocations d'études et d'apprentissage, Genève
SAFs	(ancien) Services administratifs et financiers, Genève
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion, Genève
SEM	Service Écoles-Médias, Genève
SG	Secrétariat général du DIP, Genève
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux du DIP (regroupant le Secrétariat général et les services partagés et logistiques), Genève
SIRH	Système d'information sur les ressources humaines (programme informatique)
SPMi	Service de protection des mineurs
SRED	Service de la recherche en éducation, Genève
STG	Service du Tuteur général, Genève



TABLEAUX

Tableau 1 :	Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2000-2009
Tableau 2 :	Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000-2009
Tableau 3 :	Charges et revenus du DIP (Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000-2009
Tableau 4 :	Charges et revenus du DIP par indice 2000 = 100 (sans Université ni HES), en valeur constante, 2000-2009
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2009
Tableau 6 :	Dépenses en personnel, en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000/ 2006-2009
Tableau 7 :	Charges sociales, 2009
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2009 (décembre)
Tableau 9 :	Personnes employées par classes de traitement, 2009 (décembre)
Tableau 10 :	Postes occupés par classes de traitement, 2009 (décembre)
Tableau 11 :	Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 2000/ 2004-2009
Tableau 12 :	Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2009 (décembre)
Tableau 13 :	Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2009 (décembre)
Tableau 14 :	Personnes employées selon le statut et l'unité, 2009 (décembre)
Tableau 15 :	Postes occupés selon le statut et l'unité, 2009 (décembre)
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2009 (décembre)
Tableaux 17-24 :	Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2009 (décembre)
Tableau 25 :	Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2009 (décembre)
Tableau 26 :	Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2009 (décembre)
Tableau 27 :	Dépense unitaire, en francs constants (valeur 2009), et effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009
Tableau 28 :	Dépense unitaire selon la source de financement et la filière, en francs, 2009
Tableau 29 :	Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants), selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2000-2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	884'196	913'365	957'861	985'371	994'532	1'002'994	995'772	1'018'229	1'066'849	1'097'713
Biens & services	40'216	43'370	45'300	48'180	45'250	41'587	42'714	40'796	43'931	47'717
Intérêts passifs	18'608	18'532				0	1			
Amortissements	51'718	38'677	42'620	47'896	45'740	52'814	28'944	29'406	24'755	30'159
Dédommagements à des collectivités publiques	2'602	3'139	3'170	3'932	2'165	4'344	4'783	5'374	6'107	6'289
Subventions accordées	460'660	491'931	517'740	547'063	553'873	561'426	563'862	590'552	713'115	727'978
Subventions redistribuées	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286
Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>	67'218	67'304	68'896	72'566	76'554	85'485	71'571	68'930	70'860	167'429
<i>Intérêts sur investissement</i>			20'334	21'288	17'507	15'045	16'252	7'424		
<i>Autres prestations de service</i>	587	563	536	529	547	639	198	124	27'237	42'126
Total des charges	1'526'996	1'582'904	2'098'075	2'198'419	2'244'204	2'266'053	2'223'329	2'288'972	2'185'017	2'387'698
Revenus des biens	21	18	22	33	38	476	120	69	12'537	14'474
Recettes diverses	30'514	38'442	38'923	29'349	32'449	33'025	30'034	29'639	56'700	47'523
Dédommagements de collectivités publiques	7'340	6'055	6'059	4'362	5'437	4'979	4'871	5'292	6'141	4'295
Subventions acquises	38'064	40'441	41'369	38'518	39'870	52'513	68'378	44'334	54'033	39'303
Subventions à redistribuer	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286
Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>	1'686	1'838	1'640	1'968	2'414	2'272	1'660	4'040	2'365	105
<i>Autres prestations de service</i>									142	43
Total des revenus	78'818	92'818	529'631	545'823	588'244	594'985	604'295	611'511	364'081	374'027
Coûts nets	1'448'178	1'490'085	1'568'444	1'652'596	1'655'960	1'671'069	1'619'034	1'677'460	1'820'936	2'013'671

© SRED 2010

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000-2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	965'199	986'854	1'027'060	1'047'266	1'043'889	1'038'596	1'019'883	1'039'110	1'061'204	1'097'713
Biens & services	43'500	49'194	46'362	49'210	46'739	47'631	43'749	41'632	43'699	47'717
Intérêts	14'232	13'170	14'250	14'660	11'910	9'776	10'120	1'224		1
Amortissements	45'177	27'431	29'322	31'734	30'524	34'681	9'775	9'301	23'837	22'541
Dédommagements à des collectivités publiques	2'840	3'392	3'399	4'179	2'273	2'447	2'595	3'352	3'912	3'979
Subventions accordées	213'064	220'880	231'050	214'391	214'511	216'452	215'348	220'488	234'691	246'205
Subventions redistribuées	1'302	6'508	6'448	4'492	13'972	11'831	13'898	15'087	6'558	5'318
Frais de bâtiment et autres	40'859	41'641	43'500	46'657	48'816	53'352	40'577	39'160	66'599	179'866
Total des charges	1'326'174	1'349'070	1'401'392	1'412'588	1'412'634	1'414'766	1'355'943	1'369'354	1'440'501	1'603'342
Recettes et revenus divers	33'333	41'555	41'758	31'227	34'100	34'690	30'884	30'317	56'467	48'276
Dédommagements de collectivités publiques	8'013	6'542	6'497	4'636	5'707	5'156	4'988	5'400	6'108	4'295
Subventions acquises	41'551	43'695	44'358	40'938	41'848	46'737	53'646	45'243	51'230	38'665
Subventions à redistribuer	1'302	6'508	6'448	4'492	13'972	11'831	13'898	15'087	6'558	5'318
Revenus de bâtiment et autres	1'356	1'313	1'084	1'054	1'606	1'456	1'040	2'575	1'733	147
Total des revenus	85'555	99'614	100'145	82'346	97'234	99'870	104'457	98'623	122'096	96'701
Coûts nets	1'240'619	1'249'457	1'301'247	1'330'243	1'315'400	1'314'896	1'251'486	1'270'731	1'318'405	1'506'641

Biens et services (nature 31) sans reports

© SRED 2010

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000-2009**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	1'340'731	1'378'422	1'434'531	1'505'962	1'515'924	1'515'120	1'487'614	1'514'721	1'537'320	1'606'199
Biens & services	80'456	94'050	96'408	106'384	110'685	113'806	104'376	101'019	98'504	109'112
Intérêts	20'329	20'050	22'515	25'109	20'049	21'573	21'663	10'261	1'587	4'262
Amortissements	62'580	48'084	52'564	64'101	62'211	68'742	44'327	43'631	38'229	48'497
Dédommagements à des collectivités publiques	2'840	3'408	3'399	4'179	2'273	2'448	2'607	3'657	4'723	3'979
Subventions accordées	231'781	239'949	249'906	234'407	230'924	233'936	234'226	227'867	242'080	253'437
Subventions redistribuées	4'469	9'434	8'645	6'468	15'708	11'831	13'915	15'087	12'557	11'561
Frais de bâtiment et autres	67'393	69'575	70'918	73'419	76'539	80'997	68'139	65'398	92'995	270'760
Total des charges	1'810'580	1'862'973	1'938'885	2'020'029	2'034'312	2'048'453	1'976'867	1'981'642	2'027'996	2'307'807
Recettes et revenus divers	53'992	61'579	68'254	69'515	76'887	77'145	72'626	69'402	98'557	94'335
Dédommagements de collectivités publiques	8'013	6'542	6'497	4'636	5'707	5'156	4'988	15'582	6'108	4'295
Subventions acquises	158'812	149'931	119'871	137'213	130'905	142'301	169'889	114'062	153'992	245'524
Subventions à redistribuer	4'469	9'434	8'645	6'468	17'051	11'831	13'898	15'087	12'557	11'561
Revenus de bâtiment et autres	1'688	1'864	1'662	1'862	2'033	1'944	1'515	3'898	2'409	147
Total des revenus	226'974	229'351	204'929	219'693	232'582	238'377	262'917	218'031	273'623	355'861
Coûts nets	1'583'606	1'633'622	1'733'956	1'800'336	1'801'730	1'810'076	1'713'949	1'763'611	1'754'373	1'951'945

© SRED 2010

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 2000 = 100 (sans Université ni HES),
en valeur constante, 2000-2009**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel	100	102	106	109	108	108	106	108	110	114
Biens & services	100	113	107	113	107	109	101	96	100	110
Intérêts & Amortissements	100	68	73	78	71	75	33	18	40	38
Dédommagements à des collectivités publiques	100	119	120	147	80	86	91	118	138	140
Subventions accordées	100	104	108	101	101	102	101	103	110	116
Subventions redistribuées	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
Frais de bâtiment et autres	100	102	106	114	119	131	99	96	163	440
Total des charges	100	102	106	107	107	107	102	103	109	121
Recettes et revenus divers	100	125	125	94	102	104	93	91	169	145
Dédommagements de collectivités publiques	100	82	81	58	71	64	62	67	76	54
Subventions acquises	100	105	107	99	101	112	129	109	123	93
Subventions à redistribuer	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
Revenus de bâtiment et autres	100	97	80	78	118	107	77	190	128	11
Total des revenus	100	116	117	96	114	117	122	115	143	113
Coûts nets	100	101	105	107	106	106	101	102	106	121

© SRED 2010

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2009

No rubrique	Nature des charges et revenus	SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		OFFPC		HES		DIP	
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total
CHARGES																			
30	CHARGES DE PERSONNEL	31'850	3%	368'312	34%	238'017	22%	357'794	33%	77'797	7%	23'944	2%					1'097'713	100%
31	BIENS SERVICES	4'822	10%	6'793	14%	7'367	15%	14'579	31%	11'649	24%	2'507	5%					47'717	100%
32	INTERETS PASSIFS																		
33	AMORTISSEMENTS	419	1%	7'217	24%	2'573	9%	4'805	16%	7'615	25%	2'885	10%					30'159	100%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					49	1%	1'080	17%			2'850	45%					6'289	100%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	75'496	10%	2'840	0%	389	0%	618	0%	378'966	52%	44'017	6%					727'978	100%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	947	0%							115'047	43%	4'371	2%					268'286	100%
39	IMPUTATIONS INTERNES	6'711	3%	6'383	3%	58'200	28%	86'265	41%	14'081	7%	17'214	8%					209'555	100%
391	FRAIS BÂTIMENTS	3'376	2%	2'000	1%	50'478	30%	70'071	42%	14'061	8%	9'960	6%					167'429	100%
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT																		
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	35	16%	5	2%	10	5%	11	5%	143	67%	11	5%					215	100%
3	TOTAL CHARGES	120'244	5%	391'544	16%	306'595	13%	465'141	19%	515'709	22%	81'297	3%					2'387'697	100%
REVENUS																			
42	REVENUS DES BIENS			45	0%	2	0%	346	2%	1	0%	361	2%					14'474	100%
43	RECETTES DIVERSES	1'067	2%	6'651	14%	3'245	7%	10'780	23%	22'225	47%	3'554	7%					47'523	100%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	0%	289	7%	138	3%	2'746	64%			1'122	26%					4'295	100%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	915	2%	344	1%			24'933	63%	3'325	8%	9'148	23%					39'303	100%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	947	0%							115'047	43%	4'371	2%					268'286	100%
49	IMPUTATIONS INTERNES									147	100%							147	100%
491	REVENUS BÂTIMENTS									105	100%							105	100%
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE									43								43	
4	TOTAL REVENUS	2'929	1%	7'329	2%	3'385	1%	38'805	10%	115'047	31%	14'184	4%					374'027	100%

**Tableau 6 : Dépenses en personnel
en milliers de francs constants (valeur 2009), 2000/ 2006-2009**

	2000	% du tot.	2006	2007	2008	2009	% du tot.
SERVICES GENERAUX	19'173	100.0%	18'501	19'539	30'719	31'850	100.0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	-	-
Autres personnels	15'878	83.2%	15'124	15'713	22'015	23'326	73.2%
Assurances et charges sociales	3'266	16.6%	3'018	3'431	5'175	5'143	16.1%
Prestations diverses	29	0.2%	86'449	185'510	87'195	121'653	382.0%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	334'540	100.0%	337'337	345'975	360'586	368'312	100.0%
Personnel enseignant	260'365	78.0%	262'019	265'199	270'007	271'456	73.7%
Autres personnels	20'745	6.1%	23'503	25'187	30'243	38'380	10.4%
Assurances et charges sociales	53'373	15.9%	50'923	54'533	58'620	56'641	15.4%
Prestations diverses	58	0.0%	893	1'056	1'715	1'834	0.5%
CYCLE D'ORIENTATION	213'004	100.0%	232'071	231'354	231'183	238'017	100.0%
Personnel enseignant	159'135	75.0%	173'601	171'982	172'293	177'162	74.4%
Autres personnels	18'890	8.7%	22'250	22'385	22'896	23'661	9.9%
Assurances et charges sociales	34'950	16.3%	36'115	36'905	35'882	37'003	15.5%
Prestations diverses	28	0.0%	105	81	112	191	0.1%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE avec CEFOPS dès 2007	298'914	100.0%	325'809	348'118	343'162	357'794	100.0%
Personnel enseignant	214'709	72.1%	235'372	250'120	253'434	263'609	73.7%
Autres personnels	35'073	11.6%	39'383	41'271	36'005	38'509	10.8%
Assurances et charges sociales	48'965	16.2%	50'754	56'451	53'356	55'281	15.5%
Prestations diverses	166	0.1%	299	1'891	366	394	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	67'626	100.0%	70'238	71'973	73'054	77'797	100.0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	-	-
Autres personnels	56'424	83.7%	58'557	59'266	60'940	65'082	83.7%
Assurances et charges sociales	11'131	16.3%	11'391	12'373	11'641	12'261	15.8%
Prestations diverses	72	0.1%	35'317	63'896	63'189	71'857	92.4%
CEFOPS	12'270	100.0%	13'942		inclus dans le PO		
Personnel enseignant	8'747	72.4%	9'926				
Autres personnels	1'214	11.0%	1'580				
Assurances et charges sociales	2'267	16.2%	2'203				
Prestations diverses	42	0.5%	233				
OFPC	20'242	100.0%	22'733	22'764	23'127	23'944	100.0%
Personnel enseignant	-	-	-	-	-	-	///
Autres personnels	16'990	83.9%	19'049	18'957	19'474	20'207	84.4%
Assurances et charges sociales	3'235	16.0%	3'573	3'715	3'584	3'646	15.2%
Prestations diverses	17	0.1%	91'949	71'826	53'083	47'166	197.0%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	965'770	100.0%	1'020'632	1'039'724	1'061'831	1'097'713	100.0%
Personnel enseignant	642'956	67.0%	680'919	687'301	699'011	715'427	65.2%
Autres personnels	165'214	16.8%	179'446	182'779	191'574	209'164	19.1%
Assurances et charges sociales	157'188	16.1%	157'977	167'409	168'259	169'975	15.5%
Prestations diverses	413	0.0%	215'244	324'260	205'661	243'096	22.1%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES	36'576	100.0%	96'740	98'995	96'487	118'536	100.0%
Personnel enseignant	77'334	65.2%
Autres personnels	19'679	16.6%
Assurances et charges sociales	20'412	17.2%
Prestations diverses	1'111	0.9%
UNIVERSITE	339'178	100.0%	371'267	376'898	379'911	389'949	100.0%
Personnel enseignant	179'613	53.4%	190'572	189'010	192'750	200'370	51.4%
Autres personnels	101'430	29.6%	121'073	121'647	122'087	126'849	32.5%
Assurances et charges sociales	57'600	16.9%	58'967	65'720	64'450	62'138	15.9%
Prestations diverses	534	0.1%	654	520	624	592	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'341'524	100.0%	1'488'639	1'515'616	1'538'229	1'606'199	100.0%
Personnel enseignant	822'569	61.9%	871'491	876'311	891'761	915'797	53.0%
Autres personnels	266'644	19.6%	300'520	304'426	313'661	336'013	19.4%
Assurances et charges sociales	214'788	15.9%	216'944	233'129	232'709	232'113	13.4%
Prestations diverses	947	0.1%	215'898	324'780	206'285	243'689	14.1%

Tableau 7 : Charges sociales, 2009

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.09)	Part employeur (Au 1.1.09)	
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.146%	
Cotisations assur. chômage	1.00%	1.00%	du salaire soumis à l'AVS plafond F 126'000/an
Allocations familiales	-	1.40%	du salaire soumis à l'AVS
Assurance maternité	0.02%	0.02%	du salaire soumis à l'AVS
Caisses de pensions (CIA) :			
sur traitement de base, moins déduction de coordination (44.5%, max. 29'552.-)			
° Catégorie 1	8.00%	16.00%	
° Catégorie 2	8.00%	16.00%	plancher F 20'520/an
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	du salaire soumis à l'AVS
Assurance-accidents			plafond F 126'000/an
° Accidents non-professionnels privé	1.30%	-	dès 8 H/semaine
° Accidents professionnels	-	0.31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 20.-	
Fonds d'entraide			
° pour le groupe B de la CIA	F 15.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe C de la CIA	F 30.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe E de la CIA	F 6.-	-	par an (juin)

Les conditions particulières détaillées sont données par les règlement des différentes assurances

© SRED 2010

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2009 (décembre)

Classes de traitement	DIP						ENSEIGNANTS						AUTRES PERSONNELS					
	TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES		
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	postes EPT	traitement moyen par poste EPT
non-classés	13.6	1'868	11.6	1'876	0.1	11'247	0.1	11'247	0.1	11'247	13.5	1'833	11.5	1'836	22.2	5'068	19.9	5'066
4	4.1	4'942	0.5	4'911	32.9	4'556	18.0	4'528	556.7	5'286	288.4	5'286	254.2	7'176	4.1	4'942	0.5	4'911
5	51.9	4'842	32.8	4'918	556.7	5'286	288.4	5'286	154.5	5'624	63.7	5'629	165.1	7'372	19.1	5'335	14.8	5'395
6	20.1	5'680	10.9	5'394	25.2	6'220	16.2	6'235	25.2	6'220	16.2	6'235	214.3	6'072	20.1	5'680	10.9	5'394
7	581.9	5'316	303.3	5'319	0.5	6'931	0.5	6'931	154.5	5'624	63.7	5'629	84.9	6'466	25.2	5'964	14.9	5'965
8	368.8	5'884	221.5	5'944	0.5	6'931	0.5	6'931	25.2	6'220	16.2	6'235	635.7	6'789	214.3	6'072	157.8	6'071
9	110.1	6'410	59.9	6'438	0.5	6'931	0.5	6'931	154.5	5'624	63.7	5'629	254.2	7'176	84.9	6'466	43.7	6'513
10	635.7	6'789	455.3	6'761	0.5	6'931	0.5	6'931	25.2	6'220	16.2	6'235	635.7	6'789	635.7	6'789	455.3	6'761
11	254.7	7'175	176.7	7'229	0.5	6'931	0.5	6'931	0.5	6'931	0.5	6'931	254.2	7'176	254.2	7'176	176.2	7'230
12	169.3	7'341	81.7	7'436	4.2	6'078	0.6	6'213	4.2	6'078	0.6	6'213	165.1	7'372	165.1	7'372	81.2	7'444
13	226.5	7'424	172.0	7'476	14.8	5'992	8.5	5'974	14.8	5'992	8.5	5'974	211.8	7'524	211.8	7'524	163.5	7'554
14	659.6	7'213	407.1	7'285	202.1	5'693	107.2	5'742	202.1	5'693	107.2	5'742	457.5	7'885	457.5	7'885	299.9	7'837
15	441.4	8'247	267.2	8'231	332.5	8'163	200.0	8'143	332.5	8'163	200.0	8'143	108.9	8'505	108.9	8'505	67.2	8'495
16	407.7	8'122	164.5	7'940	315.2	8'019	127.2	7'875	315.2	8'019	127.2	7'875	92.5	8'474	92.5	8'474	37.3	8'162
17	2'493.5	8'540	1'967.3	8'561	2'289.3	8'518	1'825.3	8'549	2'289.3	8'518	1'825.3	8'549	204.2	8'782	204.2	8'782	142.0	8'710
18	184.2	9'392	72.0	9'505	105.9	9'411	48.1	9'473	105.9	9'411	48.1	9'473	78.4	9'365	78.4	9'365	23.9	9'571
19	2'994.6	9'780	1'516.9	9'706	2'872.4	9'779	1'440.9	9'702	2'872.4	9'779	1'440.9	9'702	122.3	9'799	122.3	9'799	76.1	9'778
20	110.5	10'337	44.0	10'305	0.5	11'118	0.5	11'118	0.5	11'118	0.5	11'118	110.1	10'334	110.1	10'334	44.0	10'305
21	102.1	10'502	36.4	10'600	65.8	10'275	18.5	10'295	65.8	10'275	18.5	10'295	36.3	10'912	36.3	10'912	18.0	10'913
22	536.6	11'398	192.3	11'208	428.4	11'377	141.2	11'175	428.4	11'377	141.2	11'175	108.2	11'481	108.2	11'481	51.1	11'298
23	139.5	11'637	77.0	11'582	28.2	11'528	9.1	11'511	28.2	11'528	9.1	11'511	111.3	11'665	111.3	11'665	67.9	11'592
24	177.8	12'262	59.4	12'124	154.8	12'206	49.1	12'027	154.8	12'206	49.1	12'027	23.1	12'633	23.1	12'633	10.3	12'585
25	70.6	13'371	19.0	13'355	0.1	14'872	0.1	14'872	0.1	14'872	0.1	14'872	70.5	13'369	70.5	13'369	19.0	13'355
26	21.4	13'567	8.8	13'418	11.6	13'835	3.8	14'088	11.6	13'835	3.8	14'088	9.8	13'251	9.8	13'251	5.0	12'909
27	13.5	14'354	4.5	14'348	272.6	15'800	39.8	15'696	272.6	15'800	39.8	15'696	13.5	14'354	13.5	14'354	4.5	14'348
28 et plus	279.6	15'811	40.8	15'730	272.6	15'800	39.8	15'696	272.6	15'800	39.8	15'696	7.0	16'227	7.0	16'227	1.0	17'080
TOTAL	11'091.1	8'796	6'423.1	8'456	7'867.8	9'081	4'405.9	8'750	3'223.3	8'100	2'017.2	7'815	3'223.3	8'100	2'017.2	7'815		

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, 2009 (décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	15	0.1	13	0.2	1	0.0	1	0.0	14	0.3	12	0.4
4	51	0.4	46	0.7		0.0		0.0	51	1.6	46	2.1
5	6	0.5	1	0.7		0.0		0.0	6	1.7	1	2.1
6	215	2.0	122	2.1	190	1.8	104	1.8	25	2.3	18	2.8
7	32	2.2	18	2.3		1.8		1.8	32	3.1	18	3.4
8	956	8.7	487	7.9	918	10.5	463	9.6	38	4.0	24	4.3
9	460	11.8	292	11.3	176	12.2	76	10.9	284	10.9	216	12.1
10	138	12.8	82	12.2	27	12.4	18	11.2	111	13.6	64	14.5
11	847	18.5	642	19.6		12.4		11.2	847	34.1	642	37.7
12	335	20.8	248	22.5	1	12.5	1	11.2	334	42.1	247	46.7
13	204	22.2	101	23.6	11	12.6	3	11.2	193	46.8	98	50.2
14	295	24.2	231	26.3	27	12.8	17	11.5	268	53.3	214	58.0
15	870	30.2	553	32.7	294	15.6	149	14.0	576	67.2	404	72.6
16	595	34.2	385	37.1	451	19.9	287	18.9	144	70.7	98	76.2
17	513	37.7	216	39.6	401	23.7	166	21.7	112	73.4	50	78.0
18	3'169	59.3	2'492	68.3	2'890	51.1	2'289	60.3	279	80.2	203	85.4
19	227	60.9	93	69.3	133	52.4	62	61.4	94	82.5	31	86.5
20	3'799	86.7	2'007	92.5	3'639	86.9	1'902	93.5	160	86.3	105	90.3
21	127	87.6	51	93.0	1	86.9		93.5	126	89.4	51	92.1
22	170	88.8	58	93.7	128	88.1	36	94.1	42	90.4	22	92.9
23	856	94.6	308	97.3	714	94.9	234	98.0	142	93.8	74	95.6
24	155	95.7	88	98.3	30	95.2	10	98.2	125	96.9	78	98.4
25	213	97.1	71	99.1	187	97.0	59	99.2	26	97.5	12	98.9
26	74	97.6	20	99.3	1	97.0		99.2	73	99.2	20	99.6
27	22	97.8	9	99.4	12	97.1	4	99.3	10	99.5	5	99.8
28	14	97.9	5	99.5		97.1		99.3	14	99.8	5	100.0
29 et +	314	100.0	45	100.0	307	100.0	44	100.0	7	100.0	1	100.0
TOTAL	14 476		8 594	59 %	10 433	72 %	5 889	56 %	4 094	28 %	2 730	67 %

Nota: le total de la colonne est comptabilisé sans doublon (une personne ayant plusieurs fonctions dans des classes différentes)

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, 2009 (décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS						
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES				
	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.			
non-classés	13.6	0.1	11.6	0.2	85 %	0.1	0.0	0.1	0.0	100 %	13.5	0.4	11.5	0.6	85 %
4	22.2	0.3	19.9	0.5	90 %	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	1.1	19.9	1.6	90 %
5	4.1	0.4	0.5	0.5	12 %	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	1.2	0.5	1.6	12 %
6	51.9	0.8	32.8	1.0	63 %	32.9	0.4	18.0	0.4	55 %	19.1	1.8	14.8	2.3	77 %
7	20.1	1.0	10.9	1.2	54 %	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	20.1	2.4	10.9	2.9	54 %
8	581.9	6.3	303.3	5.9	52 %	556.7	7.5	288.4	7.0	52 %	25.2	3.2	14.9	3.6	59 %
9	368.8	9.6	221.5	9.3	60 %	154.5	9.5	63.7	8.4	41 %	214.3	9.9	157.8	11.4	74 %
10	110.1	10.6	59.9	10.3	54 %	25.2	9.8	16.2	8.8	64 %	84.9	12.5	43.7	13.6	51 %
11	635.7	16.3	455.3	17.4	72 %	9.8	9.8	8.8	8.8	8.8	635.7	32.2	455.3	36.1	72 %
12	254.7	18.6	176.7	20.1	69 %	0.5	9.8	0.5	8.8	100 %	254.2	40.1	176.2	44.9	69 %
13	169.3	20.1	81.7	21.4	48 %	4.2	10.0	0.6	8.8	13 %	165.1	45.2	81.2	48.9	49 %
14	226.5	22.2	172.0	24.1	76 %	14.8	10.0	8.5	9.0	58 %	211.8	51.8	163.5	57.0	77 %
15	659.6	28.1	407.1	30.4	62 %	202.1	12.6	107.2	11.4	53 %	457.5	66.0	299.9	71.9	66 %
16	441.4	32.1	267.2	34.6	61 %	332.5	16.8	200.0	16.0	60 %	108.9	69.4	67.2	75.2	62 %
17	407.7	35.8	164.5	37.1	40 %	315.2	20.8	127.2	18.8	40 %	92.5	72.2	37.3	77.1	40 %
18	2493.5	58.3	1967.3	67.8	79 %	2'289.3	49.9	1'825.3	60.3	80 %	204.2	78.6	142.0	84.1	70 %
19	184.2	59.9	72.0	68.9	39 %	105.9	51.3	48.1	61.4	45 %	78.4	81.0	23.9	85.3	31 %
20	2'994.6	86.9	1'516.9	92.5	51 %	2'872.4	87.8	1'440.9	94.1	50 %	122.3	84.8	76.1	89.1	62 %
21	110.5	87.9	44.0	93.2	40 %	0.5	87.8	94.1	94.1	94.1	110.1	88.2	44.0	91.2	40 %
22	102.1	88.8	36.4	93.7	36 %	65.8	88.6	18.5	94.5	28 %	36.3	89.3	18.0	92.1	50 %
23	536.6	93.7	192.3	96.7	36 %	428.4	94.1	141.2	97.7	33 %	108.2	92.7	51.1	94.7	47 %
24	139.5	94.9	77.0	97.9	55 %	28.2	94.4	9.1	97.9	32 %	111.3	96.2	67.9	98.0	61 %
25	177.8	96.5	59.4	98.9	33 %	154.8	96.4	49.1	99.0	32 %	23.1	96.9	10.3	98.5	44 %
26	70.6	97.2	19.0	99.2	27 %	0.1	96.4	3.8	99.0	33 %	70.5	99.1	19.0	99.5	27 %
27	21.4	97.4	8.8	99.3	41 %	11.6	96.5	0.1	99.1	33 %	9.8	99.4	5.0	99.7	51 %
28	13.5	97.5	4.5	99.4	33 %	96.5	96.5	99.1	99.1	33 %	13.5	99.8	4.5	100.0	33 %
29 et +	279.6	100.0	40.8	100.0	15 %	272.6	100.0	39.8	100.0	15 %	7.0	100.0	1.0	100.0	14 %
TOTAL	11'091.1		6'423.1		58 %	7'867.8	71 %	4'405.9		56 %	3'223.3	29 %	2'017.2		63 %

Tableau 11 : Postes au budget (1) et postes occupés, moyennes annuelles, 2000/ 2004-2009

Unité budgétaire	2000		2004		2005		2006		2007		2008		2009		Var. 2000-2009	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	133	124	141	139	143	139	131	124	121	115	195	190	198	194	65	70
enseignants															///	///
autres personnels	133	124	141	139	143	139	131	124	121	115	174	169	176	173	43	49
Enseignement primaire	2'440	2'426	2'531	2'532	2'504	2'494	2'494	2'491	2'509	2'508	2'526	2'521	2'539	2'538	98	112
enseignants	2'234	2'222	2'289	2'290	2'278	2'274	2'279	2'274	2'281	2'277	2'268	2'249	2'211	2'221	-23	-1
autres personnels	206	204	243	242	225	221	215	217	228	231	268	272	327	317	121	113
Cycle d'orientation	1'353	1'348	1'512	1'504	1'523	1'511	1'538	1'536	1'532	1'523	1'530	1'511	1'527	1'515	175	167
enseignants	1'169	1'165	1'311	1'302	1'321	1'312	1'325	1'324	1'318	1'311	1'312	1'300	1'308	1'302	139	137
autres personnels	184	183	201	202	202	199	213	212	215	212	218	211	219	213	36	30
Ens. postobligatoire	1'904	1'892	1'951	1'937	2'012	2'008	2'091	2'092	2'215	2'204	2'154	2'138	2'180	2'169	276	277
enseignants	1'554	1'548	1'604	1'592	1'628	1'629	1'707	1'710	1'816	1'816	1'803	1'804	1'830	1'826	276	278
autres personnels	350	345	347	345	384	379	384	382	398	388	351	334	350	343	0	-2
Office de la jeunesse	536	522	614	606	636	628	567	561	537	528	541	529	548	537	12	15
enseignants																
autres personnels	536	522	614	606	636	628	567	561	537	528	541	529	548	537	12	15
CEPSPE / CEFOPS	74	73	83	78	85	83	87	85	inclus dans le PO						///	///
enseignants	61	60	66	63	68	66	70	69							///	///
autres personnels	13	13	16	16	16	16	16	16							///	///
OOF/IOFPC	138	134	151	144	150	146	160	154	165	159	160	156	158	154	20	20
enseignants																
autres personnels	138	134	151	144	150	146	160	154	165	159	160	156	158	154	20	20
TOTAL sans HES ni Uni	6'579	6'520	6'982	6'940	7'053	7'009	7'068	7'043	7'079	7'037	7'106	7'044	7'150	7'107	571	586
enseignants	5'019	4'995	5'270	5'247	5'295	5'281	5'381	5'378	5'415	5'404	5'394	5'375	5'371	5'370	352	375
autres personnels	1'560	1'525	1'712	1'694	1'758	1'727	1'687	1'665	1'664	1'633	1'712	1'669	1'779	1'737	219	211
Hautes écoles spécialisées	219		625		623		620		614		619		654		///	435
enseignants	138		450		451		446		445		451		451		///	375
dont assistants	...		114		110		113		120		127		141		///	///
autres personnels	81		174		172		174		170		168		179		///	98
Université	2'445		2'737		2'809		2'809		2'764		2'770		2'770		///	29
enseignants	1'449		1'608		1'647		1'631		1'601		1'614		1'615		///	165
dont assistants	...		884		910		889		862		874		874		///	///
autres personnels	996		1'129		1'162		1'178		1'163		1'155		1'155		///	159
TOTAL avec HES et Uni	9'184		10'301		10'441		10'471		10'415		10'433		10'567		///	1'383
enseignants	6'582		7'305		7'379		7'454		7'450		7'440		7'487		///	915
autres personnels	2'602		2'997		3'061		3'017		2'965		2'993		3'070		///	468

(1) Postes au budget : moyenne annuelle pondérée selon les changements budgétaires en cours d'année. Documentation complète en annexe.

(2) Personnel enseignants du SEM, rattaché dès 2008 aux SGX.

(3) Inclus les effectifs du CEFOPS, puis CFP santé-social.

Tableau 12 : Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES			
SERVICES GENERAUX	127	37.5%	114	33.6%	9	2.7%	4	1.2%		
ECOLE PRIMAIRE	3'039	96.7%	2'761	87.8%	108	3.4%	170	5.4%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'807	88.2%	1'782	87.0%	25	1.2%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'701	86.9%	2'648	85.2%	43	1.4%	10	0.3%		
UNIVERSITE	2'738	64.9%	2'735	64.8%			3	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	20	2.4%			1	0.1%	19	2.3%		
HES	814	76.4%	800	75.0%	14	1.3%				
OFPC										
TOTAL	10'840	74.7%	10'433	71.9%	201	1.4%	206	1.4%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
SERVICES GENERAUX	123	36.3%	45	13.3%	24	7.1%	29	8.6%	9	2.7%
ECOLE PRIMAIRE	93	3.0%	65	2.1%	2	0.1%	16	0.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	148	7.2%	65	3.2%	31	1.5%	21	1.0%	3	0.1%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	262	8.4%	144	4.6%	49	1.6%	33	1.1%	5	0.2%
UNIVERSITE	706	16.7%	271	6.4%	145	3.4%	183	4.3%	36	0.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	176	21.4%	91	11.1%	1	0.1%	58	7.0%	8	1.0%
HES	156	73.2%	71	6.7%	21	2.0%	33	3.1%	13	1.2%
OFPC	120	56.3%	44	20.7%			26	12.2%	7	3.3%
TOTAL	1'771	12.2%	794	5.5%	265	1.8%	398	2.7%	81	0.6%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
SERVICES GENERAUX	2	0.6%								
ECOLE PRIMAIRE	5	0.2%			1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	37	1.8%			37	1.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	36	1.2%			34	1.1%				
UNIVERSITE	290	6.9%	229	5.4%	3	0.1%	14	0.3%	34	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	560	68.0%			138	16.8%	96	11.7%	105	12.8%
HES	6	0.6%	5	0.5%					1	0.1%
OFPC	86	40.4%			30	14.1%				
TOTAL	1'018	7.0%	234	1.6%	239	1.6%	110	0.8%	140	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES		PERSONNES							
SERVICES GENERAUX	16	4.7%	2	0.6%						
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	42	2.1%	42	2.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	95	3.1%	88	2.8%						
UNIVERSITE	148	3.5%	66	1.6%						
OFFICE DE LA JEUNESSE										
HES	42	3.9%	36	3.4%						
OFPC										
TOTAL	340	2.3%	231	1.6%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES					
SERVICES GENERAUX	59	17.4%	18	5.3%	41	12.1%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%	1	0.0%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	2	0.1%	2	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2	0.1%	2	0.1%						
UNIVERSITE	255	6.0%	124	2.9%	131	3.1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0.4%			3	0.4%				
HES	35	3.3%	18	1.7%	17	1.6%				
OFPC	4	1.9%	1	0.5%	3	1.4%				
TOTAL	361	2.5%	162	1.1%	199	1.4%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES									
SERVICES GENERAUX	2	0.6%								
ECOLE PRIMAIRE	1	0.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	10	0.5%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	10	0.3%								
UNIVERSITE	71	1.7%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	46	5.6%								
HES	9	0.8%								
OFPC										
TOTAL	144	1.0%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES									
SERVICES GENERAUX	339	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	3'143	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2'048	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'108	100.0%								
UNIVERSITE	4'219	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	823	100.0%								
HES	1'066	100.0%								
OFPC	213	100.0%								
TOTAL*	14'476	100.0%								

* Dont 53 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 13 : Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES			
SERVICES GENERAUX	36.1	17.1%	23.7	11.2%	8.6	4.1%	3.8	1.8%		
ECOLE PRIMAIRE	2'551.2	97.1%	2'312.6	88.0%	98.9	3.8%	139.7	5.3%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'373.2	87.8%	1'348.2	86.2%	25.0	1.6%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'985.7	86.4%	1'937.3	84.3%	42.7	1.9%	5.7	0.2%		
UNIVERSITE	1'700.8	59.3%	1'697.8	59.2%			3.0	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	12.8	2.1%			0.2	0.0%	12.6	2.1%		
HES	562.2	74.5%	548.2	72.6%	14.0	1.9%				
OFPC										
TOTAL	8'222.0	74.1%	7'867.8	70.9%	189.4	1.7%	164.8	1.5%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
SERVICES GENERAUX	100.7	47.7%	36.3	17.2%	17.7	8.4%	24.3	11.5%	8.7	4.1%
ECOLE PRIMAIRE	67.9	2.6%	45.1	1.7%	1.5	0.1%	13.3	0.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	110.4	7.1%	45.8	2.9%	20.7	1.3%	17.8	1.1%	2.8	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	195.6	8.5%	106.6	4.6%	34.2	1.5%	26.7	1.2%	3.4	0.1%
UNIVERSITE	533.8	18.6%	193.0	6.7%	104.3	3.6%	142.1	5.0%	31.6	1.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	144.5	24.2%	71.7	12.0%	0.9	0.2%	48.6	8.1%	6.8	1.1%
HES	119.3	15.8%	56.5	7.5%	13.6	1.8%	26.5	3.5%	10.0	1.3%
OFPC	98.5	57.6%	34.0	19.9%			21.9	12.8%	6.8	4.0%
TOTAL	1'370.7	12.4%	589.0	5.3%	192.9	1.7%	321.2	2.9%	70.1	0.6%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
SERVICES GENERAUX	1.2	0.6%								
ECOLE PRIMAIRE	4.3	0.2%			1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	30.1	1.9%			30	1.9%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	22.1	1.0%			20	0.9%				
UNIVERSITE	218.2	7.6%	176	6.1%	3	0.1%	9	0.3%	25	0.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	399.0	66.9%			116	19.5%	62	10.4%	75	12.5%
HES	5.0	0.7%	4	0.6%					1	0.1%
OFPC	66.1	38.6%			27.4	16.0%				
TOTAL	746.0	6.7%	179.7	1.6%	197.9	1.8%	70.7	0.6%	100.0	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES		POSTES							
SERVICES GENERAUX	14.7	7.0%	2.0	0.9%						
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	38.3	2.4%	38.3	2.4%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	84.9	3.7%	78.0	3.4%						
UNIVERSITE	135.9	4.7%	61.1	2.1%						
OFFICE DE LA JEUNESSE										
HES	31.7	4.2%	26.7	3.5%						
OFPC										
TOTAL	305.5	2.8%	206.1	1.9%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES		POSTES		POSTES					
SERVICES GENERAUX	49.5	23.4%	15.1	7.1%	34.4	16.3%				
ECOLE PRIMAIRE	0.9	0.0%	0.4	0.0%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	1.4	0.1%	1.4	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1.0	0.0%	1.0	0.0%						
UNIVERSITE	216.6	7.5%	115.2	4.0%	101.4	3.5%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.5	0.4%			2.5	0.4%				
HES	30.1	4.0%	17.4	2.3%	12.7	1.7%				
OFPC	3.5	2.0%	1.0	0.6%	2.5	1.5%				
TOTAL	305.5	2.8%	151.5	1.4%	154.0	1.4%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES									
SERVICES GENERAUX	1.5	0.7%								
ECOLE PRIMAIRE	1.0	0.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	9.7	0.6%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7.8	0.3%								
UNIVERSITE	57.1	2.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	21.0	3.5%								
HES	4.0	0.5%								
OFPC										
TOTAL	102.1	0.9%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	POSTES									
SERVICES GENERAUX	211.3	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	2'627.4	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'564.6	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'298.6	100.0%								
UNIVERSITE	2'870.1	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	596.4	100.0%								
HES	754.9	100.0%								
OFPC	171.1	100.0%								
TOTAL*	11'094.4	100.0%								

* Dont 42.9 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2010

Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	112	98.2%	181	80.4%	293	86.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	2		5	2.2%	7	2.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			14	6.2%	14	4.1%
	AGENT-E SPECIALISE-E			5	2.2%	5	1.5%
	PROBATOIRE			19	8.4%	19	5.6%
	Total		114	1.1%	225	5.5%	339
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'390	86.6%	300	78.5%	2'690	85.6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	250	9.1%	35	9.2%	285	9.1%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	6	0.2%			6	0.2%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			15	3.9%	15	0.5%
	REPLACANT-E	113	4.1%			113	3.6%
	PROBATOIRE			32	8.4%	32	1.0%
Total		2'761	26.5%	382	9.3%	3'143	21.7%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'427	80.1%	199	74.8%	1'626	79.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	271	15.2%	8	3.0%	279	13.6%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	11	0.6%			11	0.5%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			14	5.3%	14	0.7%
	REPLACANT-E	73	4.1%			73	3.6%
	PROBATOIRE			45	16.9%	45	2.2%
Total		1'782	17.1%	266	6.5%	2'048	14.1%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2'061	77.8%	369	80.2%	2'430	78.2%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	463	17.5%	10	2.2%	473	15.2%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	66	2.5%			66	2.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			25	5.4%	25	0.8%
	REPLACANT-E	56	2.1%			56	1.8%
	PROBATOIRE	2	0.1%	55	12.0%	57	1.8%
Total		2'648	25.4%	460	11.2%	3'108	21.5%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'709	99.0%	1'194	80.5%	3'903	92.5%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	19	0.7%	25	1.7%	44	1.0%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	6		99	6.7%	105	2.5%
	STAGIAIRE			1	0.1%	1	0.0%
	PROBATOIRE	1	0.0%	165	11.1%	166	3.9%
	Total		2'735	26.2%	1'484	36.2%	4'219
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			508	61.7%	508	61.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			28	3.4%	28	3.4%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			126	15.3%	126	15.3%
	STAGIAIRE			10	1.2%	10	1.2%
	PROBATOIRE			151	18.3%	151	18.3%
	Total			823	20.1%	823	5.7%
OFPC	FONCTIONNAIRE			149	70.0%	149	14.0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			11	5.2%	11	1.0%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			14	6.6%	14	1.3%
	STAGIAIRE			2	0.9%	2	0.2%
	PROBATOIRE			36	16.9%	36	3.4%
	Total			213	5.2%	213	1.5%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	314	39.3%	148	55.6%	462	43.3%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	485	60.6%	6	2.3%	491	46.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			46	17.3%	46	4.3%
	PROBATOIRE	1		66	24.8%	67	6.3%
	Total		800	7.7%	266	6.5%	1'066
TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	8'646	82.9%	3'022	73.8%	11'637	80.4%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	1'457	14.0%	127	3.1%	1'578	10.9%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	83	0.8%			83	0.6%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	6	0.1%	354	8.6%	356	2.5%
	REPLACANT-E	235	2.3%			231	1.6%
	AGENT-E SPECIALISE-E	2	0.0%	6	0.1%	8	0.1%
	STAGIAIRE			15	0.4%	15	0.1%
	PROBATOIRE	4	0.0%	570	13.9%	568	3.9%
	Total		10'433	100.0%	4'094	100.0%	14'476

Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL		
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	23.4		150.5	80.4%	173.9	82.4%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	0.3		3.8	2.0%	4.1	1.9%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			12.5	6.7%	12.5		
	AGENT-E SPECIALISE-E			4.4	2.3%	4.4		
	PROBATOIRE			15.6	8.3%	15.6	7.4%	
	Total		23.7	0.3%	187.3	5.8%	211.0	1.9%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'011.1	87.0%	251.6	79.9%	2'262.7	86.1%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	211.3	9.1%	28.1	8.9%	239.4	9.1%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	5.0	0.2%			5.0	0.2%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			10.8	3.4%	10.8	0.4%	
	REMPLOCANT-E	85.0	3.7%			85.0	3.2%	
	PROBATOIRE			24.2	7.7%	24.2	0.9%	
Total		2'312.7	29.4%	314.7	9.8%	2'627.4	23.7%	
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'145.7	85.0%	165.4	76.5%	1'311.1	83.8%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	169.9	12.6%	6.6	3.1%	176.5	11.3%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	5.2	0.4%			5.2	0.3%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			9.3	4.3%	9.3	0.6%	
	REMPLOCANT-E	27.4	2.0%			27.4	1.8%	
	PROBATOIRE			34.9	16.1%	34.9	2.2%	
Total		1'348.2	17.1%	216.2	6.7%	1'564.4	14.1%	
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'614.5	83.3%	293.7	81.3%	1'908.2	83.0%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	273.2	14.1%	8.8	2.4%	282.0	12.3%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	26.2	1.4%			26.2	1.1%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			16.5	4.6%	16.5	0.7%	
	REMPLOCANT-E	22.1	1.1%			22.1	1.0%	
	PROBATOIRE	1.3	0.1%	41.2	11.4%	42.5	1.8%	
Total		1'937.3	24.6%	361.2	11.2%	2'298.5	20.7%	
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'682.2	99.1%	965.2	82.4%	2'647.4	92.3%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	9.6	0.6%	19.5	1.7%	29.1	1.0%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	5.1		60.4	5.2%	65.5	2.3%	
	STAGIAIRE			1.0	0.1%	1.0	0.0%	
	PROBATOIRE	1.0	0.1%	125.6	10.7%	126.6	4.4%	
	Total		1'697.9	21.6%	1'171.7	36.3%	2'869.6	25.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			358.8	60.2%	358.8	60.2%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT			19.6	3.3%	19.6	3.3%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			91.9	15.4%	91.9	15.4%	
	STAGIAIRE			10.0	1.7%	10.0	1.7%	
	PROBATOIRE			115.6	19.4%	115.6	19.4%	
	Total			595.9	18.5%	595.9	5.4%	
OFPC	FONCTIONNAIRE			119.4	69.8%	119.4	15.8%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT			8.7	5.1%	8.7	1.2%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			10.3	6.0%	10.3	1.4%	
	STAGIAIRE			2.0	1.2%	2.0	0.3%	
	PROBATOIRE			29.6	17.3%	29.6	3.9%	
	Total			171.0	5.3%	171.0	1.5%	
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	242.7	44.3%	119.0	57.6%	361.7	47.9%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	304.8	55.6%	5.3	2.6%	310.1	41.1%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			30.3	14.7%	30.3	4.0%	
	PROBATOIRE	0.8	0.1%	52.0	25.2%	52.8	7.0%	
	Total		548.3	7.0%	206.6	6.4%	754.9	6.8%
	TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	6'719.6	85.4%	2'423.6	75.2%	9'143.2	82.4%
EMPLOYE-ES D'ETAT		969.1	12.3%	100.4	3.1%	1'069.5	9.6%	
SUPPLEANT-E MENSUALISE-E		36.4	0.5%			36.4	0.3%	
AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE		5.1	0.1%	242.0	7.5%	247.1	2.2%	
REMPLOCANT-E		134.5	1.7%			134.5	1.2%	
AGENT-E SPECIALISE-E				5.4	0.2%	5.4	0.0%	
STAGIAIRE		0.3	0.0%	14.5	0.4%	14.8	0.1%	
PROBATOIRE		3.1	0.0%	438.7	13.6%	441.8	4.0%	
Total			7'868.1	100.0%	3'224.6	100.0%	11'092.7	100.0%

Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2009 (décembre)

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Services généraux	3.80	9.11	4.81	0.26	0.11	0.21
Enseignement primaire	1.11	1.21	1.19	0.90	0.82	0.84
Cycle d'Orientation	1.26	1.38	1.32	0.80	0.73	0.76
Enseignement Postobligatoire	1.30	1.45	1.37	0.77	0.69	0.73
HES	1.43	1.51	1.46	0.70	0.66	0.69
Université	1.60	1.62	1.61	0.62	0.62	0.62
total (enseignants)	1.31	1.34	1.33	0.76	0.75	0.75
AUTRES PERSONNELS:						
Enseignement primaire	1.09	1.28	1.21	0.92	0.78	0.82
Cycle d'Orientation	1.08	1.40	1.23	0.93	0.72	0.81
Enseignement Postobligatoire	1.13	1.38	1.27	0.89	0.73	0.79
HES	1.22	1.33	1.29	0.82	0.75	0.78
Université	1.13	1.36	1.27	0.89	0.73	0.79
Services généraux	1.12	1.27	1.20	0.89	0.79	0.83
Office de la jeunesse	1.27	1.41	1.38	0.79	0.71	0.72
OFPC	1.11	1.31	1.25	0.90	0.76	0.80
total (autres personnels)	1.13	1.35	1.27	0.88	0.74	0.79
Ensemble du personnel DIP	1.26	1.34	1.31	0.79	0.75	0.77

Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2009 (décembre)

Tableau 17 : Personnel enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19	1		1		1	1		2		2
20-24	118		119	196	198	1	14	4	41	45
25-29	72	501	573	616	875	16	44	34	129	163
30-34	273	364	637	351	965	68	66	126	145	271
35-39	379	188	567	137	759	115	50	201	122	323
40-44	373	150	523	114	701	142	63	300	110	410
45-49	455	124	579	83	734	190	34	393	98	491
50-54	524	107	631	62	746	189	28	378	50	428
55-59	502	58	560	33	624	192	14	351	32	383
60-64	303	43	346	15	279	120	16	196	14	210
65-69	6	2	8	2	8	2	4	4		4
TOTAL	2'888	1'656	4'280	1'609	5'889	1'035	329	1'987	743	4'094

Tableau 18 : Autres personnels

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19										
20-24										
25-29										
30-34										
35-39										
40-44										
45-49										
50-54										
55-59										
60-64										
65-69										
TOTAL	1'035	329	1'987	743	2'730	1'364	2'730	1'007	1'782	4'094

Tableau 19 : Enseignants de l'enseignement primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19										
20-24	4		4	54	58					
25-29	29	30	59	130	392	16	45	24	74	98
30-34	53	22	75	32	461	84	47	123	51	174
35-39	59	10	69	17	369	113	25	143	23	166
40-44	57	6	63	19	347	69	16	112	13	125
45-49	52	3	55	16	332	100	10	140	10	150
50-54	57	2	59	11	358	100	11	108	15	123
55-59	57	3	60	6	332	86	1	112	4	116
60-64	13	1	14	4	111	48	47	47	1	96
65-69	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
TOTAL	377	82	2'013	289	2'761	617	158	810	197	1'782

Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	nommés	non nommés	nommés	non nommés		nommés	non nommés	nommés	non nommés	
15-19										
20-24										
25-29										
30-34										
35-39										
40-44										
45-49										
50-54										
55-59										
60-64										
65-69										
TOTAL	617	158	810	197	1'007	775	1'007	775	1'007	1'782

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2009 (suite)

Tableau 21 : Enseignants du postobligatoire (avec CFPS)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	12	14	12	14		26
25-29	5	72	74	88		162
30-34	79	102	148	160		308
35-39	120	114	174	147		321
40-44	136	127	181	163		344
45-49	164	174	199	195		394
50-54	224	229	248	243		491
55-59	212	158	225	165		390
60-64	114	85	124	86		210
65-69	1	1	1	1		2
TOTAL	1'055	331	1'006	256	1'386	1'262

Tableau 22 : Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		86	2	110	1	198
25-29	23	315	19	308	338	665
30-34	66	185	48	179	251	478
35-39	94	59	86	40	153	279
40-44	108	42	71	29	150	250
45-49	126	32	67	18	158	243
50-54	135	40	51	11	175	237
55-59	126	18	44	8	144	196
60-64	123	23	31	3	146	180
65-69	3	1	2	2	4	8
TOTAL	804	802	421	708	1'606	1'129

Tableau 24 : Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	1	16		11	17	28
25-29	1	47		38	48	86
30-34	3	47	2	40	50	92
35-39	12	44	9	25	56	90
40-44	28	43	23	16	71	110
45-49	35	48	27	18	83	128
50-54	44	34	31	14	78	123
55-59	36	23	26	7	59	92
60-64	18	10	15	5	28	48
65-69	1		2		1	3
TOTAL	179	312	135	174	491	309

Tableau 25 : Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Encadrement	54	15.9 %	28	51.9 %
	Cadres techniques	14	4.1 %	8	57.1 %
	Non cadres	271	79.9 %	133	49.1 %
	<i>Total</i>	<i>339</i>	<i>100.0 %</i>	<i>169</i>	<i>49.9 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	114	3.6 %	72	63.2 %
	Cadres techniques	5	0.2 %		
	Non cadres	3'024	96.2 %	2'499	82.6 %
	<i>Total</i>	<i>3'143</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'571</i>	<i>81.8 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	39	1.9 %	8	20.5 %
	Cadres techniques	1	0.0 %	1	100.0 %
	Non cadres	2'008	98.0 %	1'142	56.9 %
	<i>Total</i>	<i>2'048</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'151</i>	<i>56.2 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	71	2.3 %	31	43.7 %
	Cadres techniques	3	0.1 %	1	33.3 %
	Non cadres	3'034	97.6 %	1'522	50.2 %
	<i>Total</i>	<i>3'108</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'554</i>	<i>50.0 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	133	3.2 %	56	42.1 %
	Cadres techniques	165	3.9 %	69	41.8 %
	Non cadres	3'921	92.9 %	1'938	49.4 %
	<i>Total</i>	<i>4'219</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'063</i>	<i>48.9 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	70	8.5 %	37	52.9 %
	Cadres techniques	79	9.6 %	53	67.1 %
	Non cadres	674	81.9 %	572	84.9 %
	<i>Total</i>	<i>823</i>	<i>100.0 %</i>	<i>662</i>	<i>80.4 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	35	3.3 %	14	40.0 %
	Cadres techniques	19	1.8 %	9	47.4 %
	Non cadres	1'012	94.9 %	448	44.3 %
	<i>Total</i>	<i>1'066</i>	<i>100.0 %</i>	<i>471</i>	<i>44.2 %</i>
OFPC	Encadrement	15	7.0 %	6	40.0 %
	Cadres techniques	12	5.6 %	6	50.0 %
	Non cadres	186	87.3 %	140	75.3 %
	<i>Total</i>	<i>213</i>	<i>100.0 %</i>	<i>152</i>	<i>71.4 %</i>
TOTAL	Encadrement	524	3.6 %	249	47.5 %
	Cadres techniques	291	2.0 %	144	49.5 %
	Non cadres	13'661	94.4 %	8'201	60.0 %
	<i>Total</i>	<i>14'476</i>	<i>100.0 %</i>	<i>8'594</i>	<i>59.4 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.

Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2010

Tableau 26 : Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2009 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Encadrement	49.0	23.2 %	24.7	50.4 %
	Cadres techniques	10.5	5.0 %	5.6	53.3 %
	Non cadres	151.4	71.8 %	75.1	49.6 %
	<i>Total</i>	<i>210.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>105.4</i>	<i>50.0 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	104.8	4.0 %	65.2	62.2 %
	Cadres techniques	3.2	0.1 %		
	Non cadres	2'519.2	95.9 %	2'043.6	81.1 %
	<i>Total</i>	<i>2'627.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'108.8</i>	<i>80.3 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	37.6	2.4 %	7.5	19.9 %
	Cadres techniques	1.0	0.1 %	1.0	100.0 %
	Non cadres	1'525.8	97.5 %	825.3	54.1 %
	<i>Total</i>	<i>1'564.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>833.8</i>	<i>53.3 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	67.5	2.9 %	28.7	42.5 %
	Cadres techniques	1.6	0.1 %	0.8	50.0 %
	Non cadres	2'229.4	97.0 %	1'054.8	47.3 %
	<i>Total</i>	<i>2'298.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'084.3</i>	<i>47.2 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	117.5	4.1 %	44.6	38.0 %
	Cadres techniques	137.9	4.8 %	54.4	39.4 %
	Non cadres	2'614.1	91.1 %	1'280.9	49.0 %
	<i>Total</i>	<i>2'869.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'379.9</i>	<i>48.1 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	61.5	10.3 %	31.0	50.4 %
	Cadres techniques	45.5	7.6 %	30.0	65.9 %
	Non cadres	489.1	82.0 %	408.4	83.5 %
	<i>Total</i>	<i>596.1</i>	<i>100.0 %</i>	<i>469.4</i>	<i>78.7 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	31.1	4.1 %	12.0	38.6 %
	Cadres techniques	15.7	2.1 %	6.9	43.9 %
	Non cadres	708.1	93.8 %	307.5	43.4 %
	<i>Total</i>	<i>754.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>326.4</i>	<i>43.2 %</i>
OFPC	Encadrement	14.1	8.2 %	5.1	36.2 %
	Cadres techniques	10.1	5.9 %	4.6	45.5 %
	Non cadres	146.8	85.8 %	106.5	72.5 %
	<i>Total</i>	<i>171.0</i>	<i>100.0 %</i>	<i>116.2</i>	<i>68.0 %</i>
TOTAL	Encadrement	483.1	4.4 %	218.8	45.3 %
	Cadres techniques	225.5	2.0 %	103.3	45.8 %
	Non cadres	10'383.9	93.6 %	6'102.1	58.8 %
	<i>Total</i>	<i>11'092.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>6'424.2</i>	<i>57.9 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.

Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2010

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (enseignement ordinaire et classes spécialisées)	15'199	14'684	15'123	14'537	14'336	14'405	14'316	14'647	15'200	15'432
Personnel enseignant	8'664	8'778	8'879	8'928	8'759	8'597	8'558	8'812	9'114	9'025
Autres personnels	381	408	438	464	489	476	487	525	736	1'001
Biens & services	256	257	255	247	225	222	208	208	220	221
Bâtiments	1'753	1'903	1'901	2'007	2'053	2'164	2'166	2'184	2'270	2'312
Informatique		154	154	154	154	154	154	154	154	154
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'054	11'500	11'627	11'800	11'681	11'613	11'573	11'882	12'494	12'713
Intérêts & amort.	2'834	2'215	2'493	1'705	1'629	1'779	1'773	1'769	1'712	1'690
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	953	584	595	616	607	601	582	586	615	624
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>	<i>34'625</i>	<i>34'740</i>	<i>34'774</i>	<i>34'726</i>	<i>34'592</i>	<i>34'301</i>	<i>33'979</i>	<i>33'971</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (enseignement ordinaire)		14'540	14'981	14'400	14'201	14'272	14'181	14'507	15'028	15'214
Personnel enseignant		8'633	8'738	8'791	8'625	8'464	8'423	8'671	8'963	8'857
Autres personnels		408	438	464	489	476	487	525	716	949
Biens & services		257	255	247	225	222	208	208	219	222
Bâtiments		1'903	1'901	2'007	2'053	2'164	2'166	2'184	2'270	2'312
Informatique		154	154	154	154	154	154	154	154	154
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		11'355	11'486	11'662	11'546	11'481	11'438	11'741	12'322	12'495
Intérêts & amort.		2'215	2'493	1'705	1'629	1'779	1'773	1'769	1'712	1'690
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		584	595	616	607	601	582	586	615	624
OFPC		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>		<i>33'851</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>	<i>34'262</i>	<i>34'216</i>	<i>34'068</i>	<i>33'786</i>	<i>33'465</i>	<i>33'468</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spécialisées)		24'608	24'520	23'500	23'335	23'290	23'094	23'880	26'396	29'941
Personnel enseignant		18'699	18'275	17'887	17'755	17'477	17'336	18'044	18'950	20'170
Autres personnels		410	440	468	493	481	488	525	2'059	4'471
Biens & services		257	255	247	225	222	208	208	257	115
Bâtiments		1'903	1'901	2'007	2'053	2'164	2'166	2'184	2'270	2'312
Informatique		154	154	154	154	154	154	154	154	154
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		21'423	21'025	20'762	20'680	20'498	20'352	21'114	23'690	27'222
Intérêts & amort.		2'215	2'493	1'705	1'629	1'779	1'773	1'769	1'712	1'690
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		584	595	616	607	601	582	586	615	624
OFPC		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>		<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>	<i>510</i>	<i>524</i>	<i>515</i>	<i>514</i>	<i>504</i>
CYCLE D'ORIENTATION	22'993	26'989	27'529	27'168	26'619	26'194	25'459	24'809	24'690	25'594
Personnel enseignant	17'156	17'541	17'889	17'655	17'021	16'556	16'003	16'060	16'110	16'489
Autres personnels	1'939	2'119	2'134	2'102	2'040	1'997	1'986	2'041	2'106	2'181
Biens & services	660	661	583	630	598	597	561	521	548	581
Bâtiments	1'064	4'153	4'385	4'181	4'446	4'579	4'488	3'735	3'468	3'879
Informatique		605	605	605	605	605	605	605	605	605
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'818	25'079	25'597	25'174	24'712	24'334	23'643	22'962	22'836	23'734
Intérêts & amort.	727	496	502	561	528	516	538	539	545	513
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	815	638	637	642	618	599	572	582	611	623
OFPC	275	391	385	375	341	334	318	315	319	319
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>	<i>12'737</i>	<i>13'081</i>	<i>13'215</i>	<i>13'095</i>	<i>12'982</i>	<i>13'042</i>

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, y compris CFP santé-social tertiaire)	22'160	25'443	25'772	25'508	24'714	24'341	23'482	22'611	22'520	22'852
Personnel enseignant	15'001	15'358	15'775	15'445	15'013	14'618	14'244	14'025	14'034	14'163
Autres personnels	2'399	2'467	2'510	2'481	2'386	2'271	2'137	2'094	2'027	2'129
Biens & services	698	797	693	807	746	733	664	618	639	657
Bâtiments	1'174	3'739	3'652	3'643	3'657	3'950	3'764	3'261	3'260	3'278
Informatique	0	649	649	649	649	649	649	649	649	649
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'272	23'010	23'279	23'025	22'452	22'222	21'458	20'648	20'608	20'877
Intérêts & amort.	1'255	719	768	742	587	498	485	451	439	430
SGX	357	389	407	415	417	411	390	410	379	405
OJ	331	310	314	331	325	321	300	292	286	287
OFPC	943	1'014	1'004	996	933	891	848	810	809	853
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants	17'377	17'024	17'213	17'646	18'262	18'840	19'757	20'439	20'913	21'472
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, hors CEFOPS tertiaire)	22'156	25'357	25'692	25'415	24'638	24'295	23'407	22'508	22'407	22'737
Personnel enseignant	14'940	15'258	15'676	15'368	14'941	14'560	14'162	13'930	13'933	14'107
Autres personnels	2'401	2'447	2'503	2'462	2'370	2'258	2'123	2'079	2'009	2'064
Biens & services	651	751	643	760	709	699	635	589	613	634
Bâtiments	1'185	3'804	3'714	3'685	3'706	4'005	3'811	3'291	3'284	3'298
Informatique	0	647	647	647	647	647	647	647	647	647
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'177	22'908	23'182	22'922	22'372	22'170	21'378	20'536	20'486	20'749
Intérêts & amort.	1'302	716	765	739	578	490	479	449	437	429
SGX	357	389	407	415	417	411	390	410	379	405
OJ	344	310	314	330	325	320	300	292	286	287
OFPC	976	1'034	1'024	1'010	947	904	860	821	820	867
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants	16'741	16'554	16'718	17'307	17'892	18'444	19'392	20'066	20'501	21'005
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual) (hors SCAI et CFP santé-social)	16'175	16'462	16'663	16'485	16'734	16'526	16'364	15'952	16'155	
Personnel enseignant		7'676	7'931	8'054	8'053	8'057	7'987	8'007	7'778	7'889
Autres personnels		1'522	1'557	1'563	1'524	1'475	1'409	1'405	1'375	1'360
Biens & services		540	444	605	564	562	495	477	521	504
Bâtiments		2'469	2'531	2'433	2'427	2'743	2'777	2'670	2'556	2'454
Informatique		253	253	253	253	253	253	253	253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		12'460	12'716	12'909	12'822	13'091	12'921	12'813	12'483	12'461
Intérêts & amort.		286	296	290	250	229	229	231	233	224
SGX		396	406	411	412	408	397	408	379	405
OJ		300	302	312	308	305	294	289	286	287
OFPC		2'733	2'741	2'743	2'694	2'701	2'685	2'622	2'571	2'779
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants		4'489	4'418	4'364	4'185	4'072	3'973	3'944	4'077	4'147
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filières plein-temps : enseign. général et profess.) (hors SCAI et CFP santé-social secondaire II)	28'874	29'156	28'567	27'394	26'593	25'460	24'235	24'076	24'530	
Personnel enseignant		17'998	18'389	17'768	17'008	16'269	15'657	15'283	15'403	15'650
Autres personnels		2'789	2'832	2'774	2'643	2'493	2'338	2'278	2'205	2'300
Biens & services		895	786	867	807	781	712	655	670	706
Bâtiments		4'490	4'366	4'388	4'403	4'663	4'456	3'758	3'601	3'660
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		26'933	27'132	26'555	25'621	24'965	23'922	22'733	22'638	23'075
Intérêts & amort.		857	916	879	673	557	534	493	480	473
SGX		387	407	416	419	411	389	411	379	405
OJ		313	318	337	330	325	301	292	286	287
OFPC		384	382	380	351	334	314	305	294	291
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants		12'145	12'359	12'702	13'383	14'048	14'765	15'424	15'697	16'079

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
COLLEGE DE GENEVE	22'530	26'651	27'206	26'741	25'611	24'679	23'900	22'600	22'505	23'257
Personnel enseignant	16'378	16'971	17'492	17'028	16'263	15'525	15'079	14'603	14'832	15'059
Autres personnels	2'347	2'530	2'630	2'577	2'447	2'297	2'169	2'154	2'107	2'120
Biens & services	479	563	513	507	507	514	514	470	495	483
Bâtiments	994	3'941	3'840	3'916	3'944	4'040	3'937	3'195	2'956	3'466
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'199	24'764	25'234	24'788	23'920	23'136	22'458	21'181	21'148	21'887
Intérêts & amort.	1'537	871	934	895	666	544	511	477	464	455
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>	<i>6'981</i>	<i>7'283</i>	<i>7'513</i>	<i>7'708</i>	<i>7'826</i>	<i>7'924</i>
ECOLE DE CULTURE GENERALE	22'771	28'877	27'460	25'844	24'694	23'197	21'547	20'268	20'584	20'883
Personnel enseignant	16'531	17'579	17'000	15'839	15'085	13'902	13'121	12'944	13'181	13'618
Autres personnels	2'531	2'664	2'540	2'373	2'306	2'139	1'904	1'775	1'750	1'860
Biens & services	451	501	383	380	369	342	336	352	391	482
Bâtiments	927	5'469	4'790	4'526	4'471	4'502	3'976	3'012	3'140	2'788
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'440	26'973	25'473	23'877	22'990	21'643	20'096	18'842	19'221	19'507
Intérêts & amort.	1'537	889	950	908	679	555	520	483	470	461
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>	<i>1'898</i>	<i>2'106</i>	<i>2'355</i>	<i>2'614</i>	<i>2'757</i>	<i>2'955</i>
CFP COMMERCE (ECOLE DE COMMERCE) (plein-temps)	22'822	21'394	22'231	21'329	20'812	21'094	20'330	19'871	19'784	19'665
Personnel enseignant	15'430	15'075	15'591	14'839	14'331	14'082	13'525	13'351	13'410	13'625
Autres personnels	2'839	1'216	1'293	1'285	1'295	1'321	1'375	1'370	1'385	1'421
Biens & services	627	382	318	409	406	367	336	313	368	331
Bâtiments	1'595	2'081	2'302	2'087	2'334	3'025	2'834	2'618	2'466	2'117
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'491	19'512	20'263	19'380	19'125	19'554	18'831	18'411	18'388	18'253
Intérêts & amort.	1'537	867	930	890	662	540	568	518	503	498
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>	<i>2'327</i>	<i>2'463</i>	<i>2'676</i>	<i>2'866</i>	<i>2'956</i>	<i>2'982</i>
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	32'529	35'950	36'716	36'286	35'204	36'269	34'494	34'019	35'433	35'880
Personnel enseignant	21'974	23'807	24'832	24'044	23'087	23'511	22'366	21'776	21'723	20'821
Autres personnels	4'758	5'081	5'439	5'380	5'417	5'888	5'600	5'830	7'342	8'132
Biens & services	876	1'421	1'297	1'561	1'401	1'512	1'291	1'266	1'271	1'820
Bâtiments	2'590	3'005	2'428	2'599	2'858	3'065	3'045	2'978	2'990	2'983
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	30'198	34'073	34'755	34'343	33'523	34'735	33'061	32'609	34'085	34'515
Intérêts & amort.	1'537	861	924	885	657	535	502	468	456	450
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>490</i>	<i>472</i>	<i>444</i>	<i>438</i>	<i>436</i>	<i>398</i>	<i>395</i>	<i>348</i>	<i>219</i>	<i>101</i>

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELIERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (dual et plein-temps)	22'585	24'992	25'403	26'107	25'894	25'639	24'857	25'147		
Personnel enseignant	13'514	13'631	14'155	14'378	14'226	14'051	13'510	13'747		
Autres personnels	2'226	2'247	2'289	2'362	2'392	2'307	2'218	2'287		
Biens & services	814	933	778	1'186	1'095	1'101	949	932		
Bâtiments	1'524	4'471	4'471	4'471	4'471	4'471	4'471	4'471		
Informatique		407	407	407	407	407	407	407		
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18'079	21'689	22'100	22'805	22'591	22'337	21'555	21'844		
Intérêts & amort.	857	384	384	384	384	384	384	384		
SGX	357	405	405	405	405	405	405	405		
OJ	344	287	287	287	287	287	287	287		
OFPC	2'948	2'227	2'227	2'227	2'227	2'227	2'227	2'227		
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	3'030	3'033	3'014	3'035	2'998	2'995	3'010	2'987		
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELIERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (dual)	16'033	18'083	18'290	18'701	18'365	18'158	17'496	17'510		
Personnel enseignant	9'278	9'312	9'609	9'706	9'450	9'303	8'828	8'841		
Autres personnels	1'529	1'535	1'554	1'595	1'589	1'528	1'449	1'471		
Biens & services	559	637	528	801	728	729	620	599		
Bâtiments	1'047	2'634	2'634	2'634	2'634	2'634	2'634	2'634		
Informatique		253	253	253	253	253	253	253		
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	12'412	14'372	14'579	14'989	14'654	14'447	13'785	13'799		
Intérêts & amort.	591	240	240	240	240	240	240	240		
SGX	357	405	405	405	405	405	405	405		
OJ	344	287	287	287	287	287	287	287		
OFPC	2'329	2'779	2'779	2'779	2'779	2'779	2'779	2'779		
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	2'338	2'329	2'301	2'304	2'241	2'231	2'212	2'158		
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELIERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (plein-temps)	44'734	50'389	51'011	52'242	51'236	50'615	48'628	48'671		
Personnel enseignant	27'835	27'936	28'828	29'119	28'350	27'909	26'483	26'524		
Autres personnels	4'586	4'604	4'662	4'785	4'767	4'583	4'348	4'413		
Biens & services	1'676	1'912	1'585	2'403	2'183	2'187	1'860	1'798		
Bâtiments	3'140	12'989	12'989	12'989	12'989	12'989	12'989	12'989		
Informatique		759	759	759	759	759	759	759		
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	37'236	48'202	48'823	50'054	49'048	48'427	46'440	46'483		
Intérêts & amort.	1'760	532	532	532	532	532	532	532		
SGX	357	405	405	405	405	405	405	405		
OJ	344	287	287	287	287	287	287	287		
OFPC	5'037	964	964	964	964	964	964	964		
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	692	703	713	730	758	764	798	829		
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (dual et plein-temps)									22'219	22'300
Personnel enseignant									12'059	12'430
Autres personnels									1'905	1'799
Biens & services									1'043	986
Bâtiments									3'631	3'361
Informatique									368	368
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									19'006	18'943
Intérêts & amort.									286	285
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									2'263	2'381
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									1'243	1'350

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (dual)									16'996	17'185
Personnel enseignant									8'597	8'862
Autres personnels									1'358	1'282
Biens & services									744	703
Bâtiments									2'588	2'396
Informatique									253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									13'541	13'496
Intérêts & amort.									220	218
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									993	1'044
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (plein-temps)									42'797	42'664
Personnel enseignant									25'792	26'586
Autres personnels									4'074	3'847
Biens & services									2'231	2'108
Bâtiments									7'765	7'188
Informatique									759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									40'622	40'488
Intérêts & amort.									470	468
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									1'040	1'016
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									250	305
CFP SERVICES ET HOTELLERIE- RESTAURATION (dès 2008) (dual)									14'221	14'303
Personnel enseignant									5'891	5'948
Autres personnels									1'697	1'747
Biens & services									682	452
Bâtiments									2'267	2'240
Informatique									253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									10'791	10'641
Intérêts & amort.									195	191
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									406	412
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (dual et plein-temps)									30'959	32'300
Personnel enseignant									17'044	17'875
Autres personnels									2'887	2'991
Biens & services									1'166	1'569
Bâtiments									6'296	6'232
Informatique									493	493
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									27'887	29'159
Intérêts & amort.									539	540
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									1'869	1'909
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									1'352	1'372

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (dual)									18'469	18'756
Personnel enseignant									9'125	9'186
Autres personnels									1'546	1'537
Biens & services									624	806
Bâtiments									3'371	3'202
Informatique									253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									14'919	14'985
Intérêts & amort.									314	300
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									765	723
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (plein-temps)									46'937	47'149
Personnel enseignant									27'375	27'558
Autres personnels									4'638	4'612
Biens & services									1'873	2'418
Bâtiments									10'113	9'607
Informatique									759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									44'758	44'956
Intérêts & amort.									563	562
SGX									379	405
OJ									286	287
OFPC									952	940
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									587	649
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006) CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual et plein-temps)	34'386	34'777	35'770	34'477	32'173	31'644	30'922	29'204	29'256	30'702
Personnel enseignant	22'224	22'709	21'730	20'844	19'694	19'471	18'656	18'385	18'064	19'663
Autres personnels	3'204	3'741	3'654	3'347	2'825	2'582	2'589	2'481	2'233	2'739
Biens & services	1'257	1'546	1'475	1'426	1'425	1'445	1'291	1'210	1'211	1'457
Bâtiments	1'376	2'727	4'871	4'812	4'461	4'629	5'029	3'948	4'597	3'687
Informatique		673	673	673	673	673	673	673	673	673
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	28'061	31'395	32'402	31'101	29'077	28'800	28'238	26'697	26'777	28'220
Intérêts & amort.	1'703	829	894	872	661	548	517	478	441	443
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	3'921	1'853	1'747	1'748	1'683	1'557	1'477	1'325	1'373	1'347
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	370	365	405	450	467	483	504	529	579	548
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006) CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual)		15'741	15'941	15'217	14'220	13'956	13'637	13'027	13'706	14'271
Personnel enseignant		8'697	8'152	7'646	7'183	7'023	6'719	6'676	6'941	7'398
Autres personnels		1'433	1'371	1'228	1'030	932	933	901	858	1'031
Biens & services		592	553	523	520	521	465	439	465	548
Bâtiments		1'044	1'827	1'765	1'627	1'670	1'811	1'434	1'766	1'387
Informatique		253	253	253	253	253	253	253	253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		12'020	12'157	11'415	10'613	10'399	10'181	9'702	10'284	10'617
Intérêts & amort.		337	358	344	260	212	201	189	187	183
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		2'683	2'699	2'702	2'595	2'606	2'565	2'433	2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		71	68	62	60	55	56	65	115	94

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)		39'337	39'736	37'540	34'847	33'939	33'120	31'490	33'080	34'079
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (plein-temps)										
Personnel enseignant		26'092	24'456	22'938	21'548	21'070	20'157	20'027	20'823	22'194
Autres personnels		4'298	4'112	3'683	3'091	2'795	2'798	2'702	2'574	3'092
Biens & services		1'776	1'660	1'569	1'559	1'564	1'395	1'318	1'396	1'644
Bâtiments		3'133	5'482	5'295	4'881	5'009	5'433	4'301	5'299	4'162
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		36'059	36'470	34'244	31'838	31'197	30'543	29'107	30'851	31'851
Intérêts & amort.		925	984	943	709	581	547	509	490	484
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		1'652	1'556	1'596	1'547	1'422	1'340	1'170	1'075	1'052
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		294	337	389	407	428	448	464	464	454
CFP COMMERCE (COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX) (dual)	9'744	13'974	14'450	14'330	14'310	15'072	15'475	15'102	14'949	15'289
Personnel enseignant	5'272	5'820	6'105	6'211	6'487	6'621	7'055	7'068	7'298	7'476
Autres personnels	284	1'395	1'462	1'424	1'346	1'299	1'266	1'246	1'212	1'190
Biens & services	165	360	305	332	324	287	278	268	305	270
Bâtiments	402	2'429	2'543	2'308	2'294	3'055	3'153	2'909	2'428	2'423
Informatique		253	253	253	253	253	253	253	253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	6'123	10'258	10'668	10'528	10'704	11'515	12'005	11'744	11'496	11'612
Intérêts & amort.	591	332	355	343	259	212	215	221	217	206
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	2'329	2'683	2'699	2'702	2'595	2'606	2'565	2'433	2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	1'999	1'989	1'955	1'912	1'803	1'694	1'611	1'624	1'695	1'766
ESAV / ESBA	26'031	Ecole incluse dans le caclul HES dès 2001								
Personnel enseignant	18'193									
Autres personnels	3'239									
Biens & services	1'150									
Bâtiments	1'118									
Informatique										
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	23'700									
Intérêts & amort.	1'537									
SGX	357									
OJ	344									
OFPC	92									
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	283									
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006)	45'803	44'772	41'803	47'328	49'216	51'026	46'984	40'432	41'268	38'318
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dès 2001, dual et plein-temps)										
Personnel enseignant	18'343	14'689	16'085	17'225	18'771	18'101	17'967	18'102	16'957	16'883
Autres personnels	12'450	8'859	8'955	9'650	9'788	8'909	7'701	6'950	5'021	5'543
Biens & services	7'844	6'770	5'363	6'964	6'595	6'249	5'387	4'441	3'537	3'522
Bâtiments	4'836	11'279	8'177	10'287	11'117	14'897	13'169	8'242	13'057	9'600
Informatique		603	603	603	603	603	603	603	603	603
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	43'472	42'200	39'183	44'729	46'874	48'758	44'827	38'337	39'174	36'151
Intérêts & amort.	1'537	802	862	842	664	549	522	490	475	462
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	1'068	1'031	1'000	926	980	946	901	954	1'014
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	217	311	312	297	288	302	308	320	328	349

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006)		15'809	13'921	14'996	14'581	14'461	13'437	14'211	12'995	11'642
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dual)										
Personnel enseignant		5'762	4'648	5'072	4'941	4'921	4'910	6'071	6'145	4'368
Autres personnels		3'816	3'763	4'014	4'030	3'761	3'194	2'928	2'280	2'506
Biens & services		1'798	1'174	1'491	1'428	1'608	1'310	1'303	575	561
Bâtiments		421	261	322	279	318	271	291	282	264
Informatique		253	253	253	253	253	253	253	253	253
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		12'051	10'099	11'152	10'930	10'861	9'938	10'845	9'535	7'953
Intérêts & amort.		374	396	386	304	255	244	229	225	218
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		2'683	2'699	2'702	2'595	2'606	2'565	2'433	2'571	2'779
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		99	94	86	81	93	93	97	102	108
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006)		58'407	53'646	60'627	62'653	67'135	61'437	51'322	54'233	50'537
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (plein-temps)										
Personnel enseignant		19'031	20'772	22'210	23'978	23'658	23'343	22'848	21'875	22'645
Autres personnels		11'296	11'197	11'959	12'040	11'186	9'657	8'690	6'329	6'984
Biens & services		9'136	7'172	9'207	8'617	8'303	7'160	5'799	4'892	4'872
Bâtiments		16'167	11'644	14'403	15'428	21'551	18'944	11'681	18'896	13'791
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		56'390	51'545	58'539	60'823	65'457	59'863	49'777	52'752	49'051
Intérêts & amort.		1'003	1'063	1'030	805	679	643	603	588	571
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		212	218	211	207	209	215	223	227	241
SCAI	35'156	37'770	36'796	40'063	39'477	37'752	32'008	32'711	32'883	32'899
Personnel enseignant	27'593	27'578	27'404	29'813	29'506	28'662	24'621	24'608	24'327	23'850
Autres personnels	3'288	4'226	3'923	3'880	3'663	2'976	2'299	2'236	2'177	2'227
Biens & services	438	675	488	614	547	563	611	581	709	657
Bâtiments	647	1'438	1'141	1'924	2'177	2'089	1'183	2'114	2'558	3'022
Informatique		652	652	652	652	652	652	652	652	652
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	31'966	34'568	33'608	36'883	36'545	34'940	29'366	30'191	30'423	30'406
Intérêts & amort.	1'295	1'123	1'145	1'102	874	737	618	580	558	544
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	344	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	1'193	1'377	1'316	1'321	1'307	1'336	1'334	1'237	1'238	1'257
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	226	239	263	272	297	324	550	566	584	611
CEFOPS (jusqu'en 2006)	22'255	26'624	26'491	25'252	22'574	23'049	21'769	22'479	22'344	22'501
CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II et tertiaire)										
Personnel enseignant	16'608	17'426	17'561	15'763	14'181	14'608	13'999	14'195	14'108	12'354
Autres personnels	2'341	2'952	2'544	2'861	2'497	2'460	2'268	2'216	2'224	3'824
Biens & services	1'926	2'138	2'089	2'318	1'618	1'629	1'331	1'317	1'132	1'011
Bâtiments	902	1'197	1'273	934	811	1'089	1'026	1'831	1'999	2'329
Informatique		577	577	577	577	577	577	577	577	577
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	21'776	24'290	24'043	22'453	19'685	20'364	19'201	20'135	20'040	20'094
Intérêts & amort.	29	753	790	688	746	656	642	447	409	392
SGX	357	386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ	0	315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC	92	880	931	1'354	1'391	1'290	1'236	1'194	1'231	1'323
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	636	621	669	647	766	792	833	878	967	1'102

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CEFOPS (jusqu'en 2006)		21'230	21'123	19'814	17'205	19'635	17'365	18'296	18'068	18'415
CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II)										
Personnel enseignant		12'974	13'074	11'736	10'160	11'895	10'439	10'547	10'452	9'152
Autres personnels		2'270	1'956	2'200	1'848	2'026	1'776	1'694	1'685	2'896
Biens & services		1'258	1'229	1'363	756	949	650	653	563	503
Bâtiments		455	484	355	332	812	832	1'998	1'962	2'286
Informatique		443	443	443	443	443	443	443	443	443
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		17'400	17'186	16'098	13'538	16'124	14'140	15'335	15'105	15'280
Intérêts & amort.		487	511	445	483	450	525	359	324	311
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		2'642	2'699	2'515	2'432	2'322	2'010	1'899	1'974	2'132
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		151	174	308	397	396	469	505	555	635
CEFOPS (jusqu'en 2006)		30'518	31'052	32'373	30'325	28'561	29'421	30'708	31'361	31'788
CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (tertiaire)										
Personnel enseignant		19'112	19'708	19'414	18'500	17'317	18'572	19'132	19'036	16'669
Autres personnels		3'242	2'848	3'460	3'194	2'895	2'900	2'922	2'951	5'073
Biens & services		2'557	2'568	3'183	2'545	2'308	2'206	2'216	1'899	1'695
Bâtiments		2'940	3'176	3'570	3'256	3'405	3'241	4'169	5'301	6'175
Informatique		759	759	759	759	759	759	759	759	759
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		28'609	29'060	30'387	28'254	26'684	27'679	29'199	29'946	30'372
Intérêts & amort.		894	955	927	1'046	878	811	567	522	501
SGX		386	408	417	420	412	388	411	379	405
OJ		315	319	340	332	327	302	293	286	287
OFPC		314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		470	495	339	369	396	365	373	412	467
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	36'782	38'013	36'447	43'032	42'460	40'046	34'981	35'212	34'515	42'880
(En 2003, selon comptes provisoires au 30 avril 2004)										
Personnel enseignant	23'413	21'153	19'530	23'025	22'871	21'182	18'865	18'911	19'205	23'628
Autres personnels	8'814	7'347	6'455	8'162	7'691	6'971	6'542	6'680	6'888	8'110
Biens & services	181	5'566	6'658	6'330	6'550	6'463	5'471	5'658	4'534	6'034
Bâtiments	3'915	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Informatique		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	36'322	34'066	32'643	37'517	37'112	34'616	30'877	31'249	30'627	37'771
Intérêts & amort.	10	3'633	3'494	5'212	5'075	5'169	3'862	3'725	3'660	4'885
SGX	357	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	92	314	311	302	273	261	241	238	229	223
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	1'125	1'697	2'125	2'970	3'157	3'470	3'806	3'867	3'843	3'863
UNIVERSITE	34'016	33'903	39'312	38'651	39'170	39'803	40'486	42'357	42'669	41'756
Personnel enseignant	17'828	17'628	17'449	17'071	17'166	17'430	17'572	18'620	18'939	18'719
Autres personnels	10'068	10'069	10'298	10'414	10'585	10'862	11'164	11'984	11'996	11'850
Biens & services	2'508	2'891	2'829	2'881	3'185	3'303	3'083	3'048	2'989	2'934
Bâtiments	2'184	2'221	7'538	7'017	7'153	7'084	7'453	7'444	7'510	7'117
Informatique		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'588	32'810	38'113	37'383	38'089	38'680	39'271	41'096	41'434	40'621
Intérêts & amort.	1'429	1'052	1'150	1'218	1'034	1'076	1'168	1'212	1'186	1'087
SGX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	0	41	49	51	47	47	47	50	50	48
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	12'154	12'396	12'691	13'310	13'535	13'385	12'915	12'312	12'276	12'756

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2009), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2000-2009 (suite)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CFP nature-environnement tertiaire, HES, Université)	34'273	38'647	39'306	39'587	39'594	39'023	40'425	40'492	41'738	
Personnel enseignant	18'087	17'811	18'183	18'250	18'182	17'881	18'700	19'003	19'772	
Autres personnels	9'532	9'523	9'870	9'889	9'897	9'958	10'540	10'583	10'819	
Biens & services	3'192	3'352	3'504	3'794	3'916	3'596	3'639	3'321	3'601	
Bâtiments	1'986	6'350	5'692	5'745	5'575	5'703	5'631	5'709	5'483	
Informatique	25	25	16	16	17	16	17	19	21	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'820	37'061	37'264	37'695	37'587	37'154	38'527	38'635	39'696	
Intérêts & amort.	1'348	1'469	1'926	1'782	1'895	1'760	1'785	1'745	1'929	
SGX	12	13	9	9	9	8	9	9	11	
OJ	10	10	7	7	8	6	7	7	8	
OFPC	82	94	101	93	95	94	98	96	93	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>14'563</i>	<i>15'312</i>	<i>16'620</i>	<i>17'062</i>	<i>17'251</i>	<i>17'085</i>	<i>16'552</i>	<i>16'531</i>	<i>17'086</i>	

© SRED 2010

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, en francs, 2009

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Autres	Dépenses par élève
Enseignement primaire (hors instit. spéc.)	33'971	37	11'282	0	3'877	236	15'432
Cycle d'Orientation	13'042	87	25'162	11	0	334	25'594
Collège de Genève	7'924	73	22'969	21	0	195	23'257
Ecole de culture générale	2'955	72	20'484	60	0	266	20'883
CFP Commerce (Ecole de commerce)	2'982	1'885	17'499	21	0	260	19'665
Ecole d'enseignement technique	101	9'207	25'808	165	0	700	35'880
CFP Construction	1'350	2'378	18'981	378	0	563	22'300
CFP Services et hôtellerie-restauration (dual)	412	1'470	12'418	231	0	184	14'303
CFP Technique	1'372	3'283	28'253	187	0	577	32'300
CFP arts appliqués	548	3'165	26'206	663	0	668	30'702
CFP Commerce (CPC)	1'766	1'341	13'554	235	0	159	15'289
CFP nature et environnement	349	2'939	31'791	2'052	0	1'536	38'318
SCAI	611	4'054	28'527	58	0	259	32'899
CFP santé-social	1'102	2'202	18'651	674	0	974	22'501
HES	3'863	///	///	///	///	///	42'880
Université	12'756	6'631	31'191	1'949	0	1'985	41'756

© SRED 2010

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignement ordinaire et classes spécialisées (sans les institutions du SMP)				
Encadrement total	0.54	1.59	5.55	7.68
Personnel enseignant	-	0.96	5.50	6.45
enseignants	-	0.02	4.87	4.89
généralistes non-titulaires	-	-	0.32	0.32
remplaçants	-	0.23	0.02	0.25
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
structures d'accueil	-	-	0.07	0.07
maîtres disciplines spéciales	-	0.56	-	0.56
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	0.19	0.19
cas particuliers	-	0.01	0.00	0.01
autres	-	0.00	0.02	0.02
Autres personnels	0.54	0.64	0.05	1.23
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.03	0.28	0.05	0.36
administration	0.22	0.27	-	0.49
paramédicaux et médicaux	0.22	-	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.02
scientifiques - informatiques	0.04	0.04	-	0.08
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.01	-	0.02
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignement ordinaire				
Encadrement total	0.54	1.59	5.38	7.52
Personnel enseignant	-	0.96	5.38	6.34
enseignants	-	0.02	4.94	4.96
généralistes non-titulaires	-	-	0.33	0.33
remplaçants	-	0.23	0.02	0.25
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
structures d'accueil	-	-	0.07	0.07
maîtres disciplines spéciales	-	0.56	-	0.56
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.01	0.00	0.01
autres	-	0.00	0.02	0.02
Autres personnels	0.54	0.64	-	1.18
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.03	0.28	-	0.31
administration	0.22	0.27	-	0.49
paramédicaux et médicaux	0.22	-	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.02
scientifiques - informatiques	0.04	0.04	-	0.08
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.01	-	0.02

suite >>

Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants) selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Classes spécialisées				
Encadrement total	0.54	1.59	16.48	18.62
Personnel enseignant	-	0.96	13.24	14.19
enseignants	-	0.02	-	0.02
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.23	-	0.23
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
structures d'accueil	-	-	-	-
maîtres disciplines spéciales	-	0.56	-	0.56
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	13.24	13.24
cas particuliers	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.00	-	0.00
Autres personnels	0.54	0.64	3.25	4.43
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.03	0.28	3.25	3.56
administration	0.22	0.27	-	0.49
paramédicaux et médicaux	0.22	-	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.02
scientifiques - informatiques	0.04	0.04	-	0.08
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.01	-	0.02
CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.73	0.91	11.17	12.81
Personnel enseignant	-	0.55	9.88	10.43
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.08	9.28	9.37
enseignants	-	0.20	9.69	9.89
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.05	9.10	9.15
enseignants formateurs	-	0.23	-	0.23
remplaçants	-	-	0.15	0.15
formation continue	-	0.05	-	0.05
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
autres	-	0.03	0.04	0.07
Autres personnels	0.73	0.36	1.28	2.38
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.04	0.15	0.21
administration	0.31	0.23	0.61	1.16
paramédicaux et médicaux	0.31	0.01	0.22	0.54
technique	0.01	0.01	0.29	0.31
scientifiques - informatiques	0.04	0.03	0.01	0.08
manuels	0.02	0.03	-	0.04
autres	0.02	0.02	-	0.04

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.72	0.53	9.96	11.22
Personnel enseignant	-	0.33	8.44	8.77
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	7.86	7.96
enseignants	-	0.07	8.21	8.28
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	7.63	7.64
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.10	0.10
assistants de laboratoire	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	0.00	0.05
cours inter-entreprises	-	-	0.04	0.04
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.72	0.20	1.52	2.45
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.18	0.23
administration	0.38	0.11	0.81	1.30
paramédicaux et médicaux	0.26	0.01	0.09	0.36
technique	0.01	0.01	0.38	0.40
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.00	0.07
manuels	0.01	0.00	0.04	0.04
autres	0.02	0.02	0.02	0.05

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.72	0.62	11.62	12.97
Personnel enseignant	-	0.38	9.85	10.23
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	9.17	9.29
enseignants	-	0.08	9.58	9.67
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	8.91	8.92
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.12	0.12
assistants de laboratoire	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	0.00	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.05	0.05
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	0.72	0.24	1.77	2.74
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.21	0.26
administration	0.38	0.13	0.94	1.45
paramédicaux et médicaux	0.26	0.01	0.11	0.37
technique	0.01	0.01	0.44	0.47
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.01	0.07
manuels	0.01	0.00	0.04	0.05
autres	0.02	0.02	0.02	0.06

suite >>

Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants) selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.49	0.57	10.42	11.48
Personnel enseignant	-	0.35	8.90	9.25
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	8.23	8.35
enseignants	-	0.10	8.71	8.80
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.02	8.04	8.06
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.12	0.12
assistants de laboratoire	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	0.00	0.05
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.49	0.21	1.52	2.22
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.13	0.17
administration	0.26	0.12	0.83	1.21
paramédicaux et médicaux	0.16	0.01	0.09	0.25
technique	0.01	0.01	0.46	0.48
scientifiques - informatiques	0.04	0.02	0.01	0.07
manuels	0.01	0.00	0.01	0.01
autres	0.01	0.02	0.00	0.03
ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.49	0.55	9.31	10.35
Personnel enseignant	-	0.34	8.14	8.47
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	7.43	7.54
enseignants	-	0.08	7.98	8.06
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	7.27	7.28
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.08	0.08
assistants de laboratoire	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	0.00	0.05
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.49	0.21	1.18	1.88
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.09	0.14
administration	0.26	0.12	0.62	1.00
paramédicaux et médicaux	0.16	0.01	0.09	0.25
technique	0.01	0.01	0.37	0.39
scientifiques - informatiques	0.04	0.02	-	0.06
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.01	0.02	-	0.03

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

CFP ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.89	0.53	15.06	16.48
Personnel enseignant	-	0.33	12.96	13.29
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	12.33	12.44
enseignants	-	0.07	11.07	11.14
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	10.46	10.47
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.28	0.28
assistants de laboratoire	-	-	1.29	1.29
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	-	0.05
cours inter-entreprises	-	-	0.31	0.31
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.89	0.20	2.10	3.19
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.17	0.22
administration	0.46	0.11	1.19	1.76
paramédicaux et médicaux	0.33	0.01	0.09	0.42
technique	0.01	0.01	0.63	0.65
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.03	0.06

CFP ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.89	0.62	17.43	18.94
Personnel enseignant	-	0.38	15.00	15.39
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	14.28	14.40
enseignants	-	0.08	12.82	12.90
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	12.11	12.12
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.32	0.32
assistants de laboratoire	-	-	1.49	1.49
formation continue	-	0.00	0.02	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	-	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.35	0.35
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	0.89	0.24	2.43	3.55
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.20	0.25
administration	0.46	0.13	1.38	1.97
paramédicaux et médicaux	0.33	0.01	0.10	0.44
technique	0.01	0.01	0.72	0.75
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.03	0.07

suite >>

Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants) selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)

CFP COMMERCE (ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX) Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.87	0.56	7.65	9.08
Personnel enseignant	-	0.34	6.76	7.10
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	6.37	6.48
enseignants	-	0.09	6.62	6.71
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	6.24	6.25
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.13	0.13
assistants de laboratoire	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	-	0.05
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.87	0.22	0.89	1.97
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.06	0.11
administration	0.45	0.12	0.54	1.11
paramédicaux et médicaux	0.32	0.01	0.08	0.41
technique	0.01	0.01	0.21	0.23
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.03

CFP COMMERCE (ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX) Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.87	0.66	10.25	11.77
Personnel enseignant	-	0.40	9.05	9.46
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	8.54	8.67
enseignants	-	0.10	8.87	8.97
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	8.35	8.37
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.18	0.18
assistants de laboratoire	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	-	0.06
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	0.87	0.26	1.19	2.31
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.08	0.14
administration	0.45	0.15	0.72	1.32
paramédicaux et médicaux	0.32	0.01	0.10	0.43
technique	0.01	0.01	0.29	0.31
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.28	0.53	9.40	11.22
Personnel enseignant	-	0.33	7.82	8.15
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	7.01	7.12
enseignants	-	0.07	7.60	7.67
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	6.82	6.83
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.02	0.02
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	0.00	0.05
cours inter-entreprises	-	-	0.17	0.17
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.28	0.20	1.59	3.07
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.07	0.12
administration	0.67	0.11	1.01	1.80
paramédicaux et médicaux	0.51	0.01	0.06	0.57
technique	0.01	0.01	0.44	0.46
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	-	0.08
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.28	0.62	18.51	20.41
Personnel enseignant	-	0.38	15.38	15.77
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	13.80	13.93
enseignants	-	0.08	14.96	15.04
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	13.41	13.42
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.05	0.05
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.03	0.04
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	0.01	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.34	0.34
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	1.28	0.24	3.12	4.64
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.14	0.20
administration	0.67	0.13	2.00	2.80
paramédicaux et médicaux	0.51	0.01	0.12	0.63
technique	0.01	0.01	0.86	0.89
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	-	0.08
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

suite >>

Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants) selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)

CFP SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.47	0.53	4.50	6.51
Personnel enseignant	-	0.33	3.36	3.69
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	3.01	3.12
enseignants	-	0.07	3.28	3.35
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	2.93	2.94
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.00	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	-	0.05
cours inter-entreprises	-	-	0.07	0.07
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.47	0.20	1.14	2.82
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.25	0.30
administration	0.77	0.11	0.59	1.47
paramédicaux et médicaux	0.59	0.01	0.18	0.78
technique	0.01	0.01	0.13	0.15
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	-	0.08
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

CFP SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.47	0.62	13.51	15.60
Personnel enseignant	-	0.38	10.08	10.47
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	9.02	9.15
enseignants	-	0.08	9.85	9.93
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	8.80	8.81
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	-	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.22	0.22
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	1.47	0.24	3.42	5.14
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.75	0.81
administration	0.77	0.13	1.77	2.67
paramédicaux et médicaux	0.59	0.01	0.53	1.13
technique	0.01	0.01	0.38	0.40
scientifiques - informatiques	0.06	0.02	-	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.08	0.53	13.00	14.61
Personnel enseignant	-	0.33	10.70	11.03
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	10.12	10.23
enseignants	-	0.07	10.33	10.40
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	9.79	9.80
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.08	0.08
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	0.02	0.07
cours inter-entreprises	-	-	0.25	0.25
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.08	0.20	2.30	3.58
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.37	0.42
administration	0.56	0.11	1.04	1.72
paramédicaux et médicaux	0.42	0.01	0.05	0.48
technique	0.01	0.01	0.84	0.86
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.08	0.62	19.21	20.91
Personnel enseignant	-	0.38	15.81	16.19
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	14.95	15.08
enseignants	-	0.08	15.26	15.34
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	14.46	14.47
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.12	0.12
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.03	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	0.04	0.09
cours inter-entreprises	-	-	0.37	0.37
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	1.08	0.24	3.40	4.72
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.55	0.60
administration	0.56	0.13	1.54	2.23
paramédicaux et médicaux	0.42	0.01	0.08	0.50
technique	0.01	0.01	1.24	1.26
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.08
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	-	0.04

suite >>

Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants) selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)

CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.78	0.53	16.39	17.71
Personnel enseignant	-	0.33	10.63	10.96
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	10.15	10.26
enseignants	-	0.07	10.24	10.31
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	9.76	9.77
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.14	0.14
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	-	0.05
cours inter-entreprises	-	-	0.25	0.25
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.78	0.20	5.76	6.75
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.80	0.84
administration	0.41	0.11	1.82	2.34
paramédicaux et médicaux	0.29	0.01	0.08	0.38
technique	0.01	0.01	0.06	0.08
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.14	0.21
manuels	0.01	0.00	2.00	2.00
autres	0.02	0.02	0.87	0.90

CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.78	0.62	20.42	21.83
Personnel enseignant	-	0.38	13.25	13.63
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.13	12.65	12.77
enseignants	-	0.08	12.76	12.84
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.01	12.16	12.17
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.17	0.17
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	-	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	-	0.06
cours inter-entreprises	-	-	0.31	0.31
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	0.78	0.24	7.18	8.20
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.99	1.04
administration	0.41	0.13	2.27	2.81
paramédicaux et médicaux	0.29	0.01	0.10	0.40
technique	0.01	0.01	0.07	0.09
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	0.17	0.24
manuels	0.01	0.00	2.49	2.49
autres	0.02	0.02	1.08	1.12

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.94	1.12	8.49	10.56
Personnel enseignant	-	0.41	6.51	6.92
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.14	6.48	6.63
enseignants	-	0.15	6.35	6.50
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.05	6.32	6.37
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
remplaçants	-	-	0.05	0.05
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.11	0.12
recyclage et formation complémentaire	-	0.05	-	0.05
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.94	0.71	1.98	3.63
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.12	0.77	0.90
administration	0.49	0.40	1.04	1.93
paramédicaux et médicaux	0.36	0.07	0.05	0.47
technique	0.01	0.09	0.04	0.13
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.08	0.12

CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.94	1.43	11.72	14.10
Personnel enseignant	-	0.49	8.99	9.48
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.18	8.95	9.13
enseignants	-	0.19	8.77	8.96
dont activité d'enseignement (enseignants)		0.06	8.73	8.79
enseignants formateurs	-	0.13	-	0.13
remplaçants	-	-	0.07	0.07
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.00	0.16	0.16
recyclage et formation complémentaire	-	0.06	-	0.06
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.02	-	0.02
autres	-	0.10	-	0.10
Autres personnels	0.94	0.94	2.73	4.61
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.15	1.07	1.23
administration	0.49	0.53	1.43	2.45
paramédicaux et médicaux	0.36	0.10	0.06	0.52
technique	0.01	0.12	0.06	0.18
scientifiques - informatiques	0.05	0.02	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.02	0.11	0.15

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2009 (suite)**

HAUTE ECOLE SPECIALISEE Ecoles genevoises	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.13	0.51	17.31	17.95
Personnel enseignant	-	-	11.66	11.66
professeurs	-	-	2.65	2.65
chargés d'enseignement	-	-	3.84	3.84
chargés de cours	-	-	2.73	2.73
autres enseignants	-	-	0.05	0.05
remplaçants corps professoral et corps intermédiaire	-	-	0.03	0.03
assistants	-	-	2.35	2.35
autres	-	-	0.01	0.01
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.13	0.51	5.65	6.30
enseignement	-	0.05	1.42	1.47
administration	0.09	0.29	2.52	2.90
paramédicaux et médicaux	0.04	-	0.12	0.16
technique	-	-	0.75	0.75
scientifiques - informatiques	0.00	0.10	0.61	0.71
manuels	-	-	0.09	0.09
autres	0.00	0.07	0.14	0.21
UNIVERSITE Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux université et facultés		TOTAL
Encadrement total	0.03		21.86	21.89
Personnel enseignant	-		12.64	12.64
corps professoral	-		3.12	3.12
collaborateurs à l'enseignement	-		2.47	2.47
remplaçants corps professoral et collab. à l'enseign.	-		0.04	0.04
assistants	-		6.71	6.71
auxiliaires de recherche et d'enseignement	-		0.25	0.25
autres	-		0.05	0.05
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.03		9.22	9.25
enseignement	-		0.10	0.10
administration	0.02		4.02	4.04
paramédicaux et médicaux	0.01		1.64	1.65
technique	-		1.02	1.02
scientifiques - informatiques	0.00		1.63	1.63
manuels	-		0.43	0.43
autres	0.00		0.37	0.37

